



Le mot STOP a remplacé la main blanche aux intersections des avenues du campus de l'Université de Montréal. (Photo Jacques Grenier)

Le STOP supplante la main à l'U. de M.

La direction du service de l'équipement de l'Université de Montréal avait trouvé la solution. Pour inviter les automobilistes à marquer le stop sur les avenues du campus de la montagne, on dressa un jour des pictogrammes: une main blanche sur un hexagone rouge. Non, ce n'était pas conforme à la signalisation municipale, ni même au code international. Mais c'était clair. On ne pouvait pas s'y tromper. Et c'était agréable à regarder, donc efficace: des chauffeurs immobilisaient complètement leur voiture pour admirer la main blanche sur le fond rouge. Pensez donc!

Mais, en décembre, la main s'envola et les équipes d'entretien de l'U. de M. remirent en place des STOP, lettres blanches et françaises sur le même hexagone rouge. Ils y sont toujours.

Il s'est passé ceci. Le directeur du service, M. Jean Gratton, ingénieur, devait apprendre un jour que la main blanche sur fond rouge n'avait pas le sens qu'on lui prêtait. Ce pictogramme visait plutôt à mettre en garde contre un danger quelconque. On l'aurait pas exempté trouvé à sa place sur la porte d'un laboratoire contaminé, d'un bâtiment abritant une centrale nucléaire, d'une salle des machines. Il signifiait donc: accès interdit en raison d'un risque de danger. M. Gratton consulta alors les linguistes de la tour qui lui proposèrent

la formule la plus simple et la plus internationale: STOP en lettres blanches sur fond rouge. Ce qu'il fit. Et maintenant que le ministre des Transports du Québec a décrété qu'il fallait employer ARRET plutôt que STOP — sans tenir compte, semble-t-il, de la recommandation de l'Office de la langue — que fera l'Université de Montréal? M. Gratton répond: rien, du moins jusqu'à nouvel ordre. Nous laisserons porter...

Mais, à l'Université de Sherbrooke, la main blanche sur fond rouge est toujours à l'honneur sur les voies du campus. On avait eu recours à cette formule il y a 10 ans, à l'époque de la Loi 63, quand les étudiants barbouillaient systématiquement les STOP, croyant lutter ainsi pour la préservation du français.

Et en France? Aux dernières nouvelles, Paris n'a pas encore interdit l'emploi du mot STOP dans la signalisation routière. Dans les agglomérations urbaines, où prévaut le régime de la priorité à droite, on ne trouve pas le STOP. Il faut aller à la campagne pour le découvrir au bout des routes départementales, là où celles-ci croisent les nationales.

Car il est bien connu dans la communauté des pays francophones que le Québec est à l'avant-garde de la francisation. Nous avons subi la Conquête, nous, monsieur!

Le français dans l'air: aussi sûr que l'anglais

par Donald Charette

OTTAWA (PC) — Les tests de simulation réalisés par le ministère fédéral des Transports ont établi que l'on peut procéder en toute sécurité à l'implantation du français dans les communications aériennes au Québec pour ce qui est du vol aux instruments (IFR).

Les expériences qui ont pris fin en mai

dernier et qui ont duré un an et demi ont démontré en effet qu'il n'existe pas de preuve que l'implantation du bilinguisme dans les airs pouvait « imposer un surcroît de travail ou un stress additionnel aux contrôleurs aériens ».

Les résultats de ces tests effectués sur des simulateurs de vol n'ont pas encore été rendus publics mais la Presse Canadienne a obtenu des copies d'un extrait

du rapport qui a été remis à la commission qui enquête sur le bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne.

Cette commission, que préside le juge Lucien Chouinard, doit tenir des audiences publiques au cours du mois de février à Montréal.

Selon ce document, les quatre études de simulation ont souligné que les com-

munications sont influencées par les différences individuelles entre les contrôleurs, ainsi que par certains autres facteurs, mais très peu par la question du bilinguisme.

De plus indique le rapport, l'usage du français n'a pas provoqué de retard significatif dans l'interprétation des communications au cours des tests.

Pour que l'implantation du français se fasse de façon sécuritaire, le groupe a formulé cependant 22 recommandations précises, telle la mise sur pied d'un comité de surveillance qui veillera à la bonne marche des opérations durant une période minimale d'un an.

On recommande en second lieu que cette implantation du bilinguisme soit restreinte aux unités de contrôle du trafic aérien qui sont situées au Québec.

On suggère en outre d'offrir des programmes de formation appropriés, particulièrement en ce qui regarde la terminologie, aux contrôleurs du ciel et de procéder au recrutement de nouveaux candidats bilingues.

La plupart des autres recommandations ont un caractère extrêmement technique, et visent certains changements internes au ministère des Transports ou aux aéroports du Québec.

L'implantation progressive du bilinguisme dans les communications aériennes au Québec annoncée par le ministre des Transports, M. Otto Lang, en 1976, a provoqué de violents affrontements entre les dirigeants des associations nationales

Voir page 6: Le français

Le taux d'escompte de la Banque du Canada à 11 1/4%

OTTAWA (d'après PC) — La Banque du Canada a annoncé hier soir qu'elle relevait le taux d'escompte consenti aux banques à charte de 10 3/4% à 11 1/4%, le taux le plus élevé qu'elle ait jamais pratiqué.

Dans un communiqué de presse, le gouverneur de la banque, M. Gerald Bouey, justifie la décision par la majoration substantielle intervenue dans le taux de l'intérêt aux États-Unis et la faiblesse du dollar canadien sur les marchés monétaires internationaux.

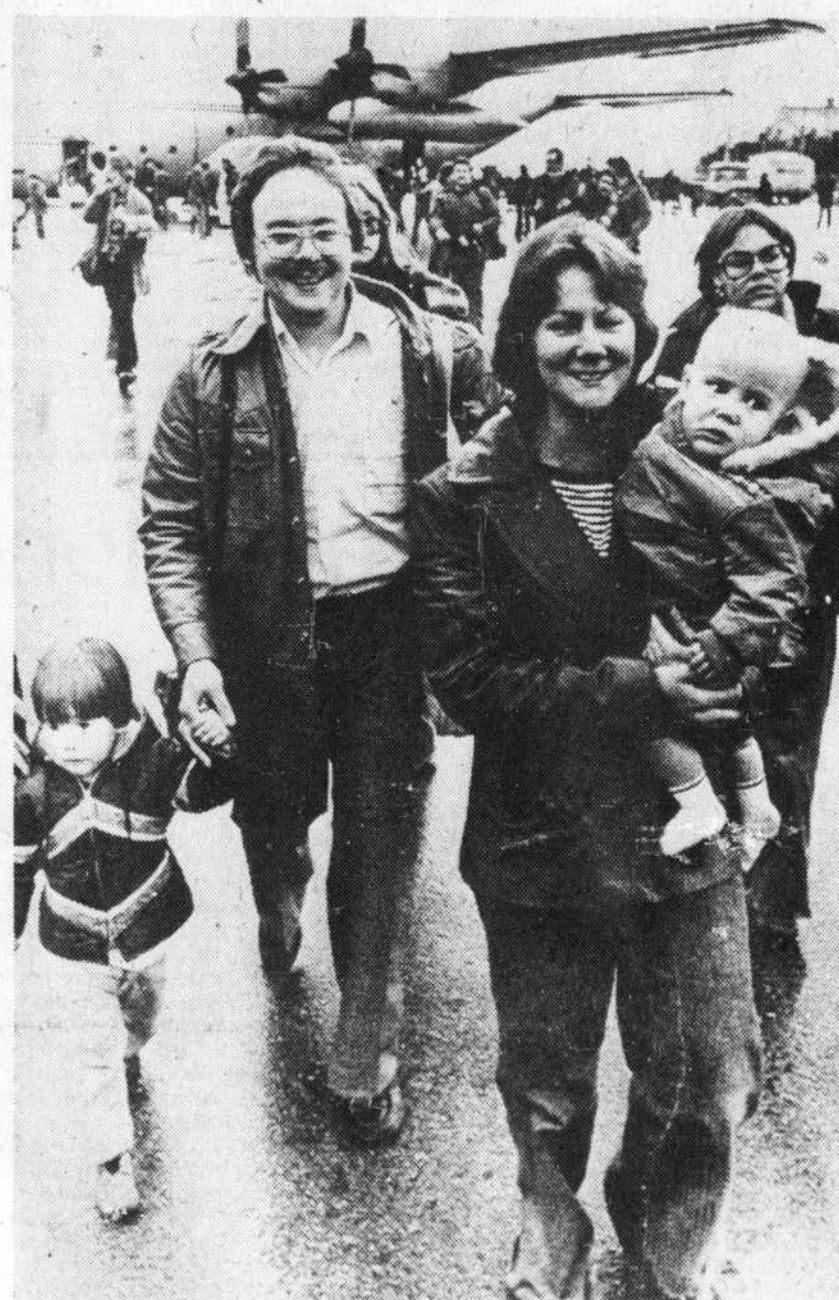
M. Bouey rappelle que depuis la décision, prise le 6 novembre 1978 par la Banque de Canada, de relever le taux de l'escompte de 10 1/4% à 10 3/4%, les taux ont sensiblement grimpé aux États-Unis.

Selon le gouverneur de la banque, la dévaluation du dollar canadien contribue à réduire l'important déficit de la balance commerciale. Cependant, un redressement du courant des échanges commerciaux va prendre beaucoup de temps.

En attendant, précise le communiqué, il va falloir continuer à financer le déficit par un apport d'investissements. Ce n'est donc que si le taux de l'intérêt au Canada est supérieur à celui des États-Unis que l'on pourra attirer ces investissements tout en freinant les sorties de capitaux.

Dés aujourd'hui, on peut donc s'attendre à ce que les banques à charte augmentent leurs taux d'intérêt, à comment

Voir page 6: Banque du Canada



Cette famille faisait partie des premiers ressortissants canadiens qui sont débarqués hier à l'aéroport d'Ankara, après leur sortie d'Iran. L'évacuation, qui est assurée par des avions des Forces armées canadiennes, devrait être terminée aujourd'hui. (Photolaser AP)

Iran: Baktiar veut garder le chah et accueillir l'ayatollah Komeiny

TEHERAN (d'après Reuter et AFP) — M. Chapour Baktiar, dont la nomination au poste de premier ministre a été approuvée hier par le Parlement iranien, s'est immédiatement prononcé en faveur d'un maintien du chah sur le trône, au moins en tant que monarque constitutionnel, et d'un retour d'exil de l'ayatollah Khomeiny.

Pressenti la semaine dernière par le chah, M. Baktiar devrait être officiellement désigné par le souverain dans les jours à venir, peut-être même aujourd'hui.

Lors d'une conférence de presse, l'ancien numéro deux du Front national, exclu pas ses pairs, a une nouvelle fois évoqué un éventuel départ du souverain: « Je n'ai pas dit que le roi partira. Sa majesté a exprimé son désir de se reposer et de partir en vacances, et cela est irrévo-

cablement son désir », a-t-il dit avant de préciser: « J'espère réconcilier les aspirations du peuple et la légalité du chah. »

De son côté, le palais impérial a publié un communiqué répétant que « le chah n'a pas l'intention de quitter le pays si ce n'est peut-être pour prendre des vacances, si la situation le permet. »

De source diplomatique, on faisait remarquer dans la soirée que les vacances mentionnées par M. Baktiar et par le palais semblent être le résultat d'un accord visant à donner au premier ministre le temps de restaurer un minimum d'ordre politique et économique en désarmant quelque peu les dirigeants de l'opposition politique et religieuse qui, depuis le début de la crise iranienne, ne cessent de répéter que seul le départ du souverain est susceptible de mettre fin aux troubles.

De son exil parisien, l'ayatollah Khomeiny a refusé de commenter les initiatives de M. Baktiar qui a déclaré qu'il pouvait rentrer en Iran « aussitôt qu'il le pourra et quand il le voudra ». Le chef religieux a également refusé de commenter la formation d'un nouveau gouvernement. « L'ayatollah ne peut commenter un événement qui n'a pas encore eu lieu », a déclaré un de ses proches collaborateurs.

L'entourage du chef religieux a par ailleurs indiqué qu'il avait envoyé hier un message aux ouvriers de l'industrie pétrolière en grève, leur demandant de reprendre le travail afin d'assurer une production suffisante aux besoins intérieurs.

Évoquant sa future politique étrangère, M. Baktiar a annoncé d'importants changements. Il a ainsi précisé que l'Iran ne vendra sans doute plus de pétrole à l'Afri-

que du Sud et à Israël et qu'il ne sera plus « le gendarme du Golfe persique ».

Sur le plan intérieur, il a exprimé sa volonté de lutter contre la corruption et d'empêcher le budget de la défense et les achats d'armes de dépasser les possibilités financières du pays.

Dans la plupart des villes, la journée a été plutôt calme. Dans la capitale, des manifestants ont à nouveau envahi les rues, où ils ont dressé des barricades, mais aucun accrochage avec les forces de l'ordre n'a été signalé.

En revanche, les premières informations commencent à arriver sur les affrontements qui ont eu lieu mardi à Qazvin, Kermanschah et Dezful. Contactés par téléphone, les médecins des hôpitaux de Kermanschah ont signalé que l'armée avait imposé un couvre-feu spécial. Le nombre des victimes oscillerait entre 10 et 25.

A Dezful, 12 personnes auraient été tuées, dans des incidents. Des opposants au régime ont affirmé que la ville de Qazvin « avait l'air d'avoir essuyé un bombardement ».

A Los Angeles où de violentes manifestations ont eu lieu, mardi soir, devant la résidence de la mère du chah, 38 blessés ont été signalés. La police de la ville, qui a fait transférer la mère du souverain âgée de 90 ans dans un endroit tenu secret, Voir page 6: Baktiar veut

Phnom Penh menacé fait appel à l'ONU

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — Le Cambodge a demandé hier au conseil de sécurité des Nations unies de se réunir d'urgence afin de débattre de l'« agression » du Vietnam.

La requête cambodgienne est contenue dans un télégramme adressé aux Nations unies par M. Ieng Sary, vice-premier ministre du gouvernement dirige par M. Pol Pot.

La veille, M. Ieng Sary avait demandé au conseil de sécurité de condamner « l'agression vietnamienne » et demandé qu'il soit mis fin aux incursions du Vietnam sur le territoire cambodgien.

Il avait également accusé l'Union soviétique de soutenir les envahisseurs de son pays. Selon lui, des pilotes soviétiques prennent part à des raids aériens contre le Cambodge.

C'est la première fois que le Cambodge saisit les Nations unies du conflit qui l'oppose à son voisin.

Dans son télégramme, Ieng Sary précise qu'une délégation cambodgienne se rendra à New York afin de prendre part à

Voir page 6: Phnom Penh

par Gérard Bergeron

Les commentaires sur la nomination de M. Ed Schreyer au poste de gouverneur général furent opportuns dans l'ensemble, mais à courte vue. Une fois remis de leur surprise, les observateurs n'ont guère dépassé la considération de l'avenir politique immédiat de M. Trudeau en signalant le caractère judicieux d'un tel choix à la veille des élections générales. C'est vrai que le premier ministre, se sentant serré de près, commence à faire montre d'imagination: soit par entêtement primaire ou par fière conscience de son destin, il livrera l'ultime combat, qu'il perdra ou gagnera, mais qui aura été le sien. Encore vrai que les agitateurs et écumeurs « libéraux » d'un pouvoir, qui semble chancelant, sont apparemment le-

nus à distance et qu'ils ne l'empêcheront pas de le mener. Pour le meilleur ou le pire.

Mon propos se voudrait à plus longue portée. Il vise plutôt la situation de l'après des élections fédérales, de la consultation référendaire au Québec et des élections générales québécoises. Nous y serons en moins de deux ans. Cet « après » sera la première chance tant soit peu sérieuse que quelque innovation commence à se produire au niveau constitutionnel, bien que cela même ne soit pas sûr. Jusque-là, se seront répétés quelques

C'est le 22 janvier, en présence du juge en chef Bora Laskin, que M. Edward Schreyer prêterait le serment d'office au cours d'une cérémonie d'investiture à Rideau Hall. Aujourd'hui même, accompagné de

autres épisodes lassants des conférences fédérales provinciales. Au lieu d'atténuer les conflits constitutionnels, leur mode de fonctionnement absurde va encore les alimenter. Et le gros de l'énergie politique à Ottawa et au Québec se concentrera encore davantage dans les batailles pour remporter d'abord les consultations populaires.

Je voudrais avancer deux points dont le premier est peut-être susceptible d'étonner davantage que le second.

1 — Dans la logique d'un système en nécessité de « re-constitutionnalisation »,

sa femme et de ses quatre enfants, le successeur de M. Jules Léger s'envole pour Londres où il sera reçu par la reine au château de Sandringham. M. Schreyer rentrera à Winnipeg le 12 janvier et gagnera Ottawa le 17.

le plus haut titulaire de ce régime serait le plus apte à présider, avec la sérénité qu'il conviendrait, des travaux de cette ampleur. Et cela non pas parce que le gouverneur général du Canada possède de « grands pouvoirs », mais dans la mesure exacte contraire où il n'en a pas et où il n'est guère qu'un « symbole » justement. J'ai bien dit « présider », et non pas organiser ces travaux et les diriger quant au fond.

2 — Comme la profonde crise constitutionnelle, vers laquelle nous nous acheminons en bienheureuse inconscience, est aussi clairement programmée que l'indice de précipitation de neige qui sera plus haut en janvier qu'en décembre et en février qu'en janvier, il sera besoin d'un homme au-dessus de la mêlée et à qui (et même par qui) pourront continuer à parler les détenteurs des pouvoirs s'affirmant comme contradictoires. Il est assez possible que, non seulement les négocia-

Voir page 6: Un rôle nouveau

Finies les longues attentes!

Développement et impression des films couleur 110, 126 et 135, procédé C41 en 7 heures seulement!

LES FILMS PRESTO INC. 1978

Centre Capitol, rue McGill Collège entre la rue Sainte-Catherine et la Place Ville-Marie.

A Longueuil, chemin Chambly, face au centre d'achat Place Jacques-Cartier.

Le Phenicien

Gastronomie Libanaise

Cuisine familiale Ambiance chaleureuse

966 ouest, Ste-Catherine (face à Simpson)

Montréal, tél.: 861-2044

Sterling Lyon

Un changement de gouvernement à Ottawa servirait mieux le pays

par la Presse Canadienne

WINNIPEG (PC) — Le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, a dit qu'il respecte l'intelligence du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, mais qu'il pense qu'un changement de gouvernement à Ottawa servirait mieux le pays.

Dans une récente entrevue avec des courriéristes parlementaires, M. Lyon a commenté son rôle comme premier ministre alors qu'il entreprend la deuxième année de son mandat comme chef du gouvernement manitobain à la suite de la défaite du NPD à l'élection d'octobre 1977. Il a surtout parlé des relations de son gouvernement avec le gouvernement fédéral et de ses opinions au sujet de la relation entre la politique et les valeurs chrétiennes.

Voici un extrait de cette entrevue:

Q — Vous avez adopté une attitude très critique au sujet du gouvernement fédéral. Est-ce que cela ne vous inquiète pas un peu pour les relations futures entre le gouvernement du Manitoba et Ottawa?

R — J'ai affirmé, je pense, ce que la majorité des gens du Manitoba ressentent à l'endroit de certaines questions, qu'il s'agisse de questions économiques ou constitutionnelles. Il ne s'agit pas d'antagonisme personnel contre le premier ministre canadien. C'est apparu différemment parce que comme tous les politiciens il a un certain nombre d'adulateurs, particulièrement dans la presse de l'est du pays, et même ici dans la province.

Mais mes relations personnelles avec le premier ministre Trudeau sont satisfaisantes. J'ai du respect pour sa fonction et je le respecte comme un homme intelligent. Je pense que le pays pourrait cependant y gagner avec un nouveau gouvernement.

Q — L'an dernier vous avez dit que l'une de vos principales tâches serait de restaurer un plus grand sentiment d'appartenance communautaire chez les gens; vous disiez que le NPD avait encouragé les divisions entre les classes. Avez-vous fait des progrès?

R — Oh oui, définitivement. La lutte des classes, qui fait partie de la doctrine NPD — même si cela n'existe pas ils doivent la prêcher — est certainement propre à diviser.

Q — Lorsque vous parlez de lutte des classes et de divisions, pensez-vous pouvoir dire que vous avez éliminé ce sentiment aussi longtemps qu'il y aura des gens qui auront des revenus inférieurs à ceux des autres?

R — Bien, je n'ai jamais pensé que sur le plan personnel le montant d'argent que gagne une personne ait tellement à voir avec la qualité de la vie et le bonheur.

Q — Peut-être pas, mais vous admettez sûrement qu'avec plus d'argent on peut acheter de meilleurs aliments, de meilleurs logis, être plus libre de ses mouvements. Cela ajoute sûrement à la qualité de la vie.

R — Si vous êtes un matérialiste humaniste, ce que je ne suis pas, alors je suppose que vous seriez

d'accord. Mais si vous êtes un chrétien, ce que je suis, même si je ne suis pas un très bon chrétien, certes pas aussi bon que je devrais, alors je pense que vous avez un point de vue différent.

Q — Mais vous avez reçu une délégation de l'Eglise unie qui a soutenu que votre gouvernement fait souffrir les pauvres et il s'agit là de préoccupations qui ne sont pas étrangères aux chrétiens.

R — Ah, mais voilà, il y a des chrétiens qui placent au premier plan l'action sociale, tandis qu'il y a, d'autre part, des chrétiens qui croient d'abord en la rédemption personnelle. J'appartiens à ce dernier groupe de chrétiens.

Q — Pouvez-vous expliquer pourquoi?

R — Il ne s'agit pas ici d'une discussion religieuse. Mais pour me servir d'un exemple récent, ainsi pourquoi peut-on observer non seulement des cultes, mais de certains groupes fondamentalistes très légitimes, et d'autres groupes peut-être moins réguliers? D'après moi, les gens se détournent des Eglises traditionnelles qui ne prêchent plus, comme elles avaient l'habitude de le faire, l'Evangile de Jésus Christ. C'est ce que le peuple veut entendre. Je ne sais pas si vous avez vu un récent sondage de l'Eglise unie, qui a demandé ce que les gens pensaient des politiques de l'Eglise sur différents sujets. Ils ont constaté que les laïcs, les fidèles n'appuient pas le leadership de l'Eglise dans ces déclarations concernant les questions sociales, la

peine de mort, les questions économiques et politiques. Je crois cependant qu'il y a place dans l'Eglise pour des exposés de caractère social.

Q — Quelle est cette place?

R — Vous devez vraiment commencer avec l'individu. Vous devez comprendre, même si je l'explique de façon très imparfaite, la véritable signification de l'Evangile de Jésus-Christ. Tout est là. C'est tout le christianisme. Lorsque chacun comprendra cela, il sera alors plus facile d'assurer un plus grand amour fraternel.

Q — Mais cela n'est pas de l'action sociale?

R — Non, c'est du christianisme individuel... Les gens s'éloignent des Eglises parce qu'ils n'y trouvent pas le message qu'ils désirent entendre, c'est-à-dire un peu plus au sujet du péché et de l'imperfection humaine et toutes ces choses que nous savons être vraies et dont on ne nous parle plus. A la place, on parle de la condition des Indiens de Norway House; c'est bien, nous nous préoccupons tous de cela. Mais on ne leur dit pas ce que individuellement ils pourraient faire de ce sujet.

Q — Voulez-vous dire que le christianisme ne devrait s'occuper que de rédemption individuelle?

R — Pas uniquement. Tout ce que je dis c'est que l'action sociale ne doit pas remplacer le message de rédemption individuelle, et c'est ce qui se produit actuellement...



M. Sterling Lyon entreprend la deuxième année de son mandat comme chef du gouvernement du Manitoba. (Photolaser CP)

L'année scolaire sera prolongée jusqu'en juin dans certains cégeps

par Paule des Rivières

La grande majorité des collèges perturbés récemment par le conflit au sujet des prêts et bourses ont décrété la reprise des journées de cours perdus, de façon à assurer le respect du calendrier scolaire qui prévoit un minimum de 75 jours de classe pour chacune des deux sessions de l'année.

Cette décision qui, dans certains cas a suscité des réticences des étudiants, rend possible la poursuite des cours jusqu'en juin pour quelques milliers d'étudiants qui verront cependant leur chance de trouver un emploi d'été compromise. Cependant, bien que cet aspect de la prolongation de l'année ait été soulevé au cours des assemblées générales étudiantes, ces dernières ont dans l'ensemble endossé la récupération, avec ou sans l'appui de leur exécutif.



Moi un pollueur?
JAMAIS!

AQTE

Autre fait à signaler, au moins deux cégeps, tous deux de la région montréalaise, ont affirmé leur autorité en faisant savoir aux étudiants qu'ils ne toléreraient plus cette fois les manifestations étudiantes.

La direction du Cégep de St-Laurent, où la session d'automne se poursuit jusqu'au 19 janvier, a adopté une résolution stipulant qu'elle ne pourrait, à défaut d'un engagement écrit des étudiants et professeurs, garantir l'entreprise de la session d'hiver qui débutera le mois prochain. Les deux groupes se verront donc vraisemblablement demander un engagement de tranquillité.

Au Cégep de Montmorency, les étudiants ont dû hier signer un « formulaire de poursuite de la session » du 4 au 26 janvier, faute de quoi ils ne seront pas considérés comme officiellement inscrits. La direction a également fait savoir aux étudiants qu'elle n'hésiterait pas à prendre des mesures draconiennes pouvant aller jusqu'à l'expulsion de ceux qui s'aviseraient de mettre en péril le déroulement des activités pédagogiques habituelles.

Les étudiants de ce collège se sont réunis hier et ont accepté le calendrier scolaire modifié de l'administration, malgré une recommandation de rejet de leur exécutif. Un porte-parole étudiant a précisé hier au DÉVOIR que la direction avait refusé aux étudiants l'accès à l'auditorium et aurait même menacé d'expulser en bloc les membres dirigeants de l'association si l'assemblée devait avoir lieu. D'autre collèges ont prévu une reprise

débutant la semaine prochaine et attendent avec une certaine impatience l'issue du conseil central élargi de l'Association nationale des étudiants québécois (ANEQ) qui doit avoir lieu les 6 et 7 à Québec et au cours duquel les représentants des différentes associations étudiantes arrêteront leur stratégie pour les mois à venir. L'ANEQ a déjà fait savoir qu'elle n'entendait pas renoncer à faire pression pour l'obtention d'un meilleur système d'aide financière aux étudiants d'universités et de cégeps. Environ 25% des étudiants du secondaire accèdent au collège.

Le mouvement de protestation étudiante contre l'actuel régime d'aide financière débutait le 8 novembre dernier par un débrayage général des étudiants du Cégep de Rimouski. Le groupe a aussitôt reçu l'appui de l'ANEQ et plus de la moitié des 46 collèges du Québec vécurent dans les semaines qui suivirent des débrayages ou des journées d'étude.

Ce cégep de 2.000 étudiants a prévu que la session d'automne se poursuivra du 8 janvier au 6 février et que les cours ne se termineront pas avant le 15 juin. Les étudiants doivent se réunir mardi et discuter de l'horaire modifié imposé. Les cours reprendront également le 8 au Cégep de Chicoutimi où les étudiants doivent terminer leur session d'hiver le 8 juin.

Dans la région montréalaise, les étudiants du Cégep de Rosemont ont accepté hier en assemblée générale un nouveau calendrier qui prévoit que la session d'hiver se poursuivra jusqu'au 5 juin. A Mont-

morency, cette seconde session doit prendre fin le 31 mai au lieu du 15 alors qu'au Cégep de St-Laurent la date de la fin de l'année n'a pas encore été fixée. Les collèges du Vieux-Montréal et de Ahuntsic n'ont pas à prolonger la session puisque les débrayages n'ont pas été trop nombreux. Au Cégep de Maisonneuve il y aura également récupération et dans cet établissement la direction a discuté à quelques reprises de cette question avec les étudiants. Le principe d'une récupération y fut accepté mais le secrétaire général émettait hier l'avis qu'elle prendrait vraisemblablement et malheureusement plusieurs formes.

Signalons enfin que les professeurs ne sont pas payés pour le travail de récupération accompli puisque dans la quasi-totalité des cas il est effectué durant ce que la convention collective qualifie de période de disponibilité. Ce qui a fait dire au directeur des services pédagogiques du Cégep de Montmorency, M. Claude Delormier, que les enseignants n'iraient pas dans le sud cette fois-ci.

Via Rail veut rendre plus accessible le «p'tit train du Nord»

La Société Via Rail qui administre les services du train de fins de semaine sur les Laurentides, c'est-à-dire le «p'tit train du Nord», négocie présentement avec Canadien Pacifique à qui appartiennent ces trains pour que les usagers soient mieux servis notamment sur les portions où le train circule à vide.

Présentement, en l'absence des services d'autobus Voyageur paralysés par une grève, le «p'tit train du Nord» circule à vide le vendredi soir de Mont-Laurier à Montréal et le dimanche matin de Labelle à Mont-Laurier.

Ces horaires sont conformes en tout point à l'ordonnance émise l'an dernier par la Commission canadienne des Transports à la demande des usagers des Laurentides pour abolir les services sur semaine et mettre trois trains les fins de semaine.

Aux termes de l'ordonnance tous les passagers doivent descendre à Labelle le dimanche et le train fait le trajet à vide sur les 97 kilomètres qui séparent Labelle de Mont-Laurier en ne s'arrêtant pas aux stations de l'Annonciation, Lacoste, Nominique, Lac Saguenay et Barette où des gens pourraient l'utiliser.

Le vendredi soir, après avoir fait route jusqu'à Mont-Laurier, le train revient à vide sur Montréal pour reprendre son service le samedi matin. Surtout à cause de la grève mais aussi d'une façon générale les usagers par la voix de Transport 2000, un organisme qui s'occupe des transports en commun, ont demandé à deux reprises à Via Rail de changer cette situation d'autant plus que les transports collectifs sont déficients sur tout le territoire qui s'étend au nord de Saint-Jérôme.



Fiducie du Québec

La Rente à Versements Invariables...

pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts



La Rente à Versements Invariables de la Fiducie du Québec permet d'étaler vos revenus exceptionnels sur plusieurs années et alléger votre fardeau fiscal. Les revenus exceptionnels admissibles sont entre autres:

- Les allocations de retraite (journées de maladie accumulées, boni de départ... etc.)
- Les revenus provenant d'une oeuvre littéraire, ou d'activités à titre d'athlète, musicien ou professionnel du spectacle.
- Les revenus provenant de gains en capital imposable.

C'est aussi un placement avantageux qui offre un taux d'intérêt élevé et garanti pour toute la durée de la rente. Il n'y a aucun frais de gestion.

À la Fiducie du Québec, un personnel expérimenté est à votre disposition pour vous expliquer comment faire jouer à votre profit tous les avantages d'une Rente à Versements Invariables.

Sur demande et gratuitement, il pourra vous fournir une soumission écrite, à un taux concurrentiel et garanti.

Pour vous informer davantage, la Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur la Rente à Versements Invariables. Pour obtenir ce dépliant ou le guide des Modes d'épargne de la Fiducie du Québec, venez, écrivez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec
Service à la clientèle, Modes d'épargne
1, Complexe Desjardins
C.P. 34, Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1E4
(514) 281-8840

À l'extérieur de ces régions, composez sans frais 1-800-361-6840 et demandez le poste 8840.

Vous pouvez également vous procurer nos guides et dépliants dans tous nos bureaux de courtage immobilier.

La Fiducie du Québec...
pour un choix de Modes d'épargne



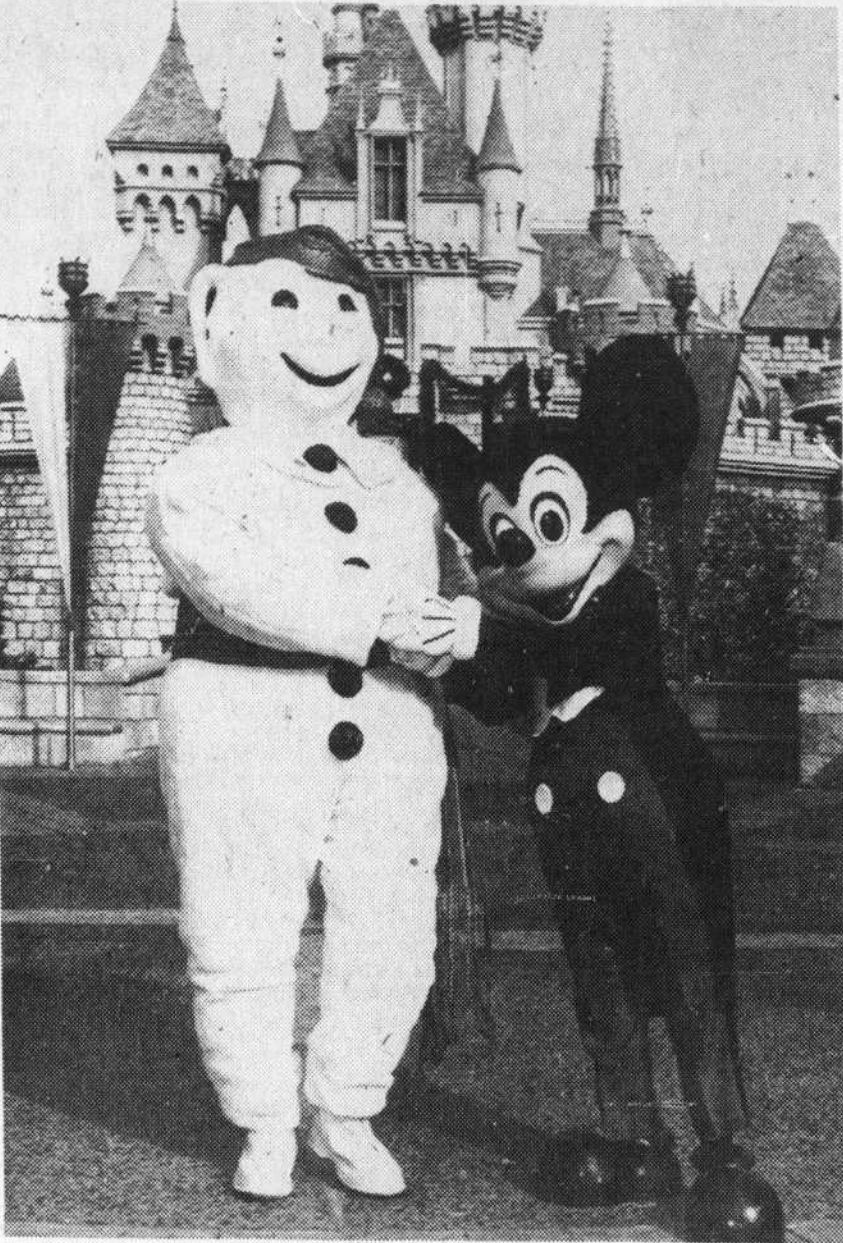
Vinitalia

Vecchi Castelli Romani
rouge, sec
545-D 3.10

Frascati
blanc, sec
appellation contrôlée
545-C 3.40



Représenté au Québec par
Les Distilleries Dumont Ltée,
Rougemont.



Le vieux Mickey et le jeune Bonhomme se sont serrés la pince hier à Disneyland. Mickey a 50 ans et le Bonhomme Carnaval, célèbre représentant du carnaval de Québec, est allé quant à lui célébrer chez nos voisins du sud son 25ème anniversaire, ou à tout le moins celui de la manifestation la plus populaire au Québec. (Photolaser AP)

Star: les parties négocient les salaires

La direction du Montreal Star a rencontré hier les représentants des trois syndicats s'étaient entretenus avec les représentants des deux syndicats des ateliers, puis avec ceux de la Newspaper Guild, qui regroupe quelque 550 journalistes et employés des services du tirage et de la publicité.

L'éditeur du Montreal Star, M. W.A. Goodson, a révélé hier que les négociations s'étaient déroulées dans le but de mettre fin au différend qui empêche la publication du journal depuis le 14 juin 1978.

Seuls les 90 pressiers membres du Syndicat international des employés d'imprimerie et des communications graphiques sont en grève au Montreal Star. Deux cents autres employés de la composition, membres de l'Union internationale des typographes, négocient de concert avec les pressiers, mais ne se considèrent pas en grève.

M. Goodson a précisé qu'avant Noël, les négociateurs avaient réussi à disposer de toutes les questions non financières soulevées par les syndicats des ateliers, et les négociations d'hier ont porté sur les questions salariales.

Le contrat liant les membres de la Guilda de leur employeur est venu à expiration le 15 juin, au lendemain du déclenchement de la grève et quelques jours avant la mise à pied par la direction de tout le personnel du journal pour la durée du conflit.

Les négociations avec les représentants de la Guilda ne touchent pas encore les questions financières, a expliqué hier M. Goodson, mais la partie patronale ne se sent pas dans l'obligation d'attendre que ce sujet soit abordé à la table de négociations avant de présenter des offres à tous ses employés.

Les pressiers, en déclenchant leur arrêt de travail, avaient fait valoir que la partie patronale cherchait à éliminer des postes. De leur côté, les employés de la composition craignaient que plusieurs emplois ne soient éliminés par la mise en place d'un système de typographie automatique.

M. Goodson avait démenti les rumeurs voulant que le Star cherchait à abolir des emplois en introduisant des systèmes modernes dans ses ateliers. Le Star fait partie de la chaîne Free Press, qui groupe plusieurs quotidiens dont le Globe and Mail, l'Ottawa Journal et le Winnipeg Free Press.

Selon le GAM et le RCM

La loi 44 est difficile à appliquer

par Alain Duhamel

Aussi bien au Groupe d'action municipale (GAM) qu'au Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), la nouvelle loi sur les élections municipales (loi 44) s'avère difficile d'application le moment venu de préparer les rapports sur les dépenses électorales.

« Toute la ville de Montréal est considérée comme un seul comté », déclare M. Abe Lemouchik, président du RCM. Pour le président du GAM, M. Robert Pétrelli, la loi ne tient pas compte de la taille de Montréal (54 districts électoraux, plus de 665.000 électeurs). « Il faut prévoir une autre formule, plus simple que celle-là qui me paraît bonne pour des villes de 50.000 habitants », estime-t-il.

Dans une semaine au plus tard, tous les partis politiques municipaux et leurs candidats devront avoir remis le rapport complet de leurs dépenses électorales au directeur général du Bureau du financement des partis politiques du Québec.

C'est la première fois que les partis politiques municipaux de Montréal doivent rendre compte de leur financement et de leurs dépenses. Aucune personne du Parti civique n'a pu être rejointe hier pour livrer un commentaire sur les rigueurs de la nouvelle loi sur les élections municipales.

Les partis d'opposition, qui n'ont fait élire que deux conseillers, ont eu fort à faire depuis le 12 novembre pour rassembler tous les documents de la campagne électorale. La loi impose aux candidats de justifier par une facture toute dépense supérieure à \$25 et de joindre le tout au rapport général.

M. Pétrelli estime que le GAM, avec ses fonds et les remboursements prévus par la loi, fera ses frais à peu de choses près. Il se propose de rendre public le rapport quelques jours après son dépôt au Bureau du financement des partis politiques. La loi oblige le directeur général du

Bureau à publier le rapport des dépenses des partis dans les dix jours suivant sa réception et de le rendre accessible au public pendant 180 jours.

Depuis, les élections, le GAM a réuni tous ses candidats pour faire l'analyse de la campagne électorale. « Le moral est excellent », affirme M. Pétrelli. « Nous sommes devenus le second parti. Quatre ans, peut-être moins, ce n'est pas la fin du monde. C'est évidemment le dernier mandat du maire actuel », a commenté le président du GAM.

Le GAM entend définir un programme d'action à la prochaine réunion du Conseil des districts prévue dans quelques semaines.

Du côté du RCM, le rapport des dépenses électorales indiquerait un déficit d'environ \$25.000. Par mesure d'économie, le RCM avait centralisé les achats de tous les comités de districts.

Le rapport doit distinguer les dépenses par district des dépenses de la campagne à la mairie. « Elle est presque paralysante cette loi », commente M. Lemouchik.

Le président du RCM affirme que son parti a tiré des enseignements de la campagne électorale. « En 1974, c'était l'euphorie (18 candidats élus), déclare-t-il. Mais nous avons perdu des gens. Nous voulons nous servir des candidats pour monter une organisation dans les districts. »

Depuis les élections, le conseil général du RCM s'est réuni deux fois pour faire l'analyse de la situation et mettre en place des comités de travail. Ainsi, le conseiller du RCM, M. Michael Faïnstat, pourra s'appuyer sur un Comité d'action composé d'anciens conseillers et de candidats parlementaires. Un autre comité a pour tâche d'analyser la loi 44 et de proposer au gouvernement québécois des modifications.

En février, le RCM se propose de tenir un colloque sur l'organisation du parti.

En quatre années d'existence, le RCM n'a jamais tenu de véritable campagne de recrutement et de financement. M. Lemouchik estime que le RCM, pour devenir une véritable solution de remplacement à l'administration Drapeau, doit pouvoir compter sur 5.000 membres et sur un budget annuel de \$75.000 dont une bonne partie irait dans une caisse électorale. « Nous voulons planifier sur quatre ans afin de mieux préparer notre caisse électorale », a-t-il dit.

« Le RCM entend toujours jouer son rôle comme seul véritable parti politique

municipal, soit à l'intérieur soit à l'extérieur de l'hôtel de ville, afin que l'administration réponde aux véritables besoins de la population », poursuit M. Lemouchik pour qui la période des déchirements internes, si dommageable à l'action du parti, paraît enfin révolue.

Des réunions dans les districts, des colloques sur des thèmes précis devraient permettre de dégager des consensus plus propices, selon M. Lemouchik, à la tenue d'un congrès général où les militants prendront position et définiront un programme d'action.

Taillibert devrait \$3 millions au fisc

L'architecte français Roger Taillibert, le concepteur des installations olympiques de Montréal, aura jusqu'au 15 février pour contester une ordonnance provisoire de la Cour fédérale canadienne de constitution de charge immobilière de sa propriété, à Saint-Sauveur-des-Monts, comté de Terrebonne, en guise de garantie d'une dette de \$3.564.824 au fisc d'Ontario.

Le relevé effectué par le ministère des revenus de l'architecte pour l'année 1975 fait état d'un impôt impayé de \$2.936.105,08 auquel il faut ajouter un intérêt ordinaire de \$719.000,40, couru jusqu'à maintenant, ainsi qu'un intérêt supplémentaire dû depuis le 8 novembre 1978.

C'est le 4 décembre que le juge Décarie a émis cette ordonnance visant un terrain de 13.000 pieds carrés, au 45 rue Fillion, à

Saint-Sauveur, et sur lequel est érigée une maison, le tout d'une valeur de \$34.720, selon le rôle d'évaluation de la municipalité.

Après le 5 février, et à moins d'une contestation de la part de l'architecte, l'ordonnance provisoire deviendra permanente.

Le saccage de LG-2 rebondit en cour

Le saccage survenu le 21 mars 1974 au chantier LG-2 de la Baie-James sera à nouveau évoqué en cour à compter du 15 janvier lorsque le juge Claude Bisson, de la Cour supérieure, sera saisi d'une poursuite de \$31.275.000 intentée par la Société d'énergie de la Baie James contre cinq individus, quatre instances syndicales et le Conseil de tutelle du local 791 des opérateurs de machinerie lourde (FTQ).

Parmi les défendeurs, dans cette affaire, on relève les noms de Yvon Duhamel, qui a déjà écopé de 10 ans de pénitence au terme d'un procès au criminel en rapport avec cette affaire, Michel et René Mantha, Maurice Dupuis et André (Dédé) Desjardins.

Le Local 791 est aussi poursuivi de même que l'Union internationale des machinistes, local d'Amérique, dont le siège social est à Washington, le local 134 de l'Union des Charpentiers d'Amérique et le Conseil provincial des métiers de la construction (GTQ).

Un premier meurtre à Montréal

Un homme de 34 ans, M. Jean-Claude Brousseau a connu hier matin le triste privilège de devenir la première victime d'assassinat à Montréal cette année.

Il a été poignardé au cours de la soirée de mardi à son appartement du boulevard Lajeunesse à Montréal et est mort des suites de ses blessures vers 4 h hier matin à l'hôpital Jean-Talbot.

Les enquêteurs Roger David et Arthur Laurin de l'escouade des homicides de la police de la Communauté urbaine de Montréal, poursuivent leur travail. On croit qu'il s'agit possiblement d'une affaire de meurtres, l'assassinat étant survenu après une altercation entre la victime et un individu non identifié au cours de la soirée.

Y penser c'est bien Y participer c'est mieux OXFAM

SESSION D'HIVER de la



POTERIE BONSECOURS

CENTRE DE CÉRAMIQUE

Tournage - Façonnage

Émaillage - Cuissons - Batik

Peinture sur soie - Dessin

Sessions de 12 semaines

15 janvier au 2 avril

Inscription et renseignements à la

POTERIE BONSECOURS

433, rue Notre-Dame est, Vieux-Montréal

844-6165 ou 844-6253

Permis Culture Personnelle no 749583

Les suicides sont plus fréquents chez les hommes que chez les femmes

par Gilles Provost

L'analyse des 203 cas de suicide évidents survenus dans la région de Montréal au printemps dernier révèle que cet acte de désespoir est deux fois plus fréquent chez les hommes que chez les femmes. De plus, le fait d'être heureux en ménage semble un excellent antidote puisque c'est parmi les gens mariés qu'il y a le moins de suicides.

Réalisée par un étudiant en médecine légale de l'Université de Montréal, M. Louis Bédard, cette étude confirme aussi que le suicide est particulièrement « populaire » auprès des jeunes adultes: le tiers des femmes qui se sont suicidées et 43% des hommes avaient entre 20 et 35 ans.

Contrairement à la courbe de mortalité naturelle qui augmente avec l'âge, les suicides tendent au contraire à se raréfier mais les données recueillies par M. Bédard semblent montrer qu'il y a des cycles plus favorables au suicide au cours de la vie. Chez les hommes, ces sommets surviendraient vers 25 ans, 40 ans, 60 ans et 75 ans. On constate un phénomène similaire chez

les femmes mais avec un retard de cinq ans.

Contrairement à ce qu'on dit souvent, M. Bédard a été incapable d'établir la moindre relation significative entre le moment du suicide et le rythme biologique des individus. Ainsi, ni l'heure du jour, ni le jour du mois, ni la phase lunaire ne semblent modifier la fréquence des suicides.

Dans trois cas sur quatre, on ne retrouve aucun document dans lequel le désespéré aurait expliqué son geste ou fait part de ses dernières volontés avant de se enlever la vie. Et quand on trouve une telle « lettre d'adieu », il est rare qu'elle contienne réellement des salutations à l'intention des proches.

Dans la grande majorité des cas, explique M. Bédard, les victimes de suicide ont surtout cherché à expliquer leur état d'âme et elles se jugent très sévèrement. Souvent, elles décident de se enlever la vie parce qu'elles n'ont rien réussi et « ne valent rien ».

Parfois aussi, les victimes rejettent la responsabilité de leur geste sur leur

conjoint, sur leurs parents ou amis.

Souvent, ceux qui optent pour le suicide ont connu peu auparavant des maladies graves ou souffrent de maladie chronique. Dans un cas sur quatre, il y a aussi de fortes composantes émotives: perte récente d'un être cher (ou perte imminente), échec à un examen, homosexualité inacceptée dans le milieu social, etc.

Les techniques de suicide varient aussi beaucoup selon les individus: la moitié des femmes optent pour l'ingestion massive de médicaments, tandis que souvent toute leur pharmacie à l'aide d'une bonne dose d'alcool. Les hommes, de leur côté, semblent préférer les armes à feu ou la pendaison (un cas sur quatre). Le gaz est plus apprécié des jeunes tandis que la noyade se retrouve plutôt chez les vieux. Les sauts en bas d'édifices élevés ou devant le métro ont aussi une certaine fréquence tandis que le recours à l'arme blanche a perdu de sa faveur.

Ces résultats ont été divulgués hier à l'Université de Montréal dans le cadre d'un mini-colloque où les étudiants en

médecine venaient communiquer les résultats de leurs stages de recherche effectués l'été dernier.

Parmi les autres communications, soulignons celle de M. Michel Clément qui a montré que des teneurs élevées en sélénium dans le sperme des hommes de la région de Montréal étaient généralement associées à une faible motilité des spermatozoïdes et à une faible pourcentage de cellules vivantes. Un excès de ce métal pourrait donc diminuer la fécondité.

L'étude montre aussi que les taux élevés de ce métal se retrouvaient seulement chez les sujets de son échantillon qui étaient domiciliés sur l'île de Montréal tandis que les taux les plus faibles étaient surtout concentrés chez ceux qui habitaient à la campagne. Comme la teneur en sélénium semble liée à la quantité de cet élément que chacun absorbe, le phénomène pourrait être relié à l'environnement plus ou moins pollué.

M. Clément a toutefois précisé que ses travaux n'ont pas été assez poussés pour vérifier de telles hypothèses.

Aucune rencontre de négociations n'est prévue entre Voyageur et ses chauffeurs

par André Tardif

Sauf pour l'épisode de chèques de paye qui tardaient à venir, le conflit de travail entre la compagnie Voyageur et ses 363 chauffeurs d'autobus desservant le Québec est au point mort, aucune rencontre de négociations n'étant prévue dans l'avenir immédiat.

Les chauffeurs, qui entreprennent aujourd'hui leur deuxième semaine de grève légale à la suite d'un premier débrayage d'une semaine, ont obtenu une paye rétroactive hier, mais pour ce faire, ils auraient eu recours à une épreuve de force.

« Il s'agissait d'un arrérage de deux semaines qui devait être remis aux chauffeurs hier matin », relate M. Richard Quellet, l'agent d'affaires du syndicat affilié à la puissante centrale des Teamsters of America.

« Or, comme on semblait avoir perdu (!) ces chèques, un groupe d'environ 25 s'est rendu au terminus, et les payes sont soudainement réapparues. »

Selon M. Roland Besner, directeur des relations publiques chez Voyageur, ce n'était pas du tout le cas.

« Quand nous payons nos chauffeurs, ils doivent remplir certaines formalités,

entre autres nous remettre l'argent des billets qu'ils ont eux-mêmes vendus ainsi que les billets non vendus. Hier, certains grévistes avaient oublié ces billets à la maison. Tout s'est finalement réglé à l'amiable. »

Le terminus du coin Berri-de-Maisonnette bourdonnait d'activité hier, mais à l'extérieur plutôt qu'à l'intérieur contrairement à la normale. Plusieurs des 109 transporteurs québécois utilisant la gare pour les départs et les arrivées y envoient toujours leurs véhicules, mais ceux-ci doivent se garer rue Berri, de Maisonnette ou Saint-Hubert pour cueillir ou débarquer leurs passagers.

Le STIMM réclame une enquête sur la fermeture du journal

Les 92 journalistes de l'ex-Montréal-Matin aimeraient, d'une part, connaître les causes réelles de la fermeture de leur quotidien, et ils voudraient également que les clauses de séparations contenues dans leur convention collective soient respectées intégralement.

Lors d'une assemblée générale à laquelle assistaient, hier, près de 80% des membres du Syndicat des travailleurs en information de Montréal-Matin (STIMM), deux résolutions en ce sens furent adoptées.

On voudrait d'abord, selon le président, M. Gérard Robitaille, que le gouvernement du Québec enquête sur les causes réelles qui ont entraîné la fermeture du quotidien, le 27 décembre, fermeture décidée par la société propriétaire, Gesca Ltée, une filiale de Power Corporation.

Les syndiqués ont d'autre part demandé à leur comité exécutif de retenir les services de conseillers juridiques pour

garantir le respect des clauses de séparation d'un contrat de travail acquis le printemps dernier, après un arrêt de travail de sept mois, qui avait également paralysé La Presse.

La loi provinciale prévoit le versement de trois mois de salaire en cas de fermeture, tandis que la convention collective prévoit le versement de trois semaines de salaire pour chaque année d'emploi, à raison d'un versement hebdomadaire à compter du 28 mars.

« On nous a demandé de prendre tous les moyens légaux pour que les sommes qui sont dues aux membres soient versées selon le contrat de travail », a précisé Gérard Robitaille.

Au cours de l'assemblée, certains membres ont exprimé des opinions fort pessimistes. L'un craignait que dans trois mois, à la suite du démembrement du syndicat, l'employeur ne tente de se soustraire à ses obligations, forçant ainsi les journalistes à entreprendre des dé-

marches individuelles qui risqueraient d'être laborieuses.

Un autre syndiqué a même exprimé la crainte que Power ne vende le nom de Montréal-Matin pour la somme nominale d'un dollar et autres considérations, ajoutant que l'acheteur pourrait légalement déclarer faillite trois mois plus tard pour se soustraire à toute obligation financière vis-à-vis des ex-employés du quotidien.

« Ceci nous a semblé du charriage idéologique, relate le président du STIMM. Nous avons toutefois, pour les apaiser, demandé au président du conseil de Power, M. Paul Desmarais, de verser les sommes dues en fidéjussés pour rassurer nos membres. Et les intérêts de cet argent resteraient à la Power. »

Enfin, en collaboration avec la Fédération nationale des communications (CSN) auquel il est affilié, le STIMM est à mettre sur pied un bureau de placement pour ses membres.

TELEPHONEZ-NOUS
FRAIS VIRES ACCEPTES

TISSAGE LECLERC
COURS DE
TISSAGE
LECLERC
COURS DE
TAPISSERIE
GOBELIN
DEBUTANT LE
8 JANVIER

INSCRIPTION
DES MAINTENANT

1514
384-9500

Quand le PC veut séduire le Québec

Le député conservateur de Rosedale a dû rassurer lui-même, dimanche, l'animateur d'une émission télédiffusée qui, stupéfait et quelque peu chagriné, venait de l'entendre dire qu'il accepterait de négocier avec le gouvernement québécois, advenant une victoire de l'option péquiste au référendum. M. Lévesque « n'est pas le diable », lança M. David Crombie à celui qui lui reprochait de se préparer à s'asseoir à la table du malin en personne, donc de céder à une tentation menant le pays à la damnation. La métaphore était très juste: c'est à un véritable exorcisme du problème québécois que M. Crombie invitait le Canada anglais, en donnant lui-même le signal de départ.

Aux Québécois, rien n'aura paru très révolutionnaire parmi les propos de l'ex-maire de Toronto qui a rejoint récemment les banquets conservateurs aux Communes. Ayant examiné le programme péquiste, y ayant décelé bien des éléments d'une formule confédérative sinon fédérative, il croit que le réalisme a fait son oeuvre chez les souverainistes et qu'ils seront de plus en plus prêts à « traiter » raisonnablement avec le reste du Canada. S'ils obtenaient au surplus une majorité de voix au référendum, conclut-il, il serait « sot » de boudier les négociations qu'il s'imposeraient, et qui ne seraient pas plus hérétiques, à son avis, que celles de 1867.

Hors Québec toutefois, c'est sans doute la première fois qu'un homme politique canadien-anglais de quelque poids va aussi loin dans l'acceptation tranquille des conclusions d'un référendum qui serait défavorable à Ottawa.

Sauf un groupe d'intellectuels « pour une nouvelle constitution » qui s'étaient manifestés, dans l'indifférence générale sinon l'agacement des milieux politiques, au lendemain de l'élection québécoise de 1976, nul n'osait s'aventurer sur ce terrain. Les dirigeants libéraux, M. Trudeau en tête, l'avaient d'ailleurs miné. On a maintes fois entendu le premier ministre déclarer qu'il ne serait certes pas celui qui négocierait avec le Québec, et la « ligne de parti », dans son entourage comme chez les stratèges de « l'unité », a toujours été de pré-

senter le Parti québécois comme un « ennemi de l'intérieur », dont les paroles changeantes ou la confusion ne cachaient rien d'autre qu'une intention à jamais arrêtée de « briser » irrémédiablement le Canada. Au moindre tête-à-tête civilisé avec le premier ministre du Québec, le chef conservateur, M. Joe Clark, se voyait accusé de « pactiser » avec l'adversaire et il est d'ores et déjà évident que le Parti libéral jouera largement de ce thème contre le PC lors de la toute prochaine consultation électorale.

Dans ces conditions, un député-vedette comme M. Crombie joue gros jeu en agitant sans enervement des hypothèses de négociation. On imagine mal qu'il l'ait fait sans avoir consulté quiconque, d'autant que ses interviewers ont obtenu ses déclarations sans effort. Si l'un des canons du Parti conservateur prend un tel risque calculé, c'est sans doute qu'il croit que l'opinion canadienne est prête au choc, ou même qu'on ne peut plus la choquer en évoquant la possibilité de « traiter » avec le Québec.

Indépendamment des desseins électoraux inévitables derrière cette manœuvre, le seul fait de pouvoir s'y livrer indique une maturation des conditions de dialogue. Reste à savoir si le Parti conservateur est en train de s'y engager sérieusement ou s'il tente superficiellement de faire la cour au Québec le temps d'un flirt jusqu'au jour du scrutin.

M. Crombie a en effet donné prise à quelque suspicion à cet égard en poussant la volubilité jusqu'à indiquer qu'il aimerait mieux discuter avec René Lévesque qu'avec Claude Ryan. Outre qu'un fédéraliste devrait normalement préférer le programme du second à celui du premier et non les assimiler aussi curieusement, on ne voit guère ce qui l'a poussé à un salut aux troupes péquistes. Si le PC n'est pas suicidaire au point d'y chercher un appui électoral ouvert, il ne détesterait sûrement pas que les nombreux abstentionnistes qu'on y retrouve lors des scrutins fédéraux décident de passer dans son camp.

Au même moment, les stratèges conserva-

teurs font la chasse aux candidats « sérieux » à travers le territoire si ingrat que leur a presque toujours été le Québec, et Joe Clark y multiplie les excursions, messages, et entrevues avec les médias de langue française. La seule conclusion qu'on puisse tirer de tout cela pour l'instant, contre des pronostics plus cyniques, est que le PC a refusé l'idée toujours tentante pour lui de forcer la porte du pouvoir en prenant le Canada sans le Québec, ce qui serait mathématiquement possible mais politiquement explosif.

Mais sauf pour se présenter sans cesse comme de meilleurs « négociateurs » que les libéraux autour de la question québécoise, les conservateurs sont encore loin d'avoir démontré qu'ils auraient quelque option cohérente à déposer sur la table.

Depuis la victoire péquiste de 1976, la stratégie du PC a au contraire été plutôt évasive. On a fait connaître, le printemps dernier, quelques « documents de travail » qui avaient la forme de propositions constitutionnelles sans être officiellement intégrées au programme du parti. Pas plus que celles de M. Trudeau, ces propositions ne traitaient spécifiquement du cas particulier du Québec, et elles demeuraient fort générales. Quant au concept même de la « souveraineté-association », on n'a jamais ou rarement entendu un dirigeant conservateur épiloguer sur ce thème, que ce soit pour le défier ou pour le mieux comprendre.

Et même si M. Clark avait une vision de l'avenir du Québec et du Canada dont il ne voudrait étaler les couleurs qu'en temps électoral opportun, la cohérence de son parti ne serait pas assurée. On l'a déjà vu faire un jour à Montréal des discours intensément décentralisateurs, contredits le lendemain aux Communes par un de ses députés d'arrière-ban mal averti des conversations de l'heure.

Pour conquérir le Québec, il ne suffira pas au PC d'envoyer son plus sympathique député en éclaircir, et d'adopter l'allure sereine qui manque à ses adversaires. Il lui faudra une politique, et on l'attend toujours.

Lise BISSENETTE

LETTRES AU DEVOIR

■ Et nous fendrons la peur...

Une année se termine
une autre commence
toi parti et cette enfant
qui me revient
tourne tourne la roue
meule à broyer les coeurs
carrousel de joies et de peines
la vie s'enroule autour
de la terre
Le long ruban des souvenirs
attache l'âme au corps
je me rappelle ce dimanche
de lumière

et nous plongeons en l'amour...
Je sais la douleur des
liens coupés
le ventre arraché
Mais les retours qu'on
n'attend plus
mais le reflux des tendresses
chassent la mort
Une année après l'autre tout
recommence
l'urgence à aimer au-delà
de la souffrance
et l'on bâtit ses heures comme

des cathédrales
jusqu'au clocher jusqu'à
la ligne d'horizon
tout près à portée de
la main

De ces jours nouveaux
encore tissés de bonheur
encore ourlés de détresse
se faire un cheval ailé
Et nous fendrons la peur...

GINETTE STANTON

Québec, le 28 décembre 1978

■ Ni Marx ni Mao n'étaient marxistes

Dans son édition du 21 décembre dernier, LE DEVOIR rapportait une nouvelle de l'agence Reuter dans laquelle le chef de l'Etat albanais, M. Enver Hoxha, accuse une fois de plus la pensée de Mao Tse-toung de révisionnisme et d'anti-léninisme. La querelle Chine-Albanie n'est pas récente, car depuis juillet 1977 l'Albanie ne cesse de critiquer « la théorie des trois mondes » (superpuissances, pays développés et pays en voie de développement) de Mao. Cette querelle idéologique est

à l'origine de la rupture de certains liens contractuels entre la Chine et l'Albanie au début du mois de juillet dernier. Mais l'essentiel de cette dernière intervention de M. Hoxha c'est qu'il affirme clairement que Mao n'était pas marxiste.

D'autre part, dans un numéro récent d'une revue de la République fédérale allemande (Scala, no 10, 1978), on pouvait lire un article sur Karl Marx où l'auteur, après avoir noté tous les méandres, les triturations et interprétations

qu'a subis la pensée de Marx depuis plus d'un siècle, affirme que Karl Marx aurait lui-même dit « Pour mon compte, je ne suis pas marxiste ».

Si Mao n'est plus marxiste et si Marx n'est pas marxiste qui donc peut se dire marxiste? En tout cas, tous ceux qui se prétendent marxistes devraient peut-être s'interroger. Que voulez-vous, aujourd'hui on ne sait plus vraiment qui est qui!

GUY LACHAPELLE
Montréal, le 22 décembre 1978

■ À M. René Lévesque

Que M. René Lévesque se prenne pour un laudateur de Themis (déesse de l'ordre établi), cela se conçoit à la veille d'un référendum.

Que M. René Lévesque se pose en flagorneur des plus vils instincts conservateurs de la loi et de l'ordre, cela s'admet. M. Lévesque se veut être responsable.

Que M. René Lévesque fasse de l'errance constitutionnelle en mêlant le juridique et le législatif, cela se comprend à la veille d'un débat où le devenir des Québécois va crucialement se poser, on peut, peut-être, faire preuve d'indulgence.

Mais que M. René Lévesque, thaumaturge des Québécois, ne puisse assumer le fait de se voir confronter sur sa gauche avec le spectre d'une autre

pensée nationaliste et que cela lui fasse faire des déclarations à l'emporte-pièce alors que le couple Cossette-Trudel est aux mains de l'appareil juridique, alors là non!

M. René Lévesque, au nom d'une recherche de capital politique, tombe dans les travers d'une pensée totalitaire où questions et réponses n'ont plus de sens. Seul le verbe — le verbiage — devient roi. Il ne joue pas sur la rationalité du discours, non! M. Lévesque joue sur les « tripes » du peuple.

Certes, M. Lévesque fait preuve d'un sens politique très sûr, en l'espace de quelques mots, il rejoint les milliers de lecteurs d'Allô Police et de la presse à Québec — belle percée. Mais, la fonction de l'homme politique n'est

pas d'être une auberge espagnole, c'est d'être parfois et surtout un garde-fou des tentations les plus conservatrices qui peuvent animer une société.

Quel beau pays que l'on nous prépare, où les moindres garanties constitutionnelles s'effondrent sous le coup de butoir du chef de l'exécutif. Quel beau pays, où avant même que de présumés coupables — les Cossette-Trudel — se retrouvent en procès qu'ils se voient déjà jugés et soumis à la vindicte populaire.

Supplique: M. Lévesque, je vous en prie, cessez de vous prendre pour l'archange saint Michel, patron des forces policières et la sécurité, votre crédibilité y gagnera d'autant.

GUY-ANDRÉ KIEFFER
Ottawa, le 14 décembre 1978

■ La vie est sacrée dès son début

(Lettre adressée à M. Denis Lazure, ministre des Affaires sociales du Québec.)

Nous voulons par la présente signaler notre position quant à l'implantation, au Centre Hospitalier de l'Université Laval, d'un comité d'avortements dits thérapeutiques.

Nous faisons nôtre la Déclaration médicale internationale qui stipule que: « A chaque instant de son développement, le fruit de la conception est un être vivant, essentiellement distinct de l'organisme vivant maternel qui l'accueille et le nourrit. »

« De la fécondation à la sénescence, c'est ce même être vivant qui s'épanouit, mûrit et meurt. Ses particularités le rendent unique et irremplaçable. »

« De même que la médecine reste au service de la vie finissante, de même elle la protège dès son commencement. Le

respect absolu dû aux patients ne dépend ni de leur âge, ni de la maladie ou de l'infirmité qui pourrait les accabler. »

« Devant les détresses que peuvent provoquer des circonstances tragiques, le devoir du médecin est de tout mettre en oeuvre pour secourir ensemble la mère et son enfant. »

Il y a quelques décennies, on reconnaissait à certains hommes le droit de vie et de mort sur les esclaves noirs dont ils avaient acheté la liberté. On a depuis, heureusement, rejeté cette forme de discrimination. Mais, aujourd'hui, une autre forme de discrimination extrêmement grave puisqu'elle touche les hommes les plus faibles, les enfants non encore nés, est en train de prendre racine au Québec.

De même que certains hommes ont eu le courage de s'opposer à l'esclavage des noirs et

de proclamer haut et fort le droit à la vie et à la dignité pour tous ces hommes, ayons aussi la force de contrer l'offensive qui est faite de retirer d'une manière effective, à une partie de l'humanité, aux enfants non encore nés, la légitime reconnaissance et le respect intégral de leur droit inaliénable à la vie.

Chaque personne humaine se possède elle-même, elle possède aussi sa vie: cela exige de tous à son égard une stricte justice.

Nous espérons, Monsieur Lazure, que vous saurez faire pour les enfants non encore nés ce qu'ont fait, à travers l'histoire, certains hommes pour d'autres catégories de personnes humaines.

Michel FAUTEUX,
secrétaire,
L'Institut apostolique
Renaissance Inc.,
Ste-Foy, le 9 décembre 1978.

■ \$400 milliards pour faire verdier les déserts

En lisant le Courrier de l'Unesco « Education et désarment » et en sous-titre « Un droit fondamental: être libéré de la peur » je me suis mis à rêver, à penser et à rêver. 400 milliards de dollars dépensés en moyenne chaque année en armements. Où donc va-t-on chercher ces 400 milliards de dollars? Dans les pays pauvres en les exploitant, en les siphonnant et en leur retournant à prix d'or nos habitudes et nos vices. On les regarde sans broncher mourir de faim en leur offrant, en rechignant, la demie ou le quart du produit national brut. La faim. Ce mot ne résume-t-il pas tous les autres maux de notre civilisation? Pauvreté, maladie, insécurité, cruauté, destruction, guerre, guerre. 400 milliards. Plus de recherches diaboliques pour s'armer de plus en plus efficacement, plus de peur, être libéré de la peur; 400 milliards, les déserts refléteraient, l'insécurité disparaîtrait, les eaux redeviendraient limpides, les arbres lèveraient orgueilleusement la tête et la terre, la terre bénie nourrirait tous les hommes sans exception. 400 milliards, les génies se torturent les méninges pour inventer la destruction du genre humain et de la terre entière, animaux et nature pour arriver à faire d'une surface vivante une surface morte comme celle de la lune qu'on a enfin conquise, imaginez, on a conquis la lune.

Et, en rêvant, je pensais aux animaux, à la douceur de leurs moeurs, à tout ce qu'ils nous enseignent: les barrages, les nids, les toiles d'araignée, les chants des oiseaux, et bien d'autres choses merveilleuses encore, les fleurs qui tendent leur poen aux abeilles, les vaches, les chèvres qui nous donnent leur lait... Que ferait l'homme avec toute son intelligence sans les animaux, sans la nature que nous détruisons systématiquement?

Et en rêvant, en rêvant toujours, je me disais que tous les êtres vivants ont un territoire à défendre. Que font les animaux pour défendre leur territoire? Ils se battent loyalement avec leurs griffes, avec leurs pieds, avec leurs têtes. Le territoire de mon siamois c'est mon appartement. L'autre jour, dans ma porte entrebâillée, je vois apparaître une belle grosse chatte noire aux yeux verts qui regardait curieusement avec l'envie d'entrer. Mon siamois, d'abord immobilisé par cette menace, s'avance avec détermination vers l'intruse qui ne bouge pas, et soudain, fait un chahut énorme avec sa gueule — il n'a pas ses griffes — et se lance furieux sur l'impudente qui enfin recule. De justesse, j'évite la bataille et je fais vite rentrer le matou dont la queue a grossi d'une façon phénoménale. Voilà ce qui s'appelle défendre son territoire.

Si les hommes faisaient de

même. Plus d'armes abstraites, plus de machines infernales, une troupe de conquérants avance pour envahir un territoire, une troupe d'autochtones les repousse avec leurs pieds, avec leurs poings, avec leurs gueules. Des hommes se battent contre des hommes. Plus question de destructions de territoire, de massacres de femmes, d'enfants, de malades, de vieillards, d'infirmités, plus question d'anéantissement des oeuvres d'art, patrimoine de l'humanité, sa spiritualité. Non. On se bat aux frontières. Plus de villes en flammes, plus d'explosions, de canonnades, d'avions monstrueux, plus de guerre sans nom, sans visage, rien que des poings, des bottes, des dents.

C'est ce que je souhaite de tout mon coeur à l'humanité de 1979, moins de cervelle destructive, plus d'instinct de nos origines et l'harmonie avec tout ce qui vit sur cette terre.

Irène LEGENDRE
Montréal,
le 28 décembre 1978.

LIBRE OPINION

Un parti incroyable

par Pierre Vadeboncoeur

Le parti indépendantiste fédéral dont on projette la formation et dont nous avons entendu parler il y a quelques mois sans en croire nos oreilles, voici bien, semble-t-il, que c'est sérieux. Voyons un peu ce sérieux.

Le projet dont il s'agit, à vrai dire, est assez inconcevable. Nous sommes peut-être à moins d'un an du référendum et très probablement à moins de six mois des élections fédérales. Ce n'est rien. Nous apprenons que d'ici mars, pour ce parti nouveau, l'on fera de l'organisation: déjà deux mois de travail ardu, employant, ou plutôt accaparant, les militants qui le voudront. En mars, il y aura congrès, adoption d'un programme, élection d'un chef. En mars: c'est-à-dire deux mois, trois mois, avant les élections.

Un parti nouveau, un chef nouveau, un programme nouveau, trois mois avant les élections! Voilà quelque chose de pesé! Un parti nouveau et, de

surcroît, un parti dont le but avoué est complètement étranger aux habitudes électorales fédérales de la masse des citoyens. Deux mois, trois mois, peut-être quatre, à partir de mars, pour introduire le peuple dans cette nouveauté. On travaillera ferme. En mars, nous sommes, de plus, à huit mois, par hypothèse, du référendum. Alors mobilisation du plus grand nombre possible de militants pour...

... les élections fédérales. Conventions, dans les circonscriptions électorales. Travail intense, dans les comités. Porte à porte. Et tout. Il faut mettre les bouchées doubles, naturellement. Il restera peut-être huit semaines, ou douze, ou seize, avant le scrutin.

Pour ainsi dire, il ne faut plus penser qu'à ça: j'entends: si c'est sérieux. Soit! on ne pensera plus qu'à ça. Mais voilà quatre mois de pris — et en pratique six, à cause de l'été — sur les huit qui, des mars, nous séparent vraisemblablement du référendum.

Mais ce n'est pas tout. Il y a le financement. Si l'on est sérieux. Si on l'est,

on pense aux plus grandes sommes possibles. Nous sommes alors entre mars et juin, ou entre mars et juillet, soit la période durant laquelle, si je ne m'abuse, le Parti québécois fait d'ordinaire sa propre campagne de financement. Après, de toute façon, vient l'été, pendant lequel aucune campagne n'est possible et l'action, à toutes fins pratiques, tombe à un degré avoisinant zéro.

Donc, en mars ou en avril, on finance. Mais cela coïncide avec l'autre financement, même si l'on a commencé, par exemple en février, en prenant, dira-t-on, une certaine avance, ce qui revient au même. Or il se trouve que le PQ devra, en 1979, tenir compte non seulement de son financement annuel ordinaire, mais aussi, j'imagine, de celui de la campagne référendaire. J'ignore comment il agencera cela, mais il y a lieu de croire qu'il lui faudra prévoir ce qu'il faut. Parallèlement, d'ailleurs, supposons-le et il semble que ce soit raisonnable, les autres partisans du oui, les mouvements nationalistes, par exemple, devront aussi se pourvoir quelque peu en vue du référendum.

Or, de deux choses l'une: ou bien l'effort du nouveau parti, en militants et en argent, sera important (ce qui pour autant ne veut pas dire efficace pour l'élection), et alors, cela hypothéquera tout, en militants et en argent, jusqu'à la fin de l'été, c'est-à-dire peut-être jusqu'à deux ou trois mois du référendum; ou bien l'effort sera faible et alors autant n'en pas parler du tout sauf pour dire qu'il opérera quand même une certaine et malencontreuse diversion pendant des mois précieux.

On pouvait difficilement trouver mieux que ce ballon.

Dans les circonstances susdites, les chances de ce parti nouveau seront nulles. Quiconque a quelque sens du comportement des électeurs sait d'emblée ce genre de choses. On se dirige à coup sûr vers une défaite. Autrement dit, on se trouve à vouer l'idée même que l'on défend à une humiliation ridicule, quelques mois avant le référendum, après avoir siphonné pour ce résultat risible et

BIBLIOTHÈQUE

A tout prendre

Pendant une dizaine de jours, le spectacle que l'homme s'offre à lui-même n'est pas déplaisant à voir, d'condition d'être de bon poil et de ne pas trop creuser.

Si une créature d'une autre planète s'était posée sur la nôtre, le 23 décembre, il faudrait qu'elle admette que l'humanité que nous formons n'est pas désolante à fréquenter autour de Noël et du Nouvel An.

En effet, avec l'aide de Dieu et de la publicité, nous

nous montrons capables de générosité, de pitié, d'amour même. Pour un temps, nous oublions d'être tristes, ambitieux, mesquins. L'alcool et la bonne chère s'ajoutant, il nous arrive de ne pas calculer, de nous oublier, de pardonner, d'aimer, de chanter, de vivre.

Je suis peut-être sentimental, mais en toute honnêteté, je me dois de reconnaître que la Terre, entre le 23 décembre et le 3 janvier, fait un enfer très convenable.

Albert BRIE

Les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Toutefois, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication. LE DEVOIR ne peut s'engager à publier toutes les lettres et, en raison des contraintes d'espace, se réserve le droit de les abréger. Les correspondants sont invités à dactylographier leurs textes à double interligne.

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1K1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Bowin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$65 par année, six mois: \$38; trois mois: \$27. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: \$150 par semaine. Tarif de l'abonnement serv. par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 444-3361 (lignes groupées)

La torpeur du Parti québécois

par
Réjean Pelletier

M. Pelletier enseigne au département de science politique de l'Université Laval.

A la suite d'une interview avec M. Camille Laurin, LE DEVOIR du 21 novembre dernier titrait que « Le PQ doit sortir de sa torpeur ». Le journaliste Jean-Claude Picard, citant le ministre, écrivait que le Parti québécois « s'est littéralement traîné les pieds depuis deux ans et n'a pas su retrouver la vigueur qui le caractérisait alors que nous formions l'opposition ».

Une telle constatation n'est absolument pas surprenante. Deux mois à peine après la victoire du PQ, j'écrivais en conclusion d'un article portant sur les relations entre le Parti québécois et le nouveau gouvernement qu'il fallait trouver un équilibre entre le parti et le gouvernement de façon à sauvegarder l'entière responsabilité du gouvernement devant la population et, en même temps, la nécessaire vitalité du parti et que l'on devait craindre davan-

tage pour le moment la dévitalisation intellectuelle du parti (même si elle n'entraîne pas la démobilisation des militants à cause du futur référendum et du prochain rendez-vous électoral) que la mainmise du parti sur le gouvernement (1).

Le leitmotiv qui me semblait alors dominant au sein du Parti québécois pouvait se résumer dans la proposition suivante: que le référendum sur l'indépendance devienne la nouvelle « obsession » de tous les militants du parti et que le gouvernement soit libre de définir les orientations de l'action gouvernementale. En conclusion de cette nouvelle « division des tâches » qui semblait devoir s'instaurer au sein du parti, j'ajoutais: « Ne vouloir faire des militants que les « bras électoraux » des penseurs politiques entraînera certainement une dévitalisation intellectuelle du parti ».

Aujourd'hui, je crois que ces lignes n'ont aucunement perdu leur actualité. Au contraire, les récents propos de M. Laurin ne viennent que confirmer l'exactitude de cette conclusion. Il est vrai que, deux ans après la prise du pouvoir par le Parti québécois, les militants péquistes n'ont pas encore réussi à se situer convenablement par rapport au gouvernement et qu'ils n'ont pas su retrouver leur vi-

gueur des belles années de l'opposition.

Mais la faute n'incombe pas qu'aux seuls militants. Au contraire, le gouvernement lui-même détient une large part de responsabilité dans cet état de torpeur qui a assailli les militants, et de dévitalisation intellectuelle qui a gagné le parti depuis le 15 novembre 1976. Il est vrai aussi que les militants ont eu tendance à s'asseoir sur leurs lauriers après cette traversée du désert du début des années 70, bien qu'ils se soient montrés un peu plus vigilants sur la question controversée de la souveraineté-association.

On peut dégager au moins trois grandes causes qui permettent d'expliquer une telle situation. La première est avant tout d'ordre politique et tient à cette obsession du référendum qui semble avoir envahi toutes les strates du parti, du premier ministre et de son conseil des ministres jusqu'aux militants. Tant que le Parti québécois n'aura pas levé l'hypothèque du référendum, celui-ci apparaîtra toujours comme une étape certes difficile à franchir, mais certainement vitale pour le parti qui se doit d'y obtenir une victoire, sinon une défaite qui doit être considérée autrement qu'une simple victoire morale.

En même temps le gouvernement — qui cherche lui-même une combinaison

gagnante — lance quelques ballons d'essai qui entretiennent une grande ambiguïté sur la notion de souveraineté-association et surtout sur la démarche à suivre après le référendum, ce qui sème la confusion chez les membres et n'est pas de nature à stimuler leur militantisme. De là, les hauts cris des plus « purs » indépendantistes, tels Marcel Chaput et Pierre Bourgault pour n'en nommer que quelques-uns, et les tiraillements de plus en plus profonds de certains militants, comme ceux de la région de Montréal-Centre et de Ville-Marie.

A cet égard, il n'est pas sûr que la récente lettre du premier ministre, M. Lévesque aux différentes associations de comités soit de nature à lever toute ambiguïté sur cette question et à clore le débat au sein du parti. Il en est de même de la récente déclaration du Conseil exécutif: entre les deux pôles de l'indispensable souveraineté et de la souhaitable association, il existe toute une gamme d'interprétations possibles ou de nuances à apporter qui ne tiennent pas qu'au seul trait d'union qui réunit les deux notions.

Sur cette obsession du référendum vient se greffer l'obsession de l'unité du parti qu'il faut sauvegarder à tout prix si l'on veut gagner le référendum. Tout parti déchiré et désuni court rapidement

à sa défaite. Et dans ce cas, comme la cause à défendre — qui est avant tout celle de la souveraineté politique — est plus importante que le parti même qui défend cette cause, de nombreux militants sont prêts à s'auto-censurer et à faire taire leurs critiques précisément pour vaincre au référendum, à la condition évidemment qu'il porte sur la souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le reste du Canada.

Ainsi, cette volonté de gagner à tout prix le référendum, si elle n'entraîne pas la complète dévitalisation intellectuelle du parti, à cause d'une certaine confusion entourant encore la notion de souveraineté-association et de la vigilance de certains militants sur ce sujet, empêche tout de même un bon nombre de militants de songer à l'avenir, surtout post-référendaire, et d'essayer d'inventer la société québécoise de demain.

A cette double cause d'ordre politique, il faut aussi ajouter une cause de nature organisationnelle et partisane. A la suite de la victoire du Parti québécois, le bureau du premier ministre et les différents cabinets ministériels ont recruté plusieurs militants — et dans la plupart des cas parmi les plus actifs — de sorte que le gouvernement lui-même a contribué lar-

gement à cette « saignée » qui a privé le parti de ses éléments les plus combattifs et les plus motivés, c'est-à-dire de ceux qui avaient véritablement bâti, entretenu et fait marcher toute la machine du parti. Si l'on ajoute à cela les nombreux candidats-militants qui ont été élus députés, on peut alors mesurer davantage l'ampleur du problème à l'intérieur du parti.

Du jour au lendemain, si le parti n'avait pas à remettre sur pied ses structures, du moins devait-il chercher une « relève » parmi les membres encore en place. Et cette relève est d'autant plus difficile à trouver que le parti est au pouvoir. Non seulement on se sent moins ardeur à combattre puisque l'on a alors atteint un objectif important qui est celui du pouvoir, mais on doit aussi faire le tri parmi les nouveaux militants, puisque certains d'entre eux ont pu être attirés avant tout par « l'odeur du pouvoir ».

Enfin, une troisième cause est plutôt d'ordre structurel et tient à notre régime parlementaire de type britannique. Dans ses statuts, le Parti québécois a opté pour un type de démocratie interne qui permet à la base militante de définir les grandes politiques du programme et de choisir ses dirigeants. En même temps, cette démocratie commande que l'aile parlementaire n'en vienne pas à contrôler ou à dominer le Conseil exécutif et le Conseil national du parti où les militants sont nettement majoritaires.

Mais dans notre régime parlementaire, on constate que l'autorité finale dans les partis, même les plus démocratiques, repose pratiquement toujours entre les mains des parlementaires et des leaders et qu'une telle distribution du pouvoir est fonction avant tout du gouvernement du cabinet. En effet, les pouvoirs politiques reposent essentiellement entre les mains du Conseil des ministres et du premier ministre de sorte que le parti gouvernemental, après son accession au pouvoir, se sent responsable de ses actes avant tout devant la population plutôt que devant les membres du parti, même si c'est celui-ci qui a contribué à le faire élire et même si députés et ministres se réclament sans cesse du label du parti.

L'évolution historique des différents partis politiques au Canada comme dans d'autres pays, montre bien que l'on assiste pratiquement toujours à la domination des parlementaires sur l'appareil du parti. Si cette domination est habituellement moins accentuée lorsque le parti est dans l'opposition, surtout s'il veut respecter ses propres règles démocratiques, elle l'est beaucoup plus lorsque le parti est au pouvoir puisque le gouvernement — plus encore que l'aile parlementaire — en vient à incarner tout le parti.

Une telle domination ne peut qu'engendrer un militantisme faible et vidé de toute substance puisque ce sont alors les parlementaires et surtout le gouvernement plutôt que les militants eux-mêmes qui se préoccupent de l'avenir de la société qu'ils dirigent, et qui cherchent à définir justement les orientations futures de cette société.

Ce sont là, à mon avis, les principales raisons qui expliquent la « torpeur » actuelle du Parti québécois. Comme on a pu le constater, les militants ne sont pas seuls en cause et le gouvernement lui-même est en grande partie responsable d'une telle situation.

Mais les militants ont encore des rôles importants à jouer au sein du parti et auprès de la population. Le parti doit en quelque sorte exercer un rôle de chien de garde auprès du gouvernement et exercer une pression constante sur celui-ci afin qu'il soit fidèle au programme voté par la base militante, même si ce gouvernement peut toujours s'accorder des délais importants dans la mise en application du programme en tenant compte des restrictions financières et des circonstances politiques plus ou moins propices.

Le parti a encore un rôle à jouer comme agent de changement dans la société en tentant d'influencer la formulation des politiques et en s'impliquant davantage dans la vie de la communauté québécoise. Rien ne l'oblige à laisser ce rôle à des groupes sociaux souvent marginaux ou à des mouvements de protestation.

Comme l'indiquait M. Laurin au cours de l'interview citée plus haut, le Parti québécois a pour tâche première d'inventer la société et de faire concrètement pression sur le gouvernement. Il lui revient donc d'assumer pleinement ce rôle, mais il revient aussi au gouvernement de faire sa part. Si ce dernier ne peut lever totalement les contraintes structurelles, il peut au moins régler bientôt le problème du référendum. D'ici là, le parti devra assurer sa propre relève militante.

Note

(1) Dans Premier mandat, publié sous la direction de Daniel Latouche aux éditions L'Aurore, tome II, 1977, pp. 138-139.

LIBRE-OPINION

par Raymond Joly

Professeur au département des littératures de la faculté des lettres de l'Université Laval, l'auteur commente dans ce texte l'article que notre collaborateur Jacques Dufresne consacrait le 9 décembre à l'affaire des « Fées ».

Il n'arrive pas souvent qu'on sache à quoi M. Jacques Dufresne veut en venir au juste dans ses articles du samedi. Pour une fois que le chat met le nez hors du sac, voyons cela de plus près.

M. Dufresne termine ses considérations sur les Fées ont soif, dans LE DEVOIR du 9 décembre, en écrivant: « Le bûcher est encore loin et le destin d'Antigone n'attend pas Denise Boucher. Le dénouement de l'histoire révélera sans doute que les protestataires sont désormais du côté des faibles dans notre société ».

Ce discours m'en rappelle d'autres: « Catherine a un regard inquiétant. Il n'y a pas grand mal à lui jeter quelques pierres et à lui tuer son chat; elle n'en mourra pas. Ce qui compte, c'est la tranquillité des honnêtes gens et des moines, qui sont menacés puisque Catherine les trouble ». Bilan: des centaines de milliers de sorcières torturées et brûlées.

« Goldstein méritait une promotion, c'est vrai; et c'est parce qu'il est juif qu'il ne l'a pas eue. Il n'en mourra pas. D'ailleurs, l'Allemagne est ravagée par la crise économique tandis que les banquiers roulent carrosse. Où sont les vraies victimes? » Bilan: Auschwitz.

La Vierge et la censure

« Notre jeune république socialiste est menacée par la réaction capitaliste. Faut-il faire un drame parce que le gouvernement a assigné un intellectuel à résidence et lui a retiré l'encre et le papier? En mourra-t-il? » Bilan: le Goulag.

A mon avis, il est sage d'intervenir en faveur de Denise Boucher sans attendre qu'elle soit calcinée, et de défendre la liberté d'expression tandis que nous en avons encore les moyens. Lorsque la censure fera partie de ces « mœurs dominantes » que M. Dufresne respecte si profondément, il sera trop tard.

Litanies
Quant aux protestataires-victimes, LE DEVOIR du 8 décembre nous renseignait utilement sur les plus voyants d'entre eux, les Jeunes Canadiens pour une civilisation chrétienne (français bizarre, soit dit en passant). Le mouvement, semble-t-il, est lié avec l'extrême-droite d'Amérique latine et entretient d'amicales relations avec des gouvernements plus catholiques que le Pape, littéralement, comme ceux de l'Argentine et de l'Uruguay.

Victimes en effet que les JCCC: s'ils en avaient le louable dessein, il leur serait impossible, à Montréal, en ce moment, de faire disparaître Mme Boucher dans un camp de concentration, comme d'autres en ont le droit sous des gouvernements vraiment chrétiens, comme ceux de Geisel, Videla ou Pinochet. Que dis-je? Ne serait-ce pas plutôt un devoir, par respect pour la Vierge, « grande générale des contre-révolutionnaires » (Plinio Correa de Oliveira, apologiste de la dictature et maître à penser des JCCC, toujours selon LE DEVOIR, 8 décembre)?

En guise d'expiation pour le crime des

Fées, je propose la récitation publique de litanies non blasphématoires. Exemple: « Immaculée conception du régime Pinochet, priez pour nous; Trésor de la grâce et des multinationales, p.p.n.; Reine des pauvres et Rempart des nautis, p.p.n.; Fleur des camps, p.p.n.; Tour d'ivoire avec miradors et barbeles, p.p.n.; Miroir de la justice et de la torture, p.p.n.; Consolatrice des pelotons d'exécution, priez pour nous. »

Le pot, sans détours

Revenons à M. Dufresne. La tâche qu'il s'était imposée n'était pas facile. Voici la donnée du problème: « Dans une société où ceux qui veulent propager l'idée traditionnelle de la Vierge Marie disposent de milliers d'églises et d'écoles, sans compter les autres moyens de diffusion orale et écrite, une femme écrivain élève la voix pour déclarer funeste l'usage qu'on fait de cette idée. Ses adversaires tentent de la bâillonner et obtiennent provisoirement gain de cause. Montrer que c'est la femme écrivain qui est redoutable ».

La réponse est simple: c'est l'idée de base du totalitarisme. Elle se formule ainsi: « Il y a deux sortes de liberté de pensée et d'expression. L'une consiste à dire ce qu'on pense et à trouver normal qu'autrui en fasse autant; l'autre consiste à dire ce qu'on pense, à considérer comme un ennemi celui qui en fait autant et à le faire taire. Le second type de liberté s'appelle l'intolérance et c'est l'attitude saine qui convient aux groupes dominants ».

Notre philosophe mentionne pour mémoire quelques « écueils dangereux »: que faire lorsque les valeurs dominantes sont monstrueuses (Jonestown, l'Alle-

magne nazie)? Pas de réponse, et pour cause.

Il renforce de plus sa démonstration par quelques ornements de très bon goût, tels la question hors de propos (au nom de quel absolu peut-on condamner le culte marial?) et la comparaison boiteuse (assimiler la discussion sur les valeurs, au sein de la société québécoise actuelle, au choc des cultures amérindiennes archaïques avec la culture européenne, technologiquement et socialement beaucoup plus organisée).

Il finit en proposant à l'auteur des Fées ont soif une dragée paradoxale: soyez prophète, Madame, j'y consens, mais vous parlerez plus tard. (Domage que les Guimbourg, les Sakharov et autres Soljenitsyne n'aient pas suivi ce bon conseil, au lieu de mettre imprudemment en péril la cohésion des idées dominantes dans la société soviétique.)

Ce résumé ressemble assez peu au texte de M. Dufresne, j'en conviens, mais il est néanmoins fidèle. Ce n'est pas parce qu'un auteur affecte l'équivoque qu'il faut se boucher les yeux devant la logique de son discours; ce n'est pas parce qu'il tourne autour du pot et qu'il embrouille les questions qu'il faut s'interdire de voir où aboutissent tant de méandres; ce n'est pas parce qu'il s'alarme de l'anthropologie, l'histoire culturelle et la sexologie (toutes trois plus que douteuses au demeurant) que le problème posé cesse d'être politique.

Parce qu'elle est un être supérieur, Mme Boucher devrait pratiquer l'autocensure. On devine quel sort est réservé à ceux qui ne sont pas supérieurs et qui voudraient exercer leur droit de proférer

ou d'entendre des discours différents de ceux qui plaisent aux dominants.

Comme le dit si bien M. Dufresne, en matière de faits culturels, il n'y a pas d'absolu. « L'arbitrage ultime appartient à la force et au nombre ». Pour ma part, je reconnais volontiers les décisions des arbitres qui laissent le match avoir lieu; s'ils tranchent d'entrée de jeu en mettant l'une des équipes en prison, je leur donne un autre nom.

La police contre le corps

J'ignore si M. Dufresne met le même zèle à justifier l'intolérance dans tous les domaines. La Vierge, en tout cas, lui tient à cœur. Non point tant, peut-être, parce qu'elle est la mère de Jésus (il n'est pas question de cela dans son article) qu'à cause de la conformité entre cette figure et la conception que se fait l'auteur de la sexualité. Une pensée formulée par Alain (j'ignore dans quel contexte) résume cette conception: « L'âme, c'est ce qui dit non au corps ».

Feu Pie XII lui-même, je pense, aurait trouvé cela court. Il est bien difficile, en ces matières, de savoir où commence l'âme et où finit le corps, tant la sexualité humaine est différente d'un instinct, tant la recherche de la jouissance est inextricablement liée, pour l'homme, à son histoire individuelle et à son psychisme. Impossible de jeter quelque lumière sur ces phénomènes sans recourir à la psychologie, à l'histoire et à la sociologie.

Ce qu'on nous propose ici est dérisoire. Le monde est si déboussolé, nous dit M. Dufresne, qu'une nymphomane américaine a poussé ses expériences jusque du côté des femmes. L'horreur que je ressens à cette lecture, je l'avoue, ne dépasse pas le seuil du supportable; d'autre part, quiconque a lu un peu sait qu'il n'y a rien là de nouveau; quant au caractère représentatif, symptomatique du phénomène, l'auteur n'essaie même pas de l'établir.

Vient ensuite l'attaque obligée contre Masters et Johnson, qui ont eu le tort inexplicable d'enlever à l'orgasme un peu de son mystère: « Des spasmes convulsifs remplacent l'émotion enchantée ». Pour justifier pareille affirmation, il faudrait considérer comme prouvée au moins l'une des absurdités suivantes: avant Masters et Johnson, l'émotion enchantée était la caractéristique générale et dominante de l'expérience sexuelle des humains, et ce n'est plus le cas; ou: le fait de maîtriser le potentiel de jouissance du corps fait obstacle à l'émergence de l'émotion enchantée; ou: heureux ceux qui ne savent pas jouir; ils en retireront un surcroît d'émotion enchantée, etc.

Je signalerai pour finir trois conséquences de l'adoption du principe cité, bien illustrées, me semble-t-il, par le texte de M. Dufresne.

1) Une bonne façon de dire non au corps, c'est de refuser de le connaître, d'ignorer sciemment comment il fonctionne et ce que les humains font avec. Cela simplifie prodigieusement l'édification des systèmes philosophiques et moraux et garantit l'obtention répétée d'au moins une jouissance: l'indignation vertueuse.

2) Chacun a le droit de dire non à son corps tant qu'il lui plaira. Si j'apprenais que Denise Boucher veut rendre l'orgasme obligatoire et murer les chapelles, je partirais en guerre, contre elle cette

Voir page 6: Vierge

Un cours de science politique au cégep?

par Gérard Lioriot

En réaction à la décision du ministère de l'Éducation d'ajouter à la formation fondamentale des étudiants de cégeps des cours communs, l'un en économie et l'autre en civilisation québécoise, le comité de science politique des enseignants des collèges du Québec dont M. Gérard Lioriot est le coordonnateur, a demandé au ministre d'instituer également un cours obligatoire commun sur les institutions politiques. Il le définit ici plus longuement et, comme on le verra, estime qu'il doit être limité aux institutions québécoises.

En ce moment, la science politique enseignée au niveau collégial offre des cours destinés à ceux qui s'orientent vers les sciences humaines à l'Université. Elle est l'une des disciplines proposées aux étudiants, parmi une mosaïque de disciplines qui constitue le fondement de la concentration en sciences humaines au collége.

De ce point de vue, il y a, au collége, deux types d'étudiants: ceux qui se destinent à des études universitaires en arts et en sciences humaines; ceux qui se destinent aux études universitaires en sciences pures et au marché du travail par le biais du cours professionnel. Les premiers ont besoin d'une formation en sciences humaines et plus particulièrement en sciences sociales: parmi les disciplines de ce groupe, la science politique offre une contribution non négligeable, puisqu'elle prépare à l'université aussi bien le futur historien que le futur avocat ou le futur économiste, en lui faisant connaître les fondements du pouvoir politique, les institutions et la vie politique municipale, nationale et internationale.

Mais les autres étudiants aussi ont besoin de connaître et de comprendre ce qu'on appelle dans certains pays: « le métier de citoyen », « l'éducation civique », et principalement « les institutions politiques ». Ces étudiants n'attendent pas de ces cours une formation académique et scolaire qui les prépare directement à l'Université. Par contre, ils ne pourront pas suivre ces cours à l'Université, où l'accent sera mis sur la spécialisation. C'est d'un cours général qu'il s'agit dans leur cas. Même les étudiants en sciences humaines devraient suivre ce cours portant sur le « métier de citoyen ».

Ce cours nous paraît d'un intérêt et d'une nécessité incontestables: ce n'est pas par hasard si la plupart des « collèges » américains en ont fait un cours obligatoire dans leur tronc commun. Il permettrait aux jeunes québécois de participer pleinement à la vie politique, qu'elle soit de niveau municipal, national ou international. Il rendrait un peu plus ration-

nel et cohérent le bagage de connaissances et de préjugés souvent basés sur des préjugés ou des approximations grossières, que peuvent véhiculer certains médias ou certains mouvements radicaux.

Nous proposons donc un cours général de science politique appliquée, obligatoire et commun à tous les étudiants du collége. Ce ne serait pas un cours d'analyse théorique des modèles et des systèmes, mais un cours qui mettrait l'accent sur:

- les droits et devoirs du citoyen; le droit de vote;
- la participation à la vie politique;
- les mécanismes de la démocratie québécoise;
- les bases du régime parlementaire québécois;

— le fonctionnement pratique du processus législatif;

- les mécanismes électoraux;
- les programmes des partis;
- les services offerts par l'État aux citoyens: ombudsman, loi de protection des consommateurs...
- les institutions municipales et régionales.

Les tâches des professeurs de science politique correspondraient à ces deux types de cours et de formations. D'une part, la formation professionnelle des étudiants qui se destinent aux sciences humaines à l'Université, et qui continuera de mettre l'accent sur la politique-

science, à l'instar d'autres disciplines qui, telles l'économie, la sociologie, l'anthropologie, la démographie et la psychologie sociale, analysent les comportements des groupes dans la société, en tirent des lois et proposent des modèles et des théories scientifiques pour en expliquer les régularités.

D'autre part, la politique étant aussi un art, une pratique d'un métier, une « habileté jointe à la connaissance des moyens » (Robert), elle peut offrir aux jeunes québécois les outils et les savoirs essentiels à la vie en société, les rudiments de leur « métier de citoyen », et ceci, dans le cadre le plus près d'eux, la démocratie québécoise.

Il ne s'agit pas de transformer les étudiants de niveau collégial en politologues complets, mais bien plutôt de leur rendre habituelle une compréhension minimale des structures et des mécanismes qui permettent à une collectivité de transmettre ses demandes et ses besoins à un gouvernement. A leur tour, ces étudiants pourraient devenir des citoyens compétents, capables d'identifier, dans leur vie quotidienne, les moyens d'intervention et d'action sur leur environnement et leurs élus.

Enfin, ce cours doit être très pratique, très près des préoccupations et des besoins des étudiants. Il doit leur permettre de prendre conscience des leviers et des structures qui les entourent et qui sont à

leur disposition. Il doit les aider à se servir de ces outils, à en comprendre l'origine, la fonction, l'utilité et les limites. L'accent sera mis moins sur les valeurs que sur les institutions.

Un tel cours existe: ou plutôt, il en existe quatre, dans la grille actuelle des cours de science politique du collégial. Trois de ces cours, portant sur les systèmes politiques du Québec et du Canada, les processus politiques au Québec et au Canada, et la vie politique municipale, sont donnés depuis plusieurs années, dans plusieurs collèges du Québec, dans la concentration sciences humaines.

Un quatrième cours nous paraît mieux répondre encore aux objectifs que nous venons de définir: il s'agit du cours portant sur la structure et l'organisation du gouvernement du Québec.

Le plan général en serait le suivant: Introduction: la Constitution

- I. le pouvoir exécutif
 - lieutenant-gouverneur
 - conseil exécutif
- II. l'Assemblée nationale
 - elle légifère
 - elle contrôle
 - elle représente
- III. l'Administration publique
- IV. les institutions judiciaires

Ce cours devrait devenir commun et obligatoire pour tous les étudiants de niveau collégial.

TÉLÉ-PRÊT

DE MONTRÉAL:

281-3333

D'AILLEURS (sans frais):

1-800-361-0660

une innovation de la banque provinciale

TÉLÉ-PRÊT

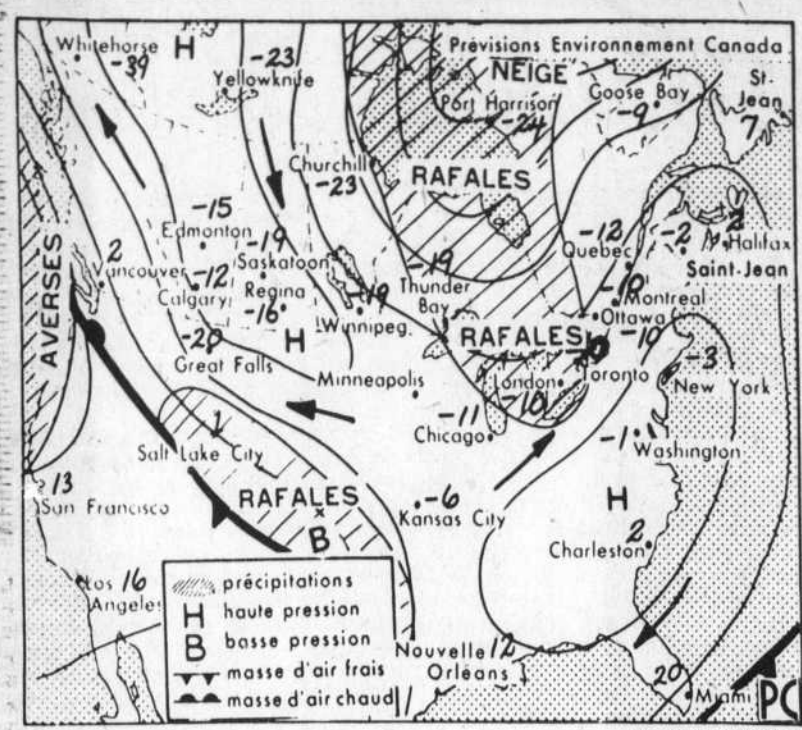
C'est la nouvelle solution-prêt simple, rapide, pratique.

Un simple coup de fil et, généralement en moins de 24 heures, votre argent vous attend à la succursale de votre choix.

Télé-prêt, c'est tous prêts... tout près!

SERVICE:
Du lundi au vendredi: 9h à 21h
Le samedi: 9h à 17h

LA MÉTÉO



Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac-Gatineau, Rivière du Lièvre, Laurentides: ciel variable. Possibilité de quelques flocons de neige. Maximum -14. Aperçu pour vendredi: nuageux et froid.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Régions montagneuses de l'Estrie-Beauce: ciel variable et froid. Maximum -11 à -13. Aperçu pour vendredi: beau et froid.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: ciel variable.

Possibilité de quelques flocons de neige. Maximum -13 à -15. Aperçu pour vendredi: beau et froid.

Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc Gaspésie, Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable et froid. Maximum -11 à -14. Aperçu pour vendredi: beau et froid.

Gaspé, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ciel variable et froid. Maximum -8 à -11. Aperçu pour vendredi: beau et froid.

du gouvernement, son premier ministre qui exerce un pouvoir réel, mais de second degré. Ce qu'on peut appeler la « superfonction » de chef de l'Etat est aussi indispensable qu'unique. Elle varie entre les pôles du « dignifié » et de l'« efféminé », mais dans le régime canadien, le chef de l'Etat ne débordait pas en principe le pôle du « dignifié ».

Le gouverneur général symbolise donc le caractère d'unité de l'Etat canadien. Il est le chef d'un Etat qui se trouve à être fédéral, mais n'est pas le représentant du fédéralisme comme idée, doctrine ou attitude. Il ne peut rien ajouter ou retrancher à la constitution de cet Etat dont il est la symbolique incarnation personnelle. Cette position, faite à la fois de suprématie hiérarchique et d'incapacité pour l'action décisionnelle, le rendrait apte à présider aux travaux de réaménagement des structures et compétences étatiques. Présider seulement, encore une fois, car il est dénué de toute espèce de pouvoir constituant et même pré-constituant.

Mais il faut encore disposer d'autres objections. L'institution du chef de l'Etat canadien entraîne encore tous les archaïsmes oripeaux de la période coloniale: à défaut encore de pouvoir en changer, ces symboles — puisqu'il en faut en tout Etat — fournissent tout de même à la gigantesque machine sa base visible de légitimité. C'est pourquoi nous sommes encore une monarchie. Mais bien avant que le gouverneur général ne soit de nationalité canadienne, les visas de Westminster et les coups de tampon de Buckingham Palace n'étaient que des formalités automatiques. Le gouverneur général, bien que représentant la reine du Canada, est le chef d'un Etat fédéral qui se trouve à être aussi monarchique, ce qui n'en fait pas un partisan du royalisme (ou de l'ancien impérialisme), comme idée, doctrine ou attitude — pas plus qu'il ne l'est du fédéralisme.

La dernière objection est plus sérieuse. Le gouverneur général est le choix exclusif du gouvernement central. Comme l'est, du reste, le choix du lieutenant-gouverneur dans chaque province. Dans un Etat fédéral, il faut quelque chose pour nommer les plus hauts titulaires de cet Etat à ses deux paliers. Il est apparu naturel que ce soit le gouvernement central qui, dans ce dernier cas, procède après consultation avec les gouvernements provinciaux. Mais le gouverneur général est le chef de tout l'Etat canadien, comprenant un gouvernement central et dix gouvernements provinciaux. Le rapport du lieutenant-gouverneur au gouverneur général est assez analogue à celui qu'avait naguère celui-ci à la reine d'Angleterre sous la période coloniale. S'il est surtout en contact avec le gouvernement central et son premier ministre (qui le désigne), le gouverneur général ne représente pas que l'autorité de ce gouvernement central, ni ne se porte garant des politiques dans l'acte même d'en sanctionner les volontés législatives. Disons de façon encore plus abrupte: le gouverneur général ne représente pas plus tel parti au pouvoir à Ottawa qu'il n'est le propagandiste du fédéralisme ou du royalisme.

(à suivre)

◆ Baktiar veut

a effectué sept arrestations parmi les manifestants, qui, après avoir forcé les grilles de la propriété, avaient mis le feu à des buissons et incendié une voiture.

Durant toute la journée, l'évacuation des coopérants étrangers d'Iran s'est poursuivie: 230 personnes, pour la plupart des coopérants américains et des Britanniques travaillant dans l'industrie pétrolière et leurs familles, sont arrivés à Athènes à bord d'un avion charter. 1.000 personnes ont été évacuées sur la Grèce depuis samedi.

Un appareil de la compagnie néerlandaise K.L.M. a par ailleurs quitté Amsterdam pour Téhéran où il participera à l'évacuation des personnes désireuses de quitter l'Iran. Un Boeing 707 de la compagnie portugaise T.A.P. a également été affrété par le gouvernement de Lisbonne pour rapatrier ses 80 ressortissants travaillant en Iran.

Par ailleurs, les Etats-Unis sont disposés à accueillir le chah si celui-ci décide de venir aux Etats-Unis, a déclaré hier à Washington M. Hoddin Carter, porte-parole du département d'Etat.

« Il n'y a aucun changement dans la position américaine. S'il vient, le chah sera le bienvenu. Nous ignorons tout de ses plans. Le gouvernement américain estime qu'il n'est pas de son ressort de demander au chah de venir » aux Etats-Unis, a notamment déclaré le porte-parole.

Dans les milieux bien informés, on estime que les Etats-Unis semblent désormais mettre l'accent sur « la stabilité, le retour à l'ordre et à l'intégrité du pays ».

Au département d'Etat, le groupe de travail spécial qui comprend 40 à 45 personnes sous la responsabilité du numéro trois du département, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, M. David Newsom, examine « les conséquences de la situation » pour conseiller le président Carter et le secrétaire d'Etat Cyrus Vance sur la définition de la politique américaine à l'égard de l'Iran. Une nouvelle réunion de ce groupe doit avoir lieu aujourd'hui.

Des contacts ont été pris ces jours derniers avec M. Chapour Baktiar, proposé comme premier ministre, ainsi qu'avec d'autres leaders de l'opposition, indique-t-on tout en soulignant que officiellement, la forme d'un nouveau gouvernement reste « un problème interne ».

De son côté, M. James Schlesinger, secrétaire américain à l'Energie, a déclaré hier que des mesures contraignantes pourraient être prises en vue de réduire les importations américaines de brut si la production iranienne ne retrouvait pas son niveau normal d'ici à l'été prochain.

M. Schlesinger, qui n'a pas précisé quelles seraient ces mesures, a affirmé, lors d'une conférence de presse, que les Etats-Unis importaient d'Iran 5% de leur brut quand la production de ce pays était normale.

Les stocks américains atteignent actuellement 1,1 milliard de barils et la perte des approvisionnements en provenance d'Iran a été presque compensée par l'accroissement de la production des autres pays membres de l'OPEP, a-t-il poursuivi.

Il a ajouté que cette compensation a évité aux importations américaines une réduction supérieure à 2,5%.

M. Schlesinger a par ailleurs déclaré que les Etats-Unis fourniraient du pétrole à Israël, conformément aux accords israélo-américains de 1975 au lendemain du retrait partiel des troupes israéliennes du Sinaï, si les approvisionnements de l'Etat hébreu, en majorité originaires d'Iran, étaient compromis. Il a ajouté que cet engagement pourrait être rempli en exportant vers Israël le brut américain produit en Alaska.

Important producteur de pétrole, l'Iran est paradoxalement le pays où le litre d'essence, à un peu plus de trois dollars au marché noir, est devenu le plus cher du monde.

Devant la pénurie de pétrole due aux grèves dans toutes les raffineries du pays, les habitants de Téhéran en arrivent à faire plus de 48 heures de queue pour pouvoir obtenir 10 litres de carburant. Ils mettent leur voiture dans une file d'attente, confiant la garde de leur véhicule à des enfants pendant la journée avec mission de la pousser au fur et à mesure que la file avance. Ils reviennent le soir pour fermer la porte à clé. Le lendemain, ils arrivent à l'aube pour ouvrir les portes et le même scénario recommence jusqu'à la pompe à essence.

Le prix du super, qui était de 10 rials (environ 15 cents), est passé mardi à 200 rials, soit plus de trois dollars, et il devrait, en bonne logique, continuer de grimper. Quant aux kérosène, il est introuvable, sur le marché noir. Les gens préfèrent garder le peu qu'ils trouvent pour se chauffer, plutôt que le revendre avec un substantiel bénéfice.

◆ Le français

des aiguilleurs de l'air (CATCA) et des pilotes de lignes (CALPA) et ceux de l'Association des Gens de l'air du Québec (AGA).

En juin 1976, pour tenter de dénouer le conflit qui a pris des proportions de crise à la suite du débrayage illégal de la CATCA et de la CALPA, le gouvernement créait la commission sur le bilinguisme et la sécurité aérienne.

En juillet 1977, cette commission recommandait que des services bilingues soient offerts dans le cas des vols à vue (VFR), c'est-à-dire dans le cas des petits avions privés, effectués dans la région de Montréal.

Elle attendait les résultats des expériences sur les simulateurs de vol, conduites à Hull, pour se prononcer en ce qui a trait aux vols avec instruments ou commerciaux.

◆ Phnom Penh

ce débat.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim est attendu en Indochine au cours du mois, où il s'efforcera d'apaiser les tensions et s'enquerra des violations présumées des droits de l'homme au Cambodge.

La situation du gouvernement cambodgien semble militairement, politiquement et diplomatiquement « sans espoir » sauf intervention extérieure immédiate qui apparaît, pour le moment improbable, estiment les observateurs à Bangkok.

La situation militaire est précaire au nord-est de Phnom Penh où, selon les services de renseignements en Thaïlande, la ville de Kompong Cham, située sur la rive droite du Mékong, à 70 km de la capitale, est tombée « sous contrôle des unités mécanisées vietnamiennes ».

La radio du « Front uni de salut national du Kampuchéa » (FUSNK) — qui compte, selon les renseignements recueillis à Bangkok, pas plus de huit mille hommes — a revendiqué de son côté, hier, la prise de la localité et fait état de « la capture de centaines de prisonniers et d'un matériel de guerre considérable ».

La radio rebelle diffuse par ailleurs un appel aux habitants de la région pour qu'ils rejoignent les insurgés et donnent le maximum de renseignements sur la position des forces de Phnom Penh afin de poursuivre la libération du territoire.

Selon les services de renseignements étrangers à Bangkok, l'offensive vietnamienne est menée par quelque 12 divisions; les FUSNK forment des unités d'appoint pour occuper le terrain conquis.

Désormais les unités d'intervention appuyées par les insurgés de FUSNK font mouvement sur les deux rives du Mékong en direction de Phnom Penh. D'autres unités sont signalées sur les routes d'accès sud de la capitale (route trois et quatre) mais la situation militaire pourrait devenir critique dans les prochains jours, indiquent les observateurs militaires.

Plusieurs divisions cambodgiennes seraient « désagrégées » révèle-t-on par ailleurs de bonne source, et ont en partie rejoint les rangs du FUSNK, trois autres ayant été anéanties dans la région orientale de la province de Kompong Cham au début de l'offensive le 25 décembre.

Dans certaines régions du pays, plu-



Poussés par la fièvre du printemps, ces deux jeunes garçons de Québec ont sorti leurs bicyclettes de la remise. Hélas, sous le miroir d'eau étalé par les pluies abondantes de ce début d'année se cachait un glissant tain de glace vive, pour leur rappeler la dure — et humide — réalité de l'hiver. (Photolaser CP)

sieurs districts situés le long de la frontière thaïlandaise sont en dissidence et s'organisent de façon autonome, notamment dans les provinces de Preah Vihear (nord), Siem Reap (nord-ouest), Battambang (ouest) et Koh Kong (sud-ouest), affirment des réfugiés récemment arrivés en Thaïlande.

Les maquis « Khmer serei » (« Khmers libres », nationalistes anti-communistes) qui opèrent dans ces régions, souhaitent désormais la victoire du FUSNK et l'élimination du gouvernement Pol Pot, qu'ils qualifient de « régime des Khmers rouges », selon un de leur porte-parole à Bangkok.

Iran: tous les Canadiens évacués

ANKARA (PC) — Assurant un pont aérien de 24 heures sur 24, des avions canadiens ont évacué d'Iran, hier, 178 citoyens du Canada et d'autres pays et se préparaient à évacuer d'autres Canadiens aujourd'hui.

La plupart étaient de bonne humeur, heureux de retourner dans leur patrie. D'autres ont parlé des craintes qu'ils avaient éprouvées, de pénurie de vivres et de carburant en Iran, d'écoles vides, de coups de feu, de villages désertés et d'anti-américanisme s'étendant parfois au Canada.

Deux avions canadiens Hercules ont fait hier la navette entre Ankara et Téhéran, un avion s'arrêtant à Rasht, au nord de Téhéran, sur la mer Caspienne.

L'ambassadeur du Canada, M. Charles Marshall, a déclaré qu'avec un peu de chance l'évacuation sera terminée aujourd'hui: 350 Canadiens et 60 citoyens d'autres pays auront alors quitté l'Iran dans les Hercules.

Les évacués ont été accueillis par des hôtels pour la nuit et on leur a trouvé des places à bord d'avions commerciaux pour leur retour chez eux.

Lancôt arrive samedi

Le felquiste Jacques Lancôt arrivera à Montréal samedi avec sa femme et ses trois enfants, a annoncé hier soir la Sûreté du Québec.

Les Lancôt qui seront accompagnés de deux agents de la Sûreté à partir de Paris, arriveront à l'aéroport de Mirabel vers 12 h 30, indique un communiqué de la SQ.

L'avocat de Jacques Lancôt, Me Robert Lemieux, avait annoncé auparavant que son client arriverait vendredi.

Jacques Lancôt, frère de Louise Cossette-Trudel, récemment rentrée d'exil avec son mari et ses deux enfants, vit lui-même en exil depuis décembre 1970. Il devra vraisemblablement faire face à son arrivée à des accusations d'enlèvement et de séquestration relative au rapt du diplomate britannique James Cross.

La situation militaire précaire a aggravé la situation politique des dirigeants et l'armée cambodgienne a annoncé hier qu'elle passait désormais à la « guérilla », abandonnant la guerre conventionnelle, avec les mots d'ordre « tuez les agresseurs vietnamiens » et « brisez la stratégie expansionniste de l'URSS et du Pacte de Varsovie ».

Les services de renseignements étrangers à Bangkok remarquent d'autre part que l'extension de la zone dite libérée qui couvre approximativement les quatre provinces du nord-est devrait permettre au FUSNK de développer chaque jour davantage son potentiel humain et matériel.

Diplomatiquement, le régime du premier ministre Pol Pot, après les deux ap-

pels du gouvernement lancés, le premier le mois dernier aux pays non alignés, le second, mardi, aux Nations unies et à tous les pays du monde pour une aide immédiate, n'a reçu que peu d'appui.

La Chine s'est bornée à reproduire sans commentaire le texte de l'appel de M. Kieu Samphan pour qu'il soit mis fin à « l'agression vietnamienne ».

◆ Banque du Canada

cer par leur taux privilégié et leurs taux à l'épargne. Une hausse des taux hypothécaires suivra à plus ou moins brève échéance puisque la marge entre ces derniers taux et les taux courants ne cessait jusqu'ici de s'amenuiser.

Sur les marchés des changes, le dollar canadien était tombé mardi sous la barre des 84 cents US mais il est remonté hier au-dessus de ce niveau, sans doute par anticipation de la décision de la Banque du Canada.

Rappelons par ailleurs que le gouvernement canadien a dû emprunter \$5 milliards pour soutenir le dollar canadien sur les marchés des devises. (Voir autres informations à la page 11%.)

◆ Vierge Suite de la page 5

fois. Dans les faits, malheureusement, ceux qui ont dit non pour le compte personnel ont une fâcheuse tendance à dire non au corps des autres aussi: le bon droit de l'« âme » justifie alors la collusion avec les pouvoirs, et toutes les violences sont permises.

3) A force d'appeler les prêtres et la police à la rescousse de l'« âme », on finit par valoriser toutes les formes de répression et par confondre conformisme et vertu.

Post-scriptum

Le chat se hasarde de plus en plus hors du sac. Dans LE DEVOIR du 16 décembre, M. Dufresne n'a toujours pas appris à parler sans détour et à annoncer franchement ses couleurs. Mais qui ne sent la vibration enthousiaste et crispée lorsqu'il met dans la bouche de ses étudiants un projet de société qui a bien l'air d'être le sien?

Il nous fait des « raisons de vivre humbles et essentielles », un « Dieu », un « esprit ». Et la « vérité », la voix: foie de la sociologie, de la criminologie, de la psychologie, des explications et des excuses, du mythe de l'aliénation, etc. Les hommes sont libres et se divisent en bons et méchants; pour ceux-ci, vivement des cachots plus terribles, et des gibets (à moins qu'ils ne préfèrent se tuer par la drogue).

A lire cette prose édifiante, je découvre des rapports inattendus entre les sciences humaines et la doctrine de Jésus. Elles ont au moins ceci de commun que la voie du salut ne consiste pas, pour elles, à juger, à punir et à tuer. S'il faut absolument se rattacher à une tradition ancienne, c'est de ce côté-là, pour ma part, que j'irais chercher.

4 janvier

par l'AP

Il y a six ans aujourd'hui, le 4 janvier 1973, des œuvres d'art estimées à quelque \$2 millions, et notamment un Rembrandt, étaient volées au Musée des Beaux-Arts de Montréal, rue Sherbrooke-ouest.

1951 — Les forces nord-coréennes et chinoises prennent Séoul; 1949 — Jusque-là la colonie britannique, la Birmanie accède à l'indépendance; 1932 — Les Japonais atteignent Shan-haikwan, sur la Grande Muraille de Chine; 1919 — Les bolchéviques prennent Riga;

1797 — Buonaparte l'emporte sur les Autrichiens à Rivoli, en Italie. Ils sont nés un 4 janvier: Joseph Joffre, militaire français (1852-1931); Floyd Patterson, champion poids lourds de boxe — 1935.

Bélize ou l'indépendance refusée

par
Bertrand de la Grange

BELMOPAN — « Nous soupçonnons le parti au pouvoir d'être financé par l'Union soviétique et par Cuba », nous déclare sans hésiter Dean Lindo, chef de l'opposition parlementaire, représentée par les cinq députés du United Democratic Party (U.D.P.). Dean Lindo précise encore ses accusations en affirmant que le Premier ministre, George Price, n'est pas ouvertement communiste mais qu'il est fortement « influencé par son ministre de la Justice, Assad Shoman ». Palestinien dont le père avait immigré au Bélize. De là à imaginer un complot soviéto-palestinien, première étape de l'infiltration communiste en Amérique latine, il n'y a qu'un pas que le chef de l'opposition, proclamant sa foi dans la libre entreprise, franchit allègrement. Si « les ministres font de fréquents voyages à La Havane et même à Moscou, il n'y a cependant pas encore de conseillers soviétiques ou cubains, reconnaît-il, mais cela ne saurait tarder ».

On imagine sans peine l'effet que de telles déclarations peuvent avoir au Guatemala où la phobie anti-communiste est à son paroxysme et qui, comme le Nicaragua de So-

moza, a autorisé, dans les années soixante, les organisations anticastro à utiliser son territoire pour mener des actions contre Cuba. Les militaires au pouvoir au Guatemala ont trouvé un allié inattendu dans la personne de Dean Lindo et agitent l'épouvantail communiste sous le nez des États-Unis pour conserver leur soutien indispensable. Washington affichant pour l'instant une stricte neutralité et s'étant toujours abstenu sur le sujet aux Nations unies.

Les Britanniques qui, conformément à la Constitution de 1963, conservent la responsabilité des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité intérieure, ne semblent guère croire à une menace communiste. Dans sa résidence de Belmopan, où flotte encore l'Union Jack, le gouverneur Peter McEntee nous a affirmé qu'il ne croyait pas que le premier ministre cherchait à établir des relations avec Cuba, ajoutant: « Nous sommes très laxistes sur la Constitution et nous laissons le gouvernement de Bélize organiser ses relations extérieures ». Pour le représentant de Sa Majesté, l'importance de Cuba ne doit ce-

pendant pas être négligée et il est normal que le Guatemala exige des garanties pour écarter La Havane de ses frontières.

Dans l'entourage du premier ministre, on dément tout lien avec Fidel Castro dont on se félicite cependant d'avoir le soutien sur la scène internationale. « Notre philosophie politique est basée sur la justice sociale, affirme un conseiller de George Price. Nous ne sommes même pas socialistes au sens de la Guyane et de la Jamaïque. Nous nous acheminons plutôt vers un système semblable à celui des Bahamas ou de Trinité et Tobago ».

Le premier ministre n'a d'ailleurs jamais caché qu'il était social-démocrate mais il est assez réaliste pour savoir qu'il a besoin de l'appui de Washington pour convaincre le Guatemala d'abandonner ses prétentions sur le Bélize. On ne cache pas son étonnement, à Belmopan, devant la réticence des États-Unis qui, depuis l'arrivée au pouvoir de Jimmy Carter, se sont prononcés à maintes reprises en faveur de l'autodétermination des peuples et de la protection des droits humains. Pourquoi, par son silence, ajoute-t-on, Washington continue-t-il de cautionner un régime dictatorial, où les opposants sont physiquement éliminés, alors que le Bélize, seule véritable démocratie de toute l'Amérique latine, est menacé de disparaître. Il faut

2 Washington reste maître du jeu

croire que les intérêts économiques et militaires des États-Unis, très importants au Guatemala, ont encore le pas sur les droits de l'homme.

Washington n'est cependant pas resté inactif au cours des dernières années, empêchant par exemple les troupes guatémaltèques de franchir la frontière au cours de l'été 1977. Il est vrai que, si les Britanniques n'avaient pas réagi en envoyant près de deux mille hommes pour renforcer leur garnison de six cents soldats, le cours des choses aurait peut-être changé. Il suffit de lire la presse guatémaltèque pour se rendre compte que les fameux avions Harrier à décollage vertical ont à eux seuls un effet dissuasif puisque, de l'aéroport de Belize City où ils sont stationnés, il leur faudrait peu de temps pour arriver sans encombre au-dessus de la capitale du Guatemala.

Mais cet effort militaire coûte très cher à la Grande-Bretagne qui ne serait pas fâchée de voir le Bélize accéder rapidement à l'indépendance. Sans tenir compte de l'aide militaire, Londres accorde une aide financière annuelle d'environ dix millions de dollars au Bélize. Plus

qu'elle n'a jamais sans doute dépensé à l'époque où ce territoire n'était qu'une colonie sans importance! Actuellement, près de 50% du budget de l'État est alimenté par l'aide étrangère, britannique et canadienne surtout. Ce qui fait dire au chef de l'opposition, qui ne dédaigne pas, contrairement au premier ministre, d'afficher son attachement à la Grande-Bretagne, que le Bélize n'est pas mûr pour l'indépendance.

« Dans une dizaine d'années, affirme Dean Lindo, nous serons prêts économiquement et le litige avec le Guatemala sera réglé. » Il est vrai que le Bélize, dépourvu de matières premières, ne dispose d'autres ressources que de l'agriculture dont le développement est tout récent et reste soumis aux aléas climatiques. Jusqu'en 1960, l'exploitation de la forêt était pratiquement la seule ressource économique du pays, avec le commerce tenu surtout par des Libanais dont certains ont fait fortune dans l'import-export. Aujourd'hui, les exportations de produits agricoles (sucre, agrumes, bananes) constituent la principale ressource, mais le déficit de la balance des paiements reste

chronique et doit être comblé par l'aide étrangère et les envois d'argent effectués par les Béliziens installés aux États-Unis.

L'avenir économique du Bélize est pourtant dans l'agriculture et l'élevage, même si les cyclones récurrents peuvent détruire des récoltes entières, comme en septembre dernier. En effet, seulement dix à quinze pour cent des terres arables sont actuellement cultivées. Mais il faut défricher la jungle épaisse, et le Bélize, avec une des plus faibles densités du monde, ne dispose pas d'une population suffisante pour le faire. Quelques investisseurs américains ont manifesté leur intérêt et ont employé les gros moyens pour transformer la jungle en pâturages sur lesquels sont nourris des bovins destinés au marché américain.

Les Mennonites, dont la plupart sont originaires du Manitoba, ont pour leur part apporté une contribution originale au développement agricole du Bélize. Quelque trois mille cinq cents Mennonites, arrivés en 1958 après avoir passé une dizaine d'années au Mexique, se sont établis dans quatre points du Bélize et, à partir de rien, sont devenus les principaux fournisseurs de produits agricoles du pays pour la consommation locale, réussissant ainsi à se rendre indispensables. Cette réussite exemplaire, qui ne fait pas appel aux gros moyens, semble



correspondre parfaitement aux besoins du Bélize. Malheureusement, l'instabilité politique de la région et les conditions climatiques difficiles sont à l'origine des départs, échelonnés depuis le début de cette année, de près de 50% des Mennonites dont la plupart ont décidé de poursuivre leur pérégrination quadri-séculaire, vers la Bolivie cette fois-ci.

Encore une fois, la menace guatémaltèque hypothèque donc l'avenir de ce petit État. Les récentes opérations de recherche pétrolière, menées sur l'ensemble du territoire par une société américaine et par deux filiales de la société canadienne INCO, compliquent encore la situation, même si les compagnies affirment n'avoir rien trouvé. Le

Guatemala, qui semble prêt, moyennant quelques pressions américaines, à mettre de l'eau dans son vin et à accepter un règlement du litige sans exiger de concessions territoriales (on parle d'importants dédommagements financiers), risque de devenir encore plus réticent s'il est prouvé que la région est riche en hydrocarbures.

Rarement naissance d'un État aura-t-elle été aussi difficile et encore celui-ci bénéficie-t-il de parrains puissants qui ne sont pas prêts à le laisser étouffer dans l'œuf. Le ministre de la Justice du Bélize, le Palestinien Assad Shoman, déclarait récemment: « Mon père a perdu un pays et je suis encore moi-même à la recherche d'un pays. »

FIN

La Mauritanie et l'Algérie progressent vers une solution pacifique au Sahara occidental

ALGER (Reuter) — Le message de nouvel an du chef de l'État mauritanien vient de donner une nouvelle impulsion aux efforts pour parvenir à une solution pacifique au Sahara occidental.

Le lieutenant-colonel Mustapha Ould Saleck a réaffirmé la volonté de son pays de parvenir « à un accord global ramenant la paix dans notre région » et laisse entendre que si l'accord ne pouvait être « global », la Mauritanie prendrait toutes les mesures

nécessaires pour sortir définitivement de la guerre... »

Dans son message, le nouveau chef de l'État mauritanien a exprimé également son soutien « au droit intangible à l'autodétermination des peuples... ».

Ces propos, qui interviennent quelques jours après l'envoi du ministre mauritanien des Affaires étrangères à Alger pour les obsèques du président Boumediène, ont amorcé une détente entre la Mauritanie et l'Algérie, qui

avaient rompu leurs relations diplomatiques à cause du conflit du Sahara, estime-t-on à Alger.

Les milieux officiels algériens ne font encore aucun commentaire sur ces derniers développements, mais ils ne dissimulent pas leur intérêt et leur sympathie pour les initiatives du président Ould Saleck.

Un compte rendu de son message de nouvel an a été publié hier matin en première page du quotidien gouverne-

mental El Moudjahid et le journal télévisé a diffusé la veille au soir des images du président mauritanien.

Les responsables algériens, accaparés par la préparation du congrès du FLN, et décidés à régler rapidement la succession du président Boumediène, suivent cependant la situation de près, et une réponse appropriée aux initiatives de la Mauritanie ne devrait pas se faire attendre trop longtemps, estime-t-on à Alger.

Les témoignages de sympathie marqués par Nouakchott dès l'annonce du décès du chef de l'État algérien, le 27 décembre dernier, ont été appréciés à Alger, où l'on a relevé notamment que la radio mauritanienne avait, comme en Algérie, diffusé, des versets du Coran en signe de deuil.

Le Front Polisario n'a pas encore réagi à cette évolution, mais il paraît suivre l'affaire avec un intérêt manifeste. Un porte-parole sahraoui interrogé hier à Alger, s'est contenté de dire que la déclaration du dirigeant mauritanien « aurait pu être plus explicite ». « Au lieu de parler d'autodétermination, il aurait pu dire l'autodétermination du peuple sahraoui, « a-t-il notamment déclaré au téléphone à l'agence Reuter.

La guérilla menée depuis trois ans par le Polisario, avec

le soutien de l'Algérie, a mis la Mauritanie à deux doigts de l'effondrement et aurait joué un rôle direct dans le renversement, le 10 juillet dernier, du président Ould Daddah.

A son arrivée au pouvoir, le lieutenant-colonel Ould Saleck prenait l'engagement de sortir le pays de la guerre. Deux jours plus tard, le Front Polisario proclamait un cessez-le-feu « unilatéral et provisoire » sur tout le territoire mauritanien. Depuis, des négociations se sont engagées entre le Front et les nouveaux dirigeants mauritaniens, sans avoir cependant débouché jusqu'ici sur des résultats concrets.

Le porte-parole sahraoui a confirmé, mercredi, que ces négociations se poursuivaient, ajoutant que jusqu'ici, elles n'avaient « pas donné des résultats significatifs. »

Le F.L.N. algérien en congrès le 25 janvier

ALGER (d'après AP et Reuter) — Le congrès du Front de libération nationale, le parti unique algérien, se déroulera le 25 janvier, a annoncé hier le chef de l'État par intérim, M. Rabah Bitat, lors de la cérémonie d'installation de la commission nationale de préparation du congrès.

Il se confirme ainsi que la direction politique actuelle de l'Algérie veut agir rapidement pour présenter un successeur légal au président Houari Boumediène dans les délais prévus par la constitution. Celle-ci prévoit qu'une candidature unique à la présidence, décidée par le congrès du FLN, doit être annoncée dans les 45 jours qui suivent la nomination du président par intérim, soit avant le 9 février prochain.

Le Conseil de la révolution, sous la présidence du chef de l'État par intérim M. Rabah

Bitat, a rendu public mardi soir la composition de la commission chargée de la préparation de ce congrès.

La commission, qui compte 37 membres, désignera elle-même son président. Contrairement à ce qu'on laissait entendre dans certains milieux informés, aucun membre du Conseil de la révolution n'en fait partie.

On compte six ministres de l'actuel gouvernement, six représentants des forces armées, les secrétaires généraux des organisations de masse (Syndicat, Union des paysans, Union des femmes, Jeunesse et Moudjahidine), et neuf responsables du F.L.N.

En font également partie le secrétaire général de la présidence, M. Abdelmadjid Allahoum, et M. Ahmed Mehri qui, sans occuper de fonctions officielles depuis plusieurs années, était un émissaire du président Boumediène.

Des casques bleus en Namibie dès février

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AFP) — M. Kurt Waldheim a proposé hier l'envoi, à partir du mois prochain, d'un important contingent de « casques bleus » en Namibie durant la période de transition vers l'indépendance de l'ancienne colonie allemande.

Dans une lettre à M. Pik Botha, ministre sud-africain des Affaires étrangères, le secrétaire général de l'O.N.U. suggère que son représentant spécial en Namibie, M. Martti Ahtisaari, se rende à Pretoria la semaine prochaine pour consulter à ce sujet le gouvernement sud-africain. Puis, M. Waldheim proposera une procédure de cessez-le-feu avant l'application des mesures prévues par la résolution du 29 septembre du conseil de sécurité. Celles-ci prévoient notamment l'envoi de 7,500 « casques bleus » et d'un millier de civils chargés de super-

viser de nouvelles élections. Ces dernières, a convenu M. Waldheim à la demande de M. Botha, devraient intervenir avant le 30 septembre.

Le secrétaire général des Nations unies passe toutefois sous silence les réserves émises par l'assemblée constituante namibienne issue des élections « internes » du mois dernier. L'O.N.U. avait considéré par avance les résultats de ce scrutin organisé par Pretoria de « nuls et non avenues ».

D'autre part, les milieux de la « réconciliation sud-africaine à l'ONU » ont qualifié de « très positive » la réponse que le secrétaire général, M. Kurt Waldheim, a adressée au ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Pik Botha, concernant les dispositions à prendre en vue d'élections en Namibie sous la supervision de l'ONU.

COURS SPÉCIALISÉS

ENFANTS ET ADOLESCENTS
DÉPISTAGE ET CORRECTION

DES

DÉFAUTS DE LANGUE

ZÉPHANET NASILLEMENT
CHRONIEMENT BREDOUILLEMENT
BLÈSMENT ATTENTION AU BÉGALEMENT

Renseignements:

CONSERVATOIRE LASSALLE

3505 RUE DUROCHER

288-4034

DÉBUT DES COURS:

LE 13 JANVIER 1979

PERMIS 749 569

50

50% DE
REDUCTION
SUR NOS
COLLECTIONS
COMPLETES
D'AUTOMNE
ET D'HIVER

Helen Preston

1243 BOUL. LAIRD, VILLE MONT-ROYAL

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES 1978-79

commission des écoles catholiques de Montréal

2e session

Inscription:
15, 16, 17, 18 et
24 janvier 1979

début des cours:
semaine du 29 janvier
1979

Vous désirez peut-être poursuivre vos études pour obtenir un diplôme de fin d'études secondaires du ministère de l'Éducation ou une attestation de la C.E.C.M.?

Vous cherchez peut-être des cours où l'on apprend à lire, écrire et compter? Ces cours existent.

Vous voulez améliorer votre grammaire française ou apprendre à mieux vous exprimer?

Nous avons quelque chose pour vous.

Vous devez apprendre la langue seconde pour votre travail, pour une promotion?

Venez, on vous attend!

renseignements:
273-0481

PATRIARCHE

La tradition du bon vin depuis 1780

PATRIARCHE
PÈRE & FILS

Réveillez-vous en grand Connaisseur!

Jean Baptiste

PATRIARCHE
CUVÉE JEAN-BAPTISTE

SELECTIONNE PAR
UN VITICULTEUR A MEURSANGES (LOTT)

VIN - WINE
FRANCE

Et aussi à la Maison des Vins:

- 854-H Charnes Chambertin 1970
- 854-I Clos de Vougeot 1970
- 855 Bonnes Mares 1967

DE TRÈS GRANDS VINS

\$3.85 seulement
SAQ - 440-G

Quand les souris se mettent de la partie



Deux personnages d'un conte pour enfants de Lawrence Gradus, chorégraphe de la compagnie Entre-Six, se disputent une cacahuète dans «Des éléphants et...»

par Angèle Dagenais

Mis à part le traditionnel Casse-Noisette des Grands ballets canadiens qui revient sur scène chaque année depuis plus de dix ans comme un excellent Saint-Honoré ou un succulent gâteau aux fruits de Noël, toujours appréciés des convives, le public montréalais peut également assister depuis quelques années à d'autres fantaisies dansantes données par les nouvelles compagnies de danse de la métropole.

La compagnie Entre-Six par exemple donne six représentations pour les jeunes à la salle Pollack en ce début d'année, composées d'œuvres anciennes et nouvelles. Aujourd'hui encore, à 15 h, on peut voir un programme comprenant la trilogie Scherzo russe, Feu d'artifice et Le Danube bleu sur des musiques de Stravinski et Johann Strauss ainsi que Pierre et le Loup d'après l'œuvre de Prokofiev. Ces chorégraphies de Lawrence Gradus sont largement connues du public qui a pu les voir et revoir de nombreuses fois.

Le programme de la soirée (à 19 h), par contre, est relativement nouveau: Danses solennelles et légères sur une musique de Brahms n'a été vu qu'au festival «Octobre en danse» tandis que Des éléphants et... était présenté l'année dernière comme œuvre nouvelle à Noël.

Danses solennelles en début de programme est assez décevant. Gradus y a troqué sa fantaisie habituelle pour un académisme guindé et vieillot. Quatre couples vêtus de vestes

cintrées noires, bottées — les dames parées de jupes sévères, plumes dans les cheveux, cravaches aux doigts — miment une cavalcade des cours royales d'antan, hautaine et solennelle. Les ébats équestres de ces dames et beaux messieurs laissent froid aussi bien le public adulte qu'enfantin. De plus, la raideur et l'inexpérience de la nouvelle équipe de danseurs d'Entre-Six qui a renouvelé complètement son effectif (mis à part Pierre Lemay qui a survécu à la «purge») manque d'homogénéité et de cohérence. On sent tout de suite que ce nouveau groupe n'est pas habitué à travailler ensemble et n'a plus cette complicité et cette unité qui émanent d'artistes qui ont une longue expérience de travail commun. La chorégraphie par ailleurs n'a rien de particulièrement transcendant, ni sur le

plan technique ou créatif.

Des éléphants et... par contre a une fraîcheur inédite malgré certains éléments de longueur qui alourdissent le scénario. Cette fantaisie met en scène une pléiade d'animaux familiers de l'univers enfantin — éléphants, souris, autruches, corbeaux, girafes, etc. — qui se réconcilient tous à la fin, comme dans les jolis contes, autour d'un dresseur de fauves habillé en cocher.

Les personnages évoluent sur un fond de diapositives qui changent avec les différents tableaux du conte. Les costumes signés Airdrie Amtmann sont très bien conçus pour le style de la compagnie Entre-

Six, c'est-à-dire qu'ils sont légers, fantaisistes adaptés aux changements rapides qu'une si petite équipe doit fatalement effectuer pour remplir tous les rôles.

L'utilisation des accessoires dans Des éléphants est assez frappante: une délicate voile, notamment, est maniée très habilement par Pierre Lemay qui virevolte autour de la fée du vent (Andrea Davidson) sous une lumière bleutée de nuages et de ciel tourmenté. Mais par ailleurs, je n'ai pas compris pourquoi les corbeaux bagués comme Liberaçe avaient des diamants et en faisaient manger aux autruches...

La MGM grandit

LOS ANGELES — Forte de ses 39 millions de dollars de bénéfices pour la dernière année fiscale, la firme MGM veut se renforcer à Los Angeles et construira un nouveau centre de production cinématographique dans la métropole californienne. Coût prévu: 16 millions de dollars et les travaux devraient être terminés en septembre 1980.

Pendant ce temps, New York manque de studios: l'industrie du cinéma et de la télévision a apporté 200 millions de dollars de recettes en 1978 à la métropole, avec plus de 40 films tournés en 1978.

Une combinaison gagnante: Antonine Maillet et Viola Léger

par Jacques Larue-Langlois

Emmanuel à Joseph Davit, d'Antonine Maillet: mise en scène d'Yvette Brind'Amour; décor et éclairages de Robert Prevost; costumes de François Barbeau; avec Viola Léger: une production du Théâtre du Rideau Vert, à l'affiche de ce théâtre jusqu'au 3 février — relève les lundis.

L'histoire — c'est son propre — se répète continuellement. Des nativités, on en compte un millier par génération et même davantage par les temps qui courent et ça continue d'augmenter. Certaines sont plus significatives que d'autres, il faut bien le croire, mais c'est davantage dans la façon de les raconter, de les interpréter, qu'on trouve de quoi soulever les cœurs et les esprits. Celle qui se cache de plus en plus derrière les commercialités de cette époque de l'année n'échappe pas à cette règle et nul ne peut douter que la nais-

sance, il y a deux mille ans, de ce fils de charpentier israélien ait pu, comme toutes les autres, passer inaperçue n'eussent été les fables sublimes dont l'entoureront certains historiens émotifs et sans doute fort talentueux.

Antonine Maillet est une maîtresse écrivain. Sous sa plume, gens et bêtes s'animent, vivent avec une rare intensité et dans une langue poétique devant laquelle nul ne peut rester froid, une langue chargée d'images, de métaphores et de beaux mots reformés à l'usage. Son Emmanuel à Joseph d'Yvette Brind'Amour, sous-titré Une nativité en Acadie, refait la légende chrétienne dans ce contexte de pêcheurs du nord-est acadien, authentifiant en quelque sorte cette histoire ancienne dont le sens s'est perdu à travers les âges. Ses personnages connus, La Sagouine, Gapi, Michel-Archange, l'Original, Citrouille et les autres, entourent cette Marie et ce Joseph et leur prêtent un juste degré

de plausibilité — j'allais dire: de foi.

Mais tout ça n'est que l'œuvre écrite de madame Maillet, publiée chez Lemac depuis plus d'un an et que plusieurs connaissent déjà. Ce qu'il fallait encore à cette histoire, c'est le chant chaud d'une conteuse, c'est la voix un peu éraillée et tellement fière que lui prête son inoubliable interprète, Viola Léger. Quelle admirable musique que cette langue dont l'accent archaïque, même émaillé des anglicismes du colonisé, remue en nous des souvenirs ataviques venus des siècles passés! Quelle aisance! Quel brio dont ne se départit jamais la merveilleuse comédienne!

Ici, c'est la vieille Anne, tireuse de cartes qu'on aurait appelée une prophétesse dans l'ancien temps, qui, pendant plus de deux heures, soutient l'attention de toute une salle avec ce qui semble une facilité déconcertante. Madame Léger joue tous les personnages et munit chacun d'un ton,

d'un accent, d'un regard, d'un geste, d'une vie propre qui les rend tous parfaitement identifiables. Et qui plus est, cette conteuse est tellement habile qu'elle disparaît sans cesse derrière ses personnages, qu'on ne la voit plus, après un moment, tellement est vivace la scène qu'elle raconte, tellement l'image qu'elle nous décrit remplace avec intensité celle de cette vieille femme assise seule sur scène, dans sa berçante, s'entortillant dans son châl.

Rien à dire d'une mise en scène qui respecte parfaitement l'auteur et la comédienne, d'un éclairage qui met splendidement en valeur la chaleureuse présence de cette dernière et d'un décor de rideaux noirs sur lesquels se découpe, oscillant sur son seul accessoire, une véritable machine du verbe: rien dans les mains, rien dans les poches, tout dans le regard, dans la voix, dans l'éclatante sincérité.

LABOIR-ÉCHOS

Samedi le 6 janvier à 20 h 05 au réseau anglais CBM-AM, on présentera une heure de musique expérimentale réalisée par des groupes et des individus montréalais. Participeront à cette émission les groupes Sonde et l'EMIM ainsi que Raymond Gervais, Yves Boulianne et Ted Dawson qui commenteront leur travail et les diverses problématiques musicales qu'il soulève.

Les frères Alfons et Aloys Kontarsky qui, depuis 1957, poursuivent une carrière internationale de pianistes concertants, sont présentement en tournée mondiale. Le 9 janvier prochain, invités de la Société de musique contemporaine du Québec et de Goethe-Institut Montréal, ils interpréteront, en première américaine, Mantra de Karlheinz Stockhausen, écrit pour eux en 1970. Connus également comme interprètes de presque toutes les œuvres classiques écrites pour le piano à quatre mains, les frères Kontarsky, nés à Iserlohn en Allemagne de l'Ouest et établis à Cologne, ne jouent et n'enregistrent que des œuvres originales. Certaines œuvres contemporaines ont été écrites pour eux, tels le triptyque de Ligeti, Monument, Self-portrait, Motion et Mantra de Stockhausen. Le concert du 9 janvier prochain à la SMCQ sera donné à la salle Pollack, 555 ouest, rue Sherbrooke à 20 h 15.

Le service d'animation et d'éducation du Musée d'art contemporain présente le jeudi 11 janvier à 20 h, une conférence de Monsieur Alain Desvergues intitulée: La photographie américaine ou l'occupation du territoire. Professeur en communications sociales à l'université Saint-Paul et à l'université d'Ottawa, photographe, critique, Alain Desvergues est également depuis trois ans le

secrétaire général de l'Association d'art des universités du Canada et, depuis peu, le directeur artistique des «Rencontres internationales de la photographie» à Arles en France. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Jean-Marc Papineau au numéro: 873-2878.

Le groupe Concept neuf a été fondé à Montréal en 1969 par Pierre Béluse sous le nom d'Ensemble de Percussion McGill. Il a donné depuis lors de nombreux concerts pour les Jeunes Musicales du Canada et réalisé jusqu'à maintenant l'enregistrement de deux microsillons. Depuis octobre 1978, le groupe s'appelle Concept neuf. Outre Pierre Béluse, Concept neuf c'est Jean-Guy Plante, Luc Boivin, Robert Leroux, François Clément, Aldo Mazza, Raymond Desrosiers, Robert Lépine et Frédéric Liessens. Le programme des soirées données par Concept neuf nous fera entendre des œuvres de Gagnon, Dompierre, Léveillé, Vigneault, Elton John, Scott Joplin et bien d'autres.

Un spectacle à ne pas manquer au Patriote les 5, 6, 7, 12, 13 et 14 janvier 1979.

Du 3 au 7 janvier, le Cinéma Parallèle, 3682 St-Laurent, présente du Théâtre pour enfants avec la troupe Le Gyroscope. Au programme: En écoutant le cœur des pommes de François Dépatie avec la collaboration musicale de Jean-Pierre Bouin. Les séances ont lieu à 14 h et 19 h 30 et l'admission est de \$1.00.

Quelque 7000 nouveaux auditeurs et téléspectateurs du réseau d'état seront bientôt rattachés aux systèmes français et anglais de Radio-Canada à Harrington Harbour, Tête-à-la-Baleine, La Tabatière, Saint-Augustin-Saguenay, Rivière Saint-Paul, Old Fort Bay et Blanc Sablon grâce à 26 nouveaux postes de retransmission. Pour ces localités de la Côte Nord, il s'agit des premières communications radio et télé qui leur parviendront. Ils entendront la même programmation que les autres auditeurs et téléspectateurs du réseau, à l'exception de la programmation régio-

nale québécoise qui origine de Matane pour le secteur francophone et de Montréal pour le secteur anglophone de Radio-Canada.

L'Orchestre philharmonique de Moscou, l'un des grands ambassadeurs culturels d'Union soviétique, donnera un seul concert à Montréal, le 22 janvier à 20 h 30 à la Salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts. Ce soir-là, l'Orchestre sera dirigé par Dimitri Kitayenko, artiste prestigieux en URSS. Il s'agira de la troisième tournée nord-américaine de cet orchestre qui, pendant six semaines, donnera des représentations à Toronto, Ottawa, Montréal, Waterloo et dans les grands centres américains. Le programme comprendra uniquement des œuvres de compositeurs soviétiques, telles: La grande Pâque russe, op.36 de Rimsky-Korsakov, le Concerto pour piano no 3 en do majeur op.26 de Prokofiev et la Symphonie no 5 en mi mineur, op.64 de Tchaikovsky. Le soliste invité est le pianiste Vladimir Krainev.

Le service d'animation et d'éducation du Musée d'art contemporain présente le jeudi 11 janvier à 20 h, une conférence de Monsieur Alain Desvergues intitulée: La photographie américaine ou l'occupation du territoire. Professeur en communications sociales à l'université Saint-Paul et à l'université d'Ottawa, photographe, critique, Alain Desvergues est également depuis trois ans le

Jean Lapointe
"la grande séance"
DU 31 JANVIER
AU 18 FÉVRIER
Billets maintenant en vente
SEM. à 20h30, SAM. à 18h30 & 22h

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

PIERRE DAVID présente
Sonate d'Automne
SEM: 7.30 - 9.30
SAM-DIM: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6060

un film de **INGMAR BERGMAN**

CLASSE 1 35 MILTON/842-6053
un film de **DINO RISI**
ORNELLA MUTI UGO TOGNAZZI
"Cœur de femme de la vie."
Par le prince de la comédie italienne.
dernier amour
5.20 - 7.30 - 9.30

CLASSE 2 35 MILTON/842-6053
"Cœur de femme de la vie."
UN DES MEILLEURS
LELOUCH.
5.00 - 7.15 - 9.30
un film de **CLAUDE LÉLOUCH**
ROBERT et ROBERT
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY

"Jonathan Livingston le goéland"
un film de **Hall Bartlett**
Musique de **Neil Diamond**
JONATHAN 7.15, FRANÇOIS 5.00 - 9.30

FRANÇOIS et le chemin du soleil
un film de **CLAUDE LÉLOUCH**
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY

ALVIN AILEY
AMERICAN DANCE THEATER
Jeudi, vendredi et samedi 25, 26 et 27 janvier 1979, 20h30

Billets: \$11., \$9., \$7., \$5.
Étudiants et Troisième âge (65 ans et plus):
Parterre, Corbeille: \$5.50

Les détenteurs de billets d'étudiants et du Troisième âge devront s'identifier lors des spectacles.

Charges-Visa, Master Charge: 487-2200

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

APRÈS
"LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS"
VOICI
AGATHA CHRISTIE
MORT SUR LE NIL
POUR TOUS

PETER USTINOV, JANE BIRN, LOS CHILES, BETTE DAVIS, MIA FARROW, JOE FINK, OLIVIA HUSSEY, GEORGE KENNEDY, ANGELA LANSBURY, SIMON MACCORMACK, DAVID NYLEN, MAGGIE SMITH

Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE D 866 3856

1.15, 3.55, 6.30, 9.10.

"Avec cette réalisation, Bakshi confirme sa place de maître contemporain du long métrage d'animation (...). Plus encore que dans FRITZ THE CAT et HEAVY TRAFFIC, le fil de l'imagination créatrice de Bakshi emporte notre adhésion. Irrésistible!"
— Richard Gay (Cinéma/Québec)

"Par sa forme, presque un conte pour enfants; par son contenu, une leçon d'histoire et une réflexion philosophique."
— Serge Dussault (La Presse)

Les Sorciers de la Guerre
WIZARDS
DU RÉALISATEUR DE
"THE LORD OF THE RINGS"
(LE MAÎTRE DES ANNEAUX)
RALPH BAKSHI
(LE MAÎTRE DE L'ANIMATION)
PLUS **Marty Feldman Dom DeLuise**
"LA DERNIÈRE FOLIE de mel brooks"
CARREFOUR
DÈS DEMAIN
DÈS 6:30 P.M.
STE CATHERINE BLVD 866 8057 (DERNIER JOUR: "GALACTICA")

LES ATELIERS
FRANÇOISE GRAHAM ENR.
5110, avenue du Parc (coin Laurier)

— Technique
— Chorégraphie
— Expression corporelle

Débutants (attention spéciale) - intermédiaires - Avancés.
Inscriptions: Dès maintenant
Renseignements: 273-2213, 272-1664 - 521-6885
Permis no 749870

l'école
SUPÉRIEURE
des ballets jazz

Directrices fondatrices:
Eva von Genscy
Geneviève Salbaing

session hiver 1979
du 8 janvier au 14 avril
(14 semaines)
inscriptions:
du 18 décembre au 8 janvier
(9h00 à 19h00 lundi à vendredi)
(9h00 à 12h00 samedi)

Montréal: 1231 ouest, rue Ste-Catherine (2e étage) 849-6071
ballet-jazz, ballet classique, moderne, claquettes
niveaux: débutant, intermédiaire, avancé, pré-professionnel
jours: du lundi au samedi (jour et soir)

Succursales:
Québec: 777 Côte des Glacis, Carré d'Youville 418-694-0244
Laval: 1950 boulevard de la Concorde, Duvenay 514-669-9211
St-Jean: 112 rue Richelieu, St-Jean 514-348-3326
Permis du Ministère de l'Éducation no. 749889

EXHIBITION
Sylvia Bourdon
dans un film de **Jean-François Davy**

Cinéma du COMPLEXE
desjardins 1
BASILAIRE 1 288-3141

3e sem.

Vous pouvez enfin voir... 18 ANS
EXHIBITION
Sylvia Bourdon
dans un film de **Jean-François Davy**

Cinéma du COMPLEXE
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

3e sem.

MESSIEURS, C'EST VOTRE TOUR!! l'ère de l'homme objet est arrivée

DAYLE 14 ANS
HADDON
GERARD TYBALT
FERNANDO REY
un film de **JUST JAECKIN**
13e semaine
à Montréal

Cinéma du COMPLEXE
desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141

Plus 2e film aux cinémas suivants:
omega 1
PLAZA MONTREAL 463-3330

Une étonnante surprise
UN FILM AUSTRALIEN DE GRANDE CLASSE ET D'UNE QUALITÉ EXCEPTIONNELLE.
CADDIE
avec **HELEN MORSE**
1:05 - 3:10 - 5:10
- 7:15 - 9:20

Cinéma du COMPLEXE
desjardins 3
BASILAIRE 1 288-3141

JILL CLAYBURGH
PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE
Un film de **PAUL MAZURSKY**
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

12:10 - 2:25 - 4:40
- 6:55 - 9:10

Que faisiez-vous en 1963?
Frédérique avait 15 ans, Anne 13...
Si vous regrettez vos 15 ans.
Diabolo Menthe
st-denis 3
1000 RUE ST-DENIS 846-3222

12:20 - 2:05 - 3:55
5:40 - 7:25 - 9:15



Le général Constantino Ortín Gil, gouverneur militaire de Madrid. (Photolaser AP)

L'ETA assassine le gouverneur de Madrid

MADRID (d'après AP, AFP et Reuter) — Le gouverneur militaire de Madrid a été assassiné hier par des terroristes en plein centre de Madrid, alors qu'il rentrait déjeuner chez lui à bord de sa voiture officielle.

Le général Constantino Ortín Gil est mort une heure après avoir été admis à l'hôpital Francisco Franco.

L'assassinat, qui suit celui d'un lieutenant, mardi à Saint-Sébastien, entre dans le cadre d'une campagne lancée ouvertement contre l'armée par l'organisation séparatiste bas-

que ETA. La branche militaire de l'organisation a, en effet, revendiqué l'attentat hier soir, dans un communiqué rendu public à Bilbao.

Le général Gil avait été nommé gouverneur militaire de Madrid en septembre, deux mois après l'assassinat d'un autre général et de son aide de camp à Madrid.

Il a été touché à la tête par quatre balles tirées au fusil mitrailleur par deux inconnus. Il était âgé de 63 ans.

Selon des témoins, deux complices assistaient les deux terroristes: l'un observait la

scène depuis un bar. L'autre attendait au volant d'une voiture qui a servi à la fuite du commando.

L'attentat contre le gouverneur militaire a été commis cinq jours après l'annonce par le président Adolfo Suárez de la dissolution du Parlement et de la convocation d'élections législatives pour le 1er mars prochain. Autant dire que le meurtre d'un des plus grands dignitaires de la hiérarchie militaire se déroule à un nouveau tournant du processus démocratique engagé depuis

la mort de Franco (20 novembre 1975).

Moins d'un mois après l'adoption par le peuple espagnol de la constitution, cet attentat pourrait donner une nouvelle vigueur aux arguments de l'extrême-droite et lui fournir un prétexte pour stigmatiser le régime mis en place par le roi Juan Carlos. Tous les partis politiques en tout cas condamnent ce dernier acte de violence que certains observateurs qualifient de « nouvelle provocation » contre la démocratie.

Depuis le début de l'année

1979, 3 personnes ont été victimes du terrorisme en Espagne contre 97 l'an dernier, dont 40 policiers et deux officiers.

Par ailleurs, le ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Marcelino Oreja a signé hier avec le cardinal Jean Villot, secrétaire d'Etat du Vatican, quatre nouveaux accords qui remplacent les concordats régissant depuis 1418 le rapport entre l'Espagne et le Vatican. La signature de ces nouveaux accords fixe les rapports de l'Eglise et de l'Etat en tenant compte

des réalités de l'époque et en conformité avec la nouvelle constitution espagnole, selon laquelle il n'y a plus de religion officielle en Espagne.

Ils participent pour une large part du concile Vatican II et des déclarations de Paul VI selon lesquelles l'Eglise moderne n'exige aucun privilège mais seulement le droit d'enseigner librement.

L'éducation religieuse ne sera plus obligatoire dans les écoles laïques. L'Etat reconnaît la validité du mariage religieux mais pas celle de son

annulation religieuse sans divorce civil.

L'Eglise gardera l'administration de ses écoles et de ses universités.

Les nouveaux accords prévoient d'ici à trois ans un nouveau système de financement de l'Eglise à partir d'impôts actuels ainsi qu'une importante exemption d'impôts.

Les négociations ont duré deux ans et demi; elles ont été longues et dures mais empreintes de la plus grande cordialité de part et d'autre, a déclaré M. Oreja.

Haig annonce son départ de l'Otan

CASTEAU, Belgique (d'après Reuter et AFP) — Le général Alexander Haig, commandant suprême de l'Otan en Europe, a annoncé hier sa démission pour le 30 juin.

Candidat républicain éventuel, selon certains, à la présidence des Etats-Unis, le général Haig a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il n'envisageait pas pour le moment de se lancer dans une carrière politique. Il avait été chef du personnel à la Maison-Blanche durant les dernières semaines de l'administration Nixon.

Le général Haig avait assumé son poste à l'Otan le 15 décembre 1974, prenant la succession du général Andrew Goodpaster.

Le général Haig a souligné hier la fragilité du flanc sud de l'Otan, notamment à cause de la situation économique de la Turquie.

L'Alliance Atlantique, a-t-il remarqué lors d'une conférence de presse tenue au SHAPE (quartier général des forces alliées en Europe), doit faire preuve de générosité pour aider la Turquie à assurer une reprise économique.

« J'espère que le sommet de la Guadeloupe, a-t-il poursuivi, considérera l'aide à donner à la Turquie comme un problème prioritaire ».

Par ailleurs, le général a constaté que 1978 avait été une « mauvaise année » pour le bloc atlantique, l'Afghanistan, le Yémen du Sud et l'Ethiopie étant devenus des Etats prosoviétiques et l'URSS ayant construit des bases très sophistiquées à Aden et en Ethiopie. Il n'a pas voulu faire de commentaires sur la situation en Iran.

Le général a constaté que par le développement de ces bases, l'URSS pourrait facilement couper le monde occidental de ses sources d'approvisionnement en énergie et en matières premières.

Le général Haig a affirmé que l'Union soviétique produisait des équipements militaires de qualité croissante et en quantités croissantes.

« L'URSS, a-t-il assuré, produit trois fois plus de chars que l'Otan, trois fois plus de transports de troupes blindés et quatre fois plus d'artillerie ».

Les forces du Pacte de Varsovie, a-t-il dit en substance, ont marqué d'autres points, notamment le déploiement des chars « T-72 » dans les régions occidentales de l'URSS, la modernisation de l'artillerie et de l'aviation et l'installation de missiles sol-sol « SS-20 » et « SS-21 ».

En réponse à une question, le général Haig a déclaré qu'il ne lui appartenait pas de faire des commentaires sur le déroulement des SALT-II (négociations sur la limitation des armements stratégiques). Il a toutefois remarqué que les partenaires européens des Etats-Unis au sein de l'Otan étaient inquiets de la limitation de la portée des missiles « Cruise » à 600 milles et des limites apportées aux possibilités de transfert de technologie des Etats-Unis vers l'Europe.

Le général a d'autre part annoncé que les prochaines grandes manœuvres de l'Otan se tiendront l'hiver prochain, et non pas l'automne comme cela était les cas jusqu'à maintenant.

Repondant implicitement aux critiques des milieux politiques ouest-allemands qui ont

mis en doute la validité de ces exercices dans lesquels 400.000 soldats des pays membres de l'Alliance Atlantique avaient été engagés en 1978, le général Haig a déclaré que ce changement de saison avait été décidé il y a trois ans, et que la tenue de ces manœuvres en hiver serait un bon moyen d'éprouver l'efficacité des troupes dans un environnement plus hostile.

Il a ajouté qu'à la suite d'entretiens avec M. Hans Apel, ministre ouest-allemand de la Défense, en novembre dernier, il n'existait, à sa connaissance, aucune divergence

de vues entre la République fédérale et le G.G. de l'Alliance sur l'importance et la nécessité du maintien de ces manœuvres.

On s'était inquiété à Bonn des conséquences pour la politique de la détente du caractère belliqueux de ces exercices ainsi que des dégâts causés aux exploitations agricoles ouest-allemandes pendant leur tenue, pourtant habituellement prévue après les moissons.

Le général Haig prépare peut-être une deuxième carrière.



Le général Alexander Haig, commandant suprême des forces de l'Otan en Europe. (Photolaser AP)

La sécurité de l'Occident sera au centre des débats à la Guadeloupe

WASHINGTON (AFP) — Les SALT (négociations sur la limitation des armements stratégiques) et les « problèmes généraux ayant trait à la sécurité de l'Occident » seront les principaux sujets de discussion du sommet de la Guadeloupe, a déclaré hier le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell.

MM. James Callaghan (Grande-Bretagne), Jimmy Carter (Etats-Unis), Valéry Giscard d'Estaing (France) et Helmut Schmidt (RFA) y participeront les 5 et 6 janvier.

« Aucune décision finale ne sera prise » à l'occasion de cette rencontre informelle, a

précisé M. Powell, car certains dossiers abordés concernent aussi d'autres pays.

Aucun ordre du jour formel n'a été établi, a-t-il poursuivi, notant cependant que l'état des SALT II avec l'Union soviétique et les futures négociations SALT III seront parmi les priorités.

Contre toute attente, les SALT II n'ont pas abouti lors de la dernière rencontre à Genève, il y a 15 jours, du secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, et du ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andreï Gromyko. Mais à la Maison-Blanche, on estime pratiquement acquis qu'un accord interviendra très rapidement et que la première rencontre au sommet de MM. Carter et Leonid Brejnev suivra de peu la visite officielle aux Etats-Unis, fin janvier, du vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping (Teng Hsiao-ping).

Les SALT III, qui devront prendre en compte les forces nucléaires britanniques et françaises, devraient débiter peu de temps après la signature des SALT II, souligne-t-on à Washington.

En mettant l'accent sur les problèmes de sécurité, M. Carter veut avant tout tenter de rassurer ses alliés européens en démontrant que les Etats-Unis ne sacrifient rien à la sécurité européenne dans leurs pourparlers avec l'URSS. MM. Schmidt et Callaghan ont à plusieurs reprises fait part publiquement de leurs appréhensions sur ce point.

Les autres sujets qui seront abordés, estime-t-on du côté américain, seront la prochaine rencontre Brejnev-Carter, le Proche-Orient et le rôle qu'y jouent les Etats-Unis, l'Afrique (le Shaba, la Namibie et la Rhodésie).

M. Powell a souligné que les quatre chefs d'Etat ou de gouvernement auront évidemment à l'esprit l'évolution de la situation en Iran et dans la région du Golfe.

M. Carter s'attend également à une discussion sur l'ouverture vers l'Ouest de la Chine et sur la récente décision américaine de normaliser ses relations avec Pékin.

En revanche, a souligné M. Powell, les dossiers économiques ne seront pas directe-

ment discutés et il n'est pas question de préparer à la Guadeloupe le prochain sommet économique occidental prévu en juin prochain au Japon.

Ce sommet, a souligné un haut fonctionnaire américain qui a requis l'anonymat, sera aussi l'occasion de parfaire la réconciliation de MM. Carter et Schmidt.

Le chancelier de RFA avait rendu furieux M. Carter en prenant publiquement parti pour M. Gerald Ford quelques jours avant les élections présidentielles de 1976.

Les Etats-Unis et la RFA

s'étaient ensuite opposés sur la livraison au Brésil d'une importante technologie nucléaire ouest-allemande. Une querelle s'était aussi développée entre Bonn et Washington en avril dernier à propos de la bombe à neutrons. Maintenant « les choses vont bien », insiste-t-on dans l'entourage immédiat de M. Carter, en particulier depuis le dernier sommet économique de Bonn, en juillet dernier.

A la Guadeloupe M. Carter sera notamment accompagné par M. Zbigniew Brzezinski, conseiller pour les affaires de sécurité nationale.

Égypte-Israël: pas de projet de rencontre à la mi-janvier

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le gouvernement américain a catégoriquement démenti hier qu'une réunion au niveau ministériel entre les Etats-Unis, Israël et l'Égypte ait été organisée ou envisagée au milieu du mois de janvier à Washington.

Ce démenti fait suite aux déclarations d'un diplomate israélien, qui a voulu garder l'anonymat, et qui avait évoqué cette éventualité hier matin dans une interview accordée à quelques journalistes.

De source officielle, on souligne à Washington que toutes les parties ont le droit d'exprimer « l'espoir » que les négociations reprennent, comme

d'ailleurs elles l'ont déjà fait. Les Etats-Unis en particulier ont insisté pour une reprise des conversations aussi rapide que possible.

Cependant, M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a souligné que les informations sur une initiative concrète dans ce domaine étaient « un ballon d'essai » lancé par des gens qui voulaient précipiter le processus.

« Nous ne rejetons a priori aucune possibilité », a déclaré M. Hodding Carter, mais aucune décision n'est prise et aucune proposition n'a été faite » à ce sujet.

A Washington, où l'on connaît déjà les décisions du cabi-

net israélien, on attend d'être informé officiellement sur les décisions du gouvernement égyptien.

Ce dernier s'est dit hier prêt à reprendre les pourparlers en vue d'un traité de paix avec Israël sur la base d'un règlement global de la question du Proche-Orient.

La décision de l'Égypte, annoncée à l'issue d'une réunion du cabinet qui a duré six heures, a été communiquée par M. Mustapha Phalil aux journalistes.

Le premier ministre égyptien a indiqué qu'il enverrait un message à M. Cyrus Vance d'ici deux jours pour exposer

au secrétaire d'Etat américain la position égyptienne. Il appartiendra à M. Vance de décider de la façon d'établir de nouveaux contacts entre l'Égypte et Israël.

Si les contacts pris avec M. Vance s'avèrent fructueux, les négociations pourraient alors reprendre.

La décision égyptienne n'a pas été prise sur la base des résultats de la réunion, dimanche, du cabinet israélien, a assuré M. Khalil. A l'issue de cette réunion, M. Menachem Begin avait déclaré qu'Israël était prêt, sous certaines conditions, à reprendre les pourparlers.

Chine: le Quotidien du Peuple prône la liberté d'expression

PEKIN (d'après Reuter et AFP) — Le Quotidien du Peuple, organe du Parti communiste chinois, apportait hier son soutien à ceux qui mènent campagne dans le pays en faveur de la liberté d'expression, déclarant que les plans de modernisation dépendent du droit des gens à dire ce qu'ils pensent.



Le dissident bulgare Georgi Markov, assassiné à Londres en septembre dernier, a été victime d'un empoisonnement à la ricinine, selon l'enquête du coroner. Le poison, « peut-être deux fois plus fort que le venin de cobra », avait été injecté dans la cuisse de la victime à l'aide d'une arme en forme de parapluie. (Photolaser AP)

« Que les gens disent ce qu'ils veulent, le ciel ne tombera pas », écrit l'organe officiel dans un éditorial. « Si nous ne permettons pas aux gens de dire des choses erronées, cela revient au même que de forcer tout le monde à rester muet. L'étouffement de la démocratie produit des résultats néfastes ».

Faisant clairement allusion à la campagne populaire de ces derniers mois en faveur de la démocratie, le journal écrit que la modernisation dépend « du talent, de l'esprit d'initiative et de l'ardeur de la population tout entière ».

« Un éventail d'opinions populaires est utile à un parti révolutionnaire conduisant le gouvernement. Si le peuple se refusait à dire quoi que ce soit, cela serait nuisible. Quand les gens sont libres de parler, cela signifie que le parti et le gouvernement ont force et confiance ».

Des méthodes démocratiques doivent être utilisées dans la discussion et la critique de l'idéologie et de la politique. « La coercition ne convaincra jamais le peuple. Il faut que règne une atmosphère dans laquelle le peuple ose parler, critiquer et discuter, et de la sorte, l'ardeur révolutionnaire des masses jouera son plein rôle dans la modernisation socialiste ».

Un proche collaborateur du vice-président Deng Xiaoping (Teng Hsiao-ping), M. Hu Yaobang, a été nommé à deux postes de tout premier plan au cours d'un important remaniement dans les organes centraux du Parti communiste chinois annoncé par le Quotidien du Peuple hier à Pékin.

M. Hu Yaobang a été nommé secrétaire général du comité central, un poste qui avait été supprimé de l'organigramme du parti au cours de la révolution culturelle. Il prend en outre la place de l'ancien directeur de la propagande, M. Chang Pinghua, un proche du président Hua Guofeng (Hua Kuo-feng) qui se trouve ainsi démis de ses fonctions.

Cette double nomination a

été annoncée par l'organe central du Parti communiste dans le compte rendu d'une réception donnée par M. Hu Yaobang mardi à Pékin à l'intention d'écrivains et artistes chinois pour le nouvel an.

M. Hu Yaobang, 63 ans, occupait depuis décembre 1977 le poste de directeur du département de l'organisation du comité central du Parti communiste.

Le compte rendu du Quotidien du Peuple n'a pas mentionné le nom de l'ancien directeur de la propagande, M. Chang Pinghua, qui détenait cette fonction depuis novembre 1977, au moment de la restauration de ce département du comité central lui aussi démantelé durant la révolution culturelle. M. Chang Pinghua a été pendant long-

temps le bras droit de M. Hua Guofeng dans la province du Hunan avant d'être affecté à Pékin. On ignore s'il sera affecté à un autre poste.

Cette ascension fulgurante de M. Hu Yaobang fait suite à la nomination, elle aussi éclair, d'un nouveau vice-président du parti, M. Chen Yun, désormais numéro cinq dans la hiérarchie chinoise, décidée également lors de la session plénière du comité central de décembre.

Son ascension et celle de M. Chen Yun, relèvent les observateurs, renforcent notablement l'influence des dirigeants considérés comme les plus proches du vice-président Deng Xiaoping et formant l'élite des technocrates chargés de la modernisation du pays.

Droits syndicaux rétablis au Chili

SANTIAGO - DU - CHILI (AFP) — Le droit de grève au Chili, suspendu depuis le renversement en 1973 du gouvernement de Salvador Allende, sera prochainement rétabli, a annoncé hier à la presse le ministre chilien du Travail, M. Jose Pinera.

Cette décision vise, semble-t-il, à éviter le boycottage du commerce extérieur chilien décidé le 26 novembre dernier à Lima par l'Organisation régionale inter-américaine des travailleurs (ORIT) pour protester contre les violations des droits de l'homme au Chili.

De nombreux dirigeants syndicaux estiment que l'attitude du gouvernement du général Pinochet constitue une ouverture. Toutefois, ils déplorent les limitations subsistant en matière de droit de grève et les délais trop longs entre l'annonce de ces mesures et leur entrée en vigueur.

Le conseil municipal emprisonné

CHICAGO (Reuter) — Tous les membres du conseil municipal de la petite localité de Carpentersville, dans la banlieue de Chicago, ont préféré aller en prison plutôt que d'accepter que onze maisons nouvelles soient raccordées au réseau d'égouts de la commune qu'ils estiment saturé. Ils y demeureront tant qu'ils ne seront pas revenus sur leur décision, a indiqué le juge qui les a condamnés mardi.

Taiwan ne veut pas du Huey Fong

TAIPEI (Reuter) — Taiwan a annoncé hier qu'elle ne pourrait accueillir les 2.700 réfugiés vietnamiens du Huey Fong ancré au large de Hong Kong depuis 12 jours.

« Notre politique est de ne pas accepter des réfugiés venant de bateaux étrangers », a déclaré M. Sung Nien, président de la Commission des affaires chinoises à l'étranger.

Le navire, qui était parti de Taiwan, bat en effet pavillon panaméen. Son capitaine avait promis mardi soir de le ramener à Taiwan si Taipei acceptait de recueillir ses passagers, en attendant qu'ils soient relogés ailleurs.

A Manille, un représentant du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a indiqué hier avoir reçu l'assurance du gouvernement philippin que le Lung An, chargé de 2.300 réfugiés, ne serait pas remorqué au large avant que les pays sollicités pour les accueillir aient eu le temps de faire parvenir leur réponse. Il a dit que près de la moitié d'entre eux pouvaient faire valoir des liens familiaux dans une dizaine de pays, notamment aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, en France et en Suisse.

Par ailleurs, le gouvernement de Hong Kong a aménagé une base désaffectée de l'armée britannique en nouveau camp d'accueil provisoire de réfugiés, près de l'aéroport Kaitak. Cette mesure entre dans le cadre du problème global des réfugiés ou immigrants clandestins à Hong Kong, a indiqué un responsable du gouvernement, et n'est pas directement liée au Huey Fong.

Chute de température

WASHINGTON (AFP) — La température a battu l'un de ses records de chute libre mercredi à Washington: elle est tombée en quelques heures de 30 degrés. Mardi en fin d'après-midi une « chaleur » exceptionnelle pour la saison de 17 degrés centigrades enveloppait encore la capitale fédérale. Avant minuit le thermomètre était descendu à moins 12 et dans les heures suivantes, selon les prévisions, il devait atteindre moins 18 degrés.

POUR LES IMMIGRANTS COURS DE FRANCAIS

GRATUITS

COURS DU SOIR DES JANVIER

- les lundi, mardi et mercredi de 19h00 à 21h45
- pendant 10 semaines du 22 janvier au 28 mars
- inscription: les 8, 9 et 10 janvier de 19h00 à 21h00
- lieux d'enseignement et d'inscription:

COFI Alain-Grandbois
4273, rue Drolet
tél.: 845-2295

COFI de Lévis
5940, boul. Monk
tél.: 761-5550

COFI Nord
8302, rue Saint-André
tél.: 384-7052

COFI Olivar-Asselin
3205, boul. Saint-Joseph est
tél.: 527-2181

Renseignements: auprès des COFI de 9h00 à 15h30



CENTRALE
D'ARTISANAT
DU QUÉBEC

SOLDE DE JANVIER
DU 3 AU 20 JANVIER 25% DE RABAIS

sur la marchandise régulière

nos boutiques:
1450 St-Denis, Montréal 849-9415
Complexe Desjardins, Montréal 843-8253
Place Laurier, Québec 651-6408

L'acquisition de MacMillan Bloedel

Bennett rencontre le CP aujourd'hui

par Daniel Raunet

VANCOUVER — Le premier ministre de la Colombie Britannique a convoqué les présidents de CP Investments, Macmillan-Bloedel et Domtar, Ian Sinclair, Calvert Knudsen et Alec Hamilton à une réunion aujourd'hui à Vancouver pour essayer d'empêcher l'acquisition de la principale compagnie forestière de la province par l'une de ces firmes montréalaises. Domtar et Macmillan-Bloedel, qui ont annoncé au moment des Fêtes leur décision de croiser le fer et d'essayer de s'avaloir l'une l'autre, observent pour l'instant une trêve et ont suspendu leurs offres publiques d'achat respectives. CP Investments, qui est déjà le principal actionnaire de Macmillan-Bloedel avec 13.4 du capital, maintient cependant son offre d'achat du reste des actions de cette compagnie au prix de 28 dollars chacune.

Les hostilités ont été déclenchées la veille de Noël par la compagnie Domtar qui a annoncé qu'elle comptait acquérir une participation majoritaire dans Macmillan-Bloedel en offrant une de ses propres actions plus trois dollars pour chaque action de sa rivale de la côte pacifique. On devait apprendre rapidement cependant que Macmillan-Bloedel avait acquis de son côté près de 20% du capital de Domtar.

Principalement grâce aux rachats des parts d'Argus Corporation (deux millions et demi de dollars) et de sa filiale Labrador Mining, Macmillan-Bloedel contre-attaquait également en lançant une offre publique d'achat de 30% du capital de Domtar à raison de 28 dollars l'action afin d'acquiescer une participation majoritaire dans cette compagnie. CP Investments de son côté, alors que la rumeur courait

que cette firme rachetait discrètement une partie de Domtar, est rentré dans la course le 27 décembre en lançant sa propre offre publique d'achat de Macmillan-Bloedel. CP Investments Ltée appartient à 82% au Canadien Pacifique et M. Ian Sinclair préside les deux sociétés. Si la fusion Macmillan-Bloedel s'opère, sous l'égide de CPI ou de l'une des deux compagnies forestières, le nouveau groupe se placerait au cinquième rang dans la liste des géants de l'industrie forestière nord-américaine, avec un chiffre d'affaires de deux milliards 700 millions de dollars (Macmillan-Bloedel occupe actuellement la dixième place avec 1.7 milliard et Domtar la quinzième).

Le premier ministre Bill Bennett, qui a déclaré que « la Colombie-Britannique n'était pas à vendre », s'oppose à cette fusion au nom de la domination, déjà trop grande à

son goût, de l'économie de l'ouest par la finance torontoise et montréalaise. La province dispose d'un atout majeur dans sa lutte pour le statu-quo: l'article 50 de la nouvelle loi provinciale sur l'industrie forestière permet en effet à Victoria d'annuler les permis de coupe d'une compagnie au cas où cette dernière changerait de propriétaire. Macmillan-Bloedel, qui possède 56.6% de la capacité de production de papier en Colombie-Britannique, est le principal producteur de bois de la province et occupe la troisième place en ce qui concerne le contre-plaqué et le bois de placage. Cette firme prêterait de son intérêt si M. Bennett arrivait à convaincre ses interlocuteurs, aujourd'hui, du sérieux d'une menace d'annulation des permis de coupe. Le Syndicat international des travailleurs du bois et le syndicat canadien des travail-

leurs du papier ont également exprimé leur inquiétude face à la possibilité d'une fusion et de la perte d'emplois. Domtar et Macmillan-Bloedel pouvant fermer certaines opérations dans l'ouest pour nationaliser leur production de contre-plaqué et de produits en carton.

Certains observateurs font remarquer qu'une des solutions qui s'offrent à M. Bennett consiste à inviter CP Investments à démentager son siège social de Montréal à Vancouver. Cette filiale du Canadien Pacifique est déjà fortement implantée dans l'ouest canadien, d'où elle tire 78.8% de ses revenus nets (pétrole, gaz naturel, mines et industrie forestière). En Colombie-Britannique, CPI contrôle la société forestière Pacific Logging ainsi que la société métallurgique Cominco. En Alberta, CPI possède Pan-Canadian Petroleum Ltée et Fording Coal Ltée.

La Régie préfère Nicolet Telephone à Québec Tel

par Michel Nadeau

Les quelque 10,000 abonnés du téléphone des régions de Beauceville et de Dorchester seront desservis par la Compagnie de téléphone de Nicolet à compter du 1er février prochain.

Ainsi on a décidé hier après-midi la Régie des services publics qui, dans un geste surprise, a accueilli favorablement la demande de la Compagnie de téléphone de Nicolet pour l'acquisition des réseaux de Continental Telephone dans les régions de Beauceville et Dorchester, au sud de Québec.

Cette décision signifie un échec pour la compagnie Québec-Téléphone qui voulait également faire l'achat de ces deux petits réseaux téléphoniques. La filiale de General Telephone and Electronics de New York avait déjà amorcé des discussions avec Continental et un montant de \$2 millions aurait déjà été versé en acompte.

Québec-Tel était convaincu d'obtenir l'autorisation du tribunal administratif québécois puisque son territoire entoure complètement les régions de Beauceville et Dorchester.

Cependant, pour la Cie de Nicolet, l'achat

des deux réseaux signifiait une étape vitale pour une croissance à venir. Le rejet de la requête condamnait Nicolet à un marché limité et à une éventuelle disparition.

La firme de Nicolet, présidée par M. Michel Biron, songe à créer un troisième groupe d'importance au Québec dans le secteur de la téléphonie. Toutefois, avec 15,000 abonnés maintenant, ce groupe demeure loin derrière Bell Canada (plus de deux millions d'appareils) et Québec-Tel (plus de 200,000).

Dans sa plaidoirie, Me Denys Hardy, ex-ministre des Communications a insisté sur l'importance de conserver au Québec le contrôle financier de cette industrie.

Ainsi l'argument du « patrimoine téléphonique » mis de l'avant par l'avocat-conseil, associé à l'étude Gourd, Mayrand & Brunet semble avoir prévalu auprès d'au moins deux des trois commissaires qui ont entendu ce cas.

La décision de la Régie comporte une dis-

sondence, celle du commissaire Charles Bernier. Les deux parties concernées, Continental et Nicolet devront maintenant s'entendre sur le prix de vente ou sur le choix d'arbitre pour déterminer celui-ci.

Ottawa a dû emprunter \$5 milliards pour soutenir le dollar

par Marie-Agnès Thellier

Après un court séjour en dessous de 84 cents, le dollar canadien a clôturé à 84.13 cents américains, soit 17/100 de mieux qu'à l'ouverture de la Bourse pour l'année 1979, mardi à New York.

Pendant le mois de décembre 1978, le gouvernement canadien a dû trouver \$259.5 millions pour soutenir la devise et il a utilisé pour cela \$300 millions de son crédit disponible auprès des banques américaines et internationa-

les. L'année 1978 aura coûté cher au gouvernement fédéral — et donc aux contribuables canadiens — puisqu'il a fallu emprunter près de \$5 milliards pour éviter une dégringolade encore plus accélérée du dollar canadien sur les marchés étrangers. La devise a perdu 7.5 cents en un an, près de 13 cents en deux ans.

D'après les statistiques officielles, compilées mois par mois, la Banque du Canada a utilisé l'an dernier \$4.28 mil-

liards pour racheter la devise en défaut auprès des cambistes étrangers.

Mais le total des emprunts se monte à \$4.865 milliards pour 1978. Le tiers environ de ces emprunts a été effectué au Canada grâce aux crédits de

\$2.5 milliards accordés il y a un an par les banques à charte canadiennes. En décembre, ces crédits n'ont pas été utilisés par la Banque du Canada, mais le total des retraits 1978 est de \$1.4 milliard.

1978 a aussi été caractérisée par le recours massif aux emprunts étrangers, pour la première fois depuis une dizaine d'années. Le Canada a même obtenu le plus important crédit international de l'année, avec des crédits de \$3 milliards négociés en juin dernier auprès de 90 banques étrangères regroupées autour de la City Corp de New York.

L'année dernière, le gouvernement fédéral a dû utiliser \$1.3 milliard de cette ligne de crédit, dont \$300 millions en décembre.

Par ailleurs, le ministère des Finances du Canada a émis en mars 1978 des obligations totales \$750 millions US sur le marché de New York, tandis qu'en mai, le Canada obtenait un crédit d'environ \$700 millions US (1.5 milliard de deutsche marks) auprès de la Deutsche Bank en Allemagne fédérale.

C'est donc en empruntant près de \$5 milliards que le gouvernement fédéral a pu à la fois freiner la chute de la monnaie et néanmoins maintenir les réserves officielles à un niveau équivalent de celui de 1977. Les réserves en monnaies étrangères s'élevaient en effet à \$4.556 milliards au 31 décembre 1978 contre \$4.607 milliards un an auparavant, le 31 décembre 1977.

Le gouvernement fédéral aurait pu décider de ne pas soutenir la monnaie et donc de la laisser tomber en dessous des 83-84 cents mais, si une baisse encore plus considérable aurait pu aider les exportations canadiennes à travers le monde, elle aurait fait augmenter le niveau d'inflation déjà élevé au Canada en raison de certaines importations obligatoires du pays, elle aurait en outre été

très mal vue par certains pays occidentaux et notamment par le voisin du Sud.

Et l'année 1979 a commencé sous de sombres auspices, le dollar enregistrant le 2 janvier une baisse jusqu'à 83.97 cents US. La plupart des économistes s'attendent à voir la monnaie remonter légèrement au cours de l'année 1979 puisqu'elle est actuellement sous-évaluée.

Il serait cependant surprenant que la devise dépasse les 90 cents US et encore moins retrouve une parité artificielle avec la devise américaine. Le Conference Board a par exemple prédit que le dollar pourrait coté 87 cents US cette année mais qu'il ne dépasserait pas ce niveau, vraisemblablement.

Le montant des réserves officielles a été connu hier: le 31 décembre le Canada possédait \$2.46 milliards en monnaie américaine, soit une légère augmentation par rapport aux \$2.42 milliards détenus un mois auparavant. Le rétablis-

sement du dollar américain sur les marchés internationaux est en particulier responsable de cette amélioration puisque le Canada a gagné \$48.6 millions sur ses fonds américains au lieu d'une perte de \$123.9 millions enregistrée en novembre quand le dollar américain subissait de fortes pressions à la baisse.

Les autres changements dans les réserves officielles en monnaies étrangères sont une augmentation de \$1.1 million des fonds en monnaies étrangères non-américaines, une augmentation de \$29.6 millions des réserves d'or et de \$12.1 millions des droits de tirage spéciaux auprès du Fonds monétaire international (FMI).

Les réserves détenues auprès du FMI ont baissé de \$1.4 million. Il s'agit d'un achat de \$11 millions d'or, comme participation au programme de vente d'or du Fonds ainsi que d'un transfert de \$4.5 millions en or à l'Hôtel de la monnaie du Canada.

Pétrole et monnaies au sommet de la Guadeloupe

par Clément Braise

PARIS (AFP) — Bien que les « quatre grands » occidentaux aient prévu, pour leur rencontre en fin de semaine à la Guadeloupe, des échanges de vues essentiellement sur les évolutions d'ordre politique ou stratégique dans le monde, deux problèmes économiques s'imposent à leurs réflexions: le pétrole et les monnaies, à nouveau placés au premier plan de l'actualité par des événements récents.

Pétrole: tension sur les prix, menaces sur les approvisionnements. Sur le premier point, après la forte hausse des prix décidée le 17 décembre par le « cartel » des pays exportateurs, membres de l'OPEP, la réduction progressive des livraisons de pétrole d'Iran, puis leur arrêt total au lendemain de Noël, commencent à préoccuper les responsables des pays industrialisés.

Car la grave crise politique que traverse ce pays, qui a déjà contribué à la hausse du 17 décembre, et qui continue à raffermir les prix sur le marché pétrolier mondial, constitue en outre une double

menace dans ce même secteur: elle rend moins solide la défense septentrionale de la principale route des pétroliers, par le Golfe. D'autre part, elle tend à rompre l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché pétrolier, en mettant progressivement en cause l'organisation des approvisionnements.

La fermeture des puits iraniens, qui a des effets spectaculaires dans le pays même où l'essence rationnée se vend environ trois dollars le litre, n'aurait des conséquences sur les pays importateurs qu'au bout de plusieurs mois. Car si l'Iran fournissait le dixième du pétrole consommé dans le monde non communiste (environ 2,750 millions de tonnes par an), l'Arabie saoudite comble un bon tiers du « manque » par un accroissement de sa propre production, portée de 245 à plus de 500 millions de tonnes par an. Et les stocks dont disposent les pays occidentaux sont importants: environ 700 millions de tonnes.

Néanmoins, personne ne pouvant prévoir la durée et surtout l'issue de la crise — le personnel du consortium des compagnies pétrolières qui

exploitent les gisements iraniens a été évacué, à l'exception d'une centaine de techniciens — les dispositions destinées à faire face à toute éventualité doivent être prises.

C'est ainsi qu'à Washington, les autorités envisageraient selon les milieux bien informés, la remise en vigueur des accords conclus par l'Agence internationale de l'énergie, après l'embargo pétrolier de fin 1973.

Ces accords — auxquels la France n'avait pas adhéré puisqu'elle n'est pas membre de l'A.I.E. — prévoyaient la répartition de la totalité du pétrole disponible, et des mesures d'économie de l'énergie. Ainsi la crise iranienne, qui pose d'autre part de graves problèmes politiques et stratégiques, vient rappeler au monde occidental ce qu'il avait tendance à oublier, une fois passée « l'alerte » de la fin 1973: la précarité de ses approvisionnements en pétrole, qui reste sa principale source d'énergie, et la nécessité de l'économiser sérieusement, tout en développant les autres sources, comme le nucléaire ou le solaire.

— Les monnaies.

Les troubles en Iran et leurs conséquences pétrolières — que les « quatre Grands » devront forcément examiner, sans doute en s'efforçant de concilier les moyens d'y faire face — ont eu aussi des répercussions sur les marchés des changes: le dollar a recommencé à faiblir au lendemain du 17 décembre. Et seules des interventions des banques

centrales, y compris celle des Etats-Unis, ont enrayé sporadiquement sa chute.

Cette rechute, deux mois après l'opération de renflouement de la devise américaine, lancée avec un crédit de \$30 milliards en devises mis à la disposition des Etats-Unis (et en partie dépensés), ne favorise guère, soulignent les spécialistes, le démarrage du système monétaire européen.

Celui-ci, qui devait intervenir le 1er janvier, a été ajourné, à la demande de la France, parce qu'elle n'a pas obtenu l'accord de la République fédérale d'Allemagne sur la suppression des « montants compensatoires » agricoles. Et la rencontre de la Guade-

loupe sera sans doute l'occasion pour les dirigeants de ces deux pays de trouver un compromis à ce sujet.

Mais certains observateurs, comme le « Financial Times » de Londres (qui a inauguré hier à Francfort une édition internationale, avec une déclaration du chancelier Helmut Schmidt consacrée à la défense et à l'illustration du S.M.E.), estiment qu'une autre cause de cet ajournement serait la rechute du dollar. D'où la nécessité pour les responsables français et allemands d'examiner avec le président Carter les moyens de raffermir le terrain monétaire, avant d'y lancer une opération nouvelle.

Norwick Perron emprunte 5 millions

La Prudentielle d'Amérique, compagnie d'assurance, opérations au Canada, a annoncé qu'elle s'est portée acquéreur de \$5,000,000 d'obligations de Norwick Perron, au nom de ses titulaires de police américains.

Cet investissement est le cinquième effectué par La Prudentielle dans l'industrie forestière et du bois de la Norwick Perron depuis 1969, portant ainsi à \$12,500,000 le total investi dans cette compagnie par La Prudentielle au nom des titulaires de polices canadiens et américains. Norwick Perron possède et exploite

cinq scieries et deux usines de fabrication de contre-plaqué dans le nord du Québec et de l'Ontario.

« C'est là un autre témoignage de notre confiance en l'avenir de l'économie et de l'industrie forestière au Canada », a déclaré W. James D. Lewis, président des opérations canadiennes de la Prudentielle. « Etant donné que plus de la moitié des ventes de Norwick Perron sont destinées à l'exportation, nous estimons devoir encourager ce genre d'industrie pour aider notre balance commerciale ».

La Prudentielle, l'un des plus importants investisseurs au Québec, a un actif de plus de \$1.193 milliard dans la province. Les engagements de la compagnie envers les titulaires de police représentent près de \$375 millions.

Le groupe SNC a déclaré que ses ventes au cours de la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 1978, se sont élevées à \$73,267,000, contre \$62,598,000 pour la même période en 1977. Les revenus nets se sont accrus de 37% se chiffrant à 2,931,000, soit \$1.00 par action, en 1978.

Pendant le troisième trimestre, les ventes se sont élevées à \$26,259,000, contre \$22,186,000 pour la même période l'an dernier. Les revenus ont atteint \$1,087,000 ou \$0.37 par action, comparativement à \$646,000, ou \$0.22 par action, l'an dernier.

Parmi les réalisations au Canada, mentionnons l'usine de fructose à haute teneur en sucre — 200 millions de livres par an — construite pour le compte de Zymalme en Ontario, aux termes d'un contrat d'ingénierie-provisionnement construction. SNC Tottrup Services d'Edmonton a pour sa part entrepris, en collaboration avec une autre entreprise albertaine l'étude d'un barrage en vue de contrôler les crues de la Red Deer. Sores, l'une des filiales du groupe SNC a amorcé un programme d'aménagement agro-industriel régional d'envergure au Mali.

Au cours du dernier trimestre, le groupe SNC a effectué sa troisième mise de fonds aux Etats-Unis en constituant une entreprise conjointe indépendante avec Benham Blair/SNC Company; Benham Blair compte parmi les soixante plus importants bureaux d'études des E.-U. et possède des bureaux dans tous les Etats de l'ouest et du sud-ouest, ainsi qu'à Washington, D.C.

La Banque impériale a relevé son taux de base des prêts en fonds américains de 12.25 à 12.50%. Cette hausse reflète l'augmentation du loyer de l'argent aux Etats-Unis.

UNE VENTE?
UN EXPOSÉ?
UN CONGRÈS?
AYEZ DE MEILLEURS OUTILS
POUR COMMUNIQUER VOS IDÉES
ET POUR SEMER L'ENTHOUSIASME!

521-0434

Audio Multivision Inc.
AUDIO-VISUEL

2300 est, Sherbrooke, Montréal

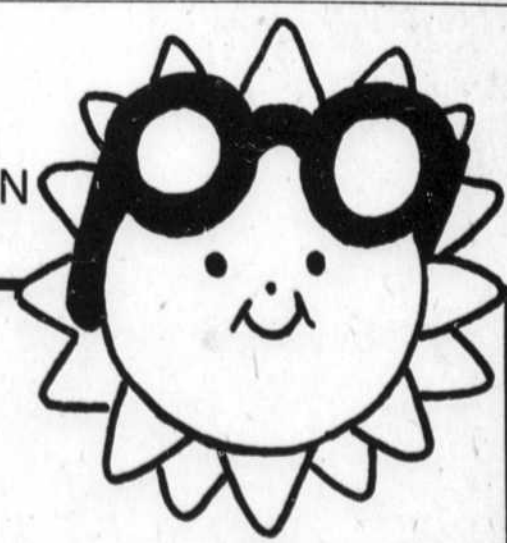
FAITES DU
DEVOIR
VOTRE COMPAGNON
DE VACANCES

Si vous séjournez
en Floride...
vous pouvez acheter

LE DEVOIR

aux endroits suivants:

MIAMI	Plaza News	79 st & Biscayne Blvd.
MIAMI BEACH	Waikiki Motel	18801 Collins ave
	Golden Shores Phy	18190 Collins ave
	Nancy Cleaners	6962 Collins ave
	Trade Winds Gift	17616 Collins ave
	Motel Phar.	17200 Collins ave
	Admiral fruit shop	19100 Collins ave
	Miami Beach phar	9st & Washington ave
	Crawford drug store	19400 Collins ave
	Max smoke shop	6722 Collins ave
	Pumpernik rest.	6700 Collins ave
	Freddie's News	7436 Collins ave
	Castaway's gift shop	16375 Collins ave
HALLANDALE	Diplomat Mall tobacco shop	Hallandale Blvd.
	Betty Book store	117 E. Hallandale Blvd.
HOLLYWOOD	Beach Phar.	328 Johnson street
	Howard Johnson gift shop	2501 N. Ocean drive
DANIA	Jen Roger	38 S. Federal Hwy (U.S. 1)



Nouvelle émission Janvier 1979
village VAL-DAVID
(Terrebonne)
\$654,000.00 d'obligations à
10 1/4%
échéances le 15 janvier, 1980 à 1989
prix: 100 et l'intérêt couru
RAYMOND CAMUS INC.
Courtiers en valeurs mobilières
500, Place d'Armes, chambre 1020, Montréal 126
Tél.: 842-2715

COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS**
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110
Montréal 845-4194

**PROVOST, LAVOIE,
LAROSE & POIRIER**
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

**samson,
BELAIR
& ASSOCIÉS**
Comptables agréés

MONTREAL-QUEBEC-RIMOUSKI-SHERBROOKE-TROIS-RIVIERES
OTTAWA-SEPT-ILES-COAT-COOK-MATANE

DEPUIS 1908
Assurances Tanguay Inc.
ta
Courtiers d'Assurances
Service d'avantages sociaux
410, rue St-Nicolas, Montréal H2Y 2R1 282-1112

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**L'ÉTOILE
DES PHOTOCOPIEURS**
"MITA"
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire
que l'original et coûte .04c
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9h à 12h

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
**Robic, Robic
ET ASSOCIÉS**
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 288-2152

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
**SWABEY, MITCHELL,
HOULE, MARCOUX & SHER**
825, Ave du Président Kennedy
Montréal - 845-7126

ANNONCEZ
DANS LE DEVOIR,
QUELQU'UN VOUS LIRA

Les notaires
**PELLETIER, POIRIER,
KIMMEL, FILION**
Me. Denys Pelletier Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 480 est, Mont-Royal, Suite 12, tél.: 288-2700
Côte St-Luc, 5569 Randall, tél.: 484-8941

SUR SCÈNE

LA CITE III, "Brass Range" 13 h, 15, 16, 17 h
LA CITE III, "Gresse" 13 h, 15, 16, 17 h, 15, 17 h, 15, 15, 21 h 15
CONSERVATOIRE D'ART ET D'ARTS
COMPTES RENDUS DE LA SOCIÉTÉ DE
Maisonnette 1879-1939 "War and peace"
(Ire Partie) 19 h 15
CLAREMONT, 5038 ocean, Sherbrooke (486-7365) "The story of the pirates" 13 h, 15, 15, 17, 17 h, 15, 15, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3411) — "Exhibition no 2" 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 17 h, 15, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS II, "Le dernier amour romantique" 12 h, 14 h, 15 h, 16 h, 15 h, 15 h, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III, "Caddie" 13 h, 15, 15, 17 h, 17 h, 15, 15, 21 h 20
COMPLEXE DESJARDINS IV, "La femme égarée" 12 h, 14 h, 15, 16 h, 15 h, 15, 21 h 10
CÔTE-DES-NEIGES I, 8800 Côte-des-Neiges (735-5522) "Moment by moment" 17 h, 15, 17 h, 15, 21 h 20
CÔTE-DES-NEIGES II, "The winter" 12 h, 13 h, 15, 15 h, 15 h, 21 h 20
CREMAZIE, 8610 St-Denis (338-4212) — "Capricorne no 1" 13 h, 14 h, 17 h, 15, 21 h 20
"L'invasion des souscupes volantes" 15 h, 15, 19 h, 21 h 20
DAUPHIN I, 2396 est. Beaulieu (727-6060) — "Sonate d'automne" 19 h, 21 h, 21 h 30
DAUPHIN II, "Jamaica je n'ai promis un jardin" 19 h, 21 h 30
DORVAL I, 2600 Dorval (631-4586) — "Superman" 13 h, 30 h, 16 h, 18 h 50, 21 h 30
DORVAL II, "Invasion of the body snatchers" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 21 h 30
DORVAL III, "Every which way but loose" 12 h 55, 15 h, 17 h, 16 h, 19 h, 15 h, 21 h 30
DORVAL IV, "The Great Canadian Spelling Book" 8885 Cardinal (341-3190) — "California suite" 19 h, 20 h, 21 h 30
DECARIE SQUARE II, "— "Midnight" 19 h, 21 h 30
ELYSEE I, 35 Milton (842-6053) — "Dernier amour" 17 h, 20 h, 19 h, 21 h 30
ELYSEE II, "Robert et Robert" 17 h, 15, 19 h, 19 h
GREENFIELD I, 159 Taschereau, Greenfield Park 691-6129 — "Brillantine" 13 h, 15 h, 15 h, 17 h, 15 h, 19 h, 15, 21 h 15
GREENFIELD II, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 13 h, 15, 14 h, 16 h, 16 h, 20 h, 18 h, 19 h, 21 h 20
GREENFIELD III, "Force" 15 h, 19 h, 19 h, 21 h 20
GREENFIELD IV, "The Force" 15 h, 19 h, 21 h 20
GUY, 1435 Guy (931-2912) — "A coming of ages" 12 h, 13 h, 14 h, 17 h, 25, 20 h 55, "The big bang" 12 h, 13 h, 14 h, 17 h, 25, 20 h 55
JEAN-TALON, 4255 est. Jean-Talon (725-7000) — "Frii Brind Arctique chez les pirates" et "La flûte à six schtroumpfs" 14 h, 14 h, 20 h et "Zolan le chasseur" 14 h, 14 h, 22 h et "Baron vampire" 20 h 23
KENT, 6100 ocean, Sherbrooke (489-9707) — "Superman" 12 h, 30 h, 15 h, 18 h, 21 h 20
LAVAIL, 1500 St-Denis (338-4212) — "Superman" 7776 — "Brillantine" 13 h, 15 h, 15 h, 17 h, 19 h, 20 h, 21 h 30
LAVAIL II, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL III, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL IV, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL V, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL VI, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL VII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL VIII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL IX, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL X, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XI, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XIII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XIV, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XV, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XVI, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XVII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XVIII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XIX, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XX, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXI, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXIII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXIV, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXV, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXVI, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXVII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXVIII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXIX, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXX, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXXI, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXXII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXXIII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXXIV, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXXV, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXXVI, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXXVII, "Lucky Luke, la ballade des Dalton" 12 h, 14 h, 14 h, 16 h, 15 h, 18 h, 19 h, 15, 21 h, 21 h 30
LAVAIL XXXVIII

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

EE CANADA
COMBUSTION ENGINEERING - SUPERHEATER LTD.
c. p. 397
SHERBROOKE QUEBEC J1H 5A1

Le/la candidat(e):
Le/la candidat(e) doit posséder une formation appropriée au poste (doctorat ou autre titre supérieur) ainsi que des qualités d'initiative et de dynamisme. La préférence sera accordée aux candidats possédant une expérience dans l'enseignement et une connaissance des problèmes des écoles franco-ontariennes.
Traitement: selon les qualifications et l'expérience.
Date d'entrée en fonction: à négocier avant le 1er juillet 1979.
Faire parvenir avant le 31 janvier 1979 votre acte de candidature et votre curriculum vitae à:

Superviseur du Recrutement
Compagnie Minière Québec Cartier
Port Cartier, Québec
G5B 2H3

**Service du Personnel
Collège de St-Félicien
1298 rue Leclerc
St-Félicien**

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
C.P. 590, Gaspé
G0C 1R0

Qualifications:
Détener un diplôme universitaire en service social
posséder trois (3) années d'expérience pertinente.
**PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE À LA DI-
RECTION DES RESSOURCES HUMAINES, AVANT LE 15
JANVIER 1979.**

844-3361 JEUNES
PORTEURS
DEMANDES
pour faire
la livraison
du journal
LE DEVOIR

DES QUATRE COINS DU MONDE

■ Nuit des Ovni à Milan

MILAN (AFP) — Milan a connu mardi et mercredi sa nuit des OVNI avec une multiplication d'apparitions en au moins cinq lieux différents. La plus précisément décrite concerne deux OVNI « semblables à des étoiles, émettant une lumière blanche et se déplaçant lentement » dans le quartier de la cathédrale. Alertée, la police a envoyé une patrouille avec un expert scientifique. Celui-ci a pris des clichés du phénomène qui a duré une demi-heure. La dernière apparition d'OVNI a eu lieu dans la banlieue de Lambrate vers 8 heures du matin. Parmi les innombrables récits rapportés par la presse, l'un des plus troublants est celui d'un ingénieur romain, M. Aldo Sabatini, qui a vu dans la nuit avec d'autres témoins une « boule incandescente » au-dessus de la station de sports d'hiver de Campocattolico, à une centaine de kilomètres au sud de Rome. Pendant une demi-heure, les compteurs de téléphone se sont mis à tourner follement. Des radios éteintes se sont mises à fonctionner sans qu'il soit possible de les arrêter.

■ Une panthère placide

TEL AVIV (AFP) — Comment se comporter à l'égard d'une panthère, devenue avec les années un fauve sociable et placide? Tel est le problème qui préoccupe les naturalistes israéliens. La panthère, une parmi la demi-douzaine de ces félides qui rodent dans le désert du Néguev et les collines de la Judée, vit depuis plusieurs années dans la réserve naturelle aménagée à proximité du Kibboutz Ein-Guedi, sur la Mer morte. Or les touristes ont constaté depuis quelques mois que le carrossier évitait de moins en moins la compagnie des hommes, acceptant même de se laisser caresser par des ténéraires. Dans un récent numéro de la revue publiée par la société pour la protection de la nature et de l'environnement, le naturaliste Guiora Ilani conseille de mettre fin à cet « apprivoisement » du fauve. En effet, souligne-t-il, « ses réactions sont imprévisibles et il pourrait un jour attaquer des promeneurs alors que ceux-ci auraient le sentiment qu'elle est devenue inoffensive ».

■ Hesse a regagné sa prison

BERLIN OUEST (Reuter) — Rudolf Hesse, le dernier grand criminel de guerre nazi, a quitté l'hôpital mercredi pour regagner la prison de Spandau, a annoncé un porte-parole militaire britannique. Agé de quatre-vingt quatre ans, Hesse, qui est condamné à la prison à perpétuité, avait été emmené à l'hôpital militaire britannique il y a cinq jours, à la suite d'une crise cardiaque. Selon le porte-parole, Hesse est dans un état satisfaisant qui ne nécessite plus son hospitalisation. Les médecins ont indiqué qu'il souffrait d'une constriction des vaisseaux sanguins. Le fils de Rudolf Hesse a pu lui rendre visite à l'hôpital avant qu'il ne regagne sa cellule où il n'a droit qu'à une visite par mois.

■ Il prie avec son cambrioleur

MELBOURNE (Reuter) — Un habitant de Melbourne a réussi à neutraliser un cambrioleur en lui demandant de se joindre à lui dans la prière. Réveillé par des bruits dans sa maison, Peter Lynch, un électricien, est tombé nez à nez dans son escalier avec un cambrioleur. Je lui ai alors dit que « le sang de Jésus était sur cette maison, que le sang de Jésus était sur moi », a-t-il raconté. Il lui a ensuite offert du café et les deux hommes ont alors prié ensemble, le cambrioleur avec son fusil toujours en mains. L'épouse de M. Lynch avait pendant ce temps alerté la police. Mais le cambrioleur a fui en voiture avant son arrivée.

■ Incendie dans un bus: 7 morts

VILLAVICENCIO (AFP) — Sept personnes sont mortes et 30 ont été blessées, dont plusieurs grièvement, dans l'incendie d'un omnibus près de Villavicencio, à une centaine de kms au sud-est de Bogota, indique-t-on de source policière. L'incendie a été provoqué par un enfant qui a craqué un allumette dans l'autobus, mettant ainsi le feu... à un chargement de poudre. Cette tragédie porte à 51 le nombre de victimes d'accidents d'autobus en Colombie depuis Noël dernier. Depuis cette date, trois omnibus en effet se sont abîmés dans des précipices, faisant un total de 44 victimes.

Le pape réaffirme son opposition à l'avortement

VATICAN (AFP) — Jean-Paul II a tenu mercredi le rampeau d'olivier à la gauche qui l'avait attaqué violemment en Italie en raison de son opposition à l'avortement.

Tout en maintenant intérieurement ses principes, le pape a souligné: « Nous ne cherchons pas la bataille, mais nous cherchons les domaines d'entente », car la foi n'éloigne pas de « la pleine vérité sur l'homme, mais elle l'introduit au cœur des croyants ». Le « pasteur suprême » s'adressait à une vingtaine de milliers de fidèles, lors de l'audience générale hebdomadaire. « Il faut faire le maximum pour que l'être humain soit désiré, attendu, voulu dès le début, dès sa conception, dit-il (...). Il doit se sentir important, utile, cher et de grande valeur et d'autant plus, s'il est infirme ou retardé. C'est le leçon du mystère de l'Incarnation ». (NDLR de Jean-Christ.)

En termes très modérés, mais en visant manifestement la société « sécularisée », le chef de l'Eglise a comparé Marie, à qui on a refusé un toit à Bethléem, aux femmes enceintes de nos jours. « Elles

connaissent souvent la détresse, une grande épreuve morale, dit-il. Elles se sentent seules (...) accablées parfois par des difficultés, par des doutes et aussi par les tentatives de ceux qui leur parlent pudiquement d'interruption de grossesse. Ne les laissons pas sans courage et sans espérance ».

Le pape conclut en rappelant que « la famille est irremplaçable » et en assurant que les confessionnaires enseignaient beaucoup et qu'il conviendrait, à leur défaut, d'écouter les « consultants pour la maternité responsable » (contrôle des naissances par méthodes naturelles).

L'audience s'était ouverte, dans la salle Paul VI, dans une atmosphère de kermesse, avec deux heures de retard, le pontife ayant été bloqué littéralement par la foule à Saint-Pierre. Sur l'estrade, une crèche humaine complète, avec la sainte famille, anges, mages et bergers, criait: « Viens, viens, mon beau pape » (Veni, Bello Papa). Des enfants ont commencé à scander: « Karol, Karol », saluant ainsi la presse de gauche

trouve déjà des « relents musolinis ». Cinq petites filles, particulièrement enthousiastes, se sont jetées à son cou ensemble, faisant voler la calotte blanche.

D'autre part, Jean-Paul II veille personnellement, selon des sources vaticanes, à ce que les prêtres et religieux suivent des instructions et portent

l'habit de leur état ou, au moins, un insigne qui les distingue.

Ainsi, le 1er janvier, avant de se rendre à l'église du Gesù, il avait fait savoir aux jésuites qui le recevraient qu'il souhaitait les voir en soutane ou, au moins, avec la tenue de clergyman.

A chacune de ses visites aux

dicastères romains, les fonctionnaires ecclésiastiques du Saint-Siège se sont empressés de remettre leur soutane. Passant récemment dans les bureaux de son « ministre des Affaires étrangères », Mgr Agostino Casaroli, le pape s'est arrêté pour féliciter une ursuline qui travaillait dans son habit.

S'adressant, le 16 novembre, aux supérieures générales de 770.000 religieuses, il leur a recommandé de porter « le témoignage silencieux mais éloquent » de leur vocation. Certaines d'entre elles, considérées comme incorrectement habillées, auraient reçu une semonce, selon une source vaticane.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

• Chaque parution coûte \$6.40 le pouce
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.
• Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

286-1201

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

• Chaque parution coûte \$3.00, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.10 chaque

APPARTEMENTS À LOUER

McGREGOR, 1530 le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2 1/2, 4 1/2 avec électricité, immédiatement. 932-0933 845-3151. J.N.O.

CARRE ST-LOUIS: 3 1/2, chauffé, libre le 1er janvier 284-0762. 4-1-79

BACHELOR, 1 1/2 - 2, toilette, douche privée, tapis, personnes distinguées, propres, métro Beaudry, \$25, et plus, bien-être accepté, 1195 Montcalm. 526-7533 6-1-79

CARRE ST-LOUIS: 3 1/2, chauffé, libre le 1er janvier. 284-0762. 5-1-79

RIDGEWOOD, 3235, près Côte-des-Neiges, 3 1/2 ensoleillé, balcon, ascenseur, \$210. Aussi grand 2 1/2 meublé, chambres à coucher séparées, \$196, occupation immédiate. 737-8913. 8-1-79

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendeurs et fabricants. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'achat ou 20% en dessous. Tél.: 276-9067 ou 797 Alwara 935-6716 et 10192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

Acheteurs antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morier — 661-4363. JNO

ARTICLES À VENDRE

MEUBLES & POTERIES chinois à vendre, communiqué à 739-9671 après 6 h. 7-1-79

CHALET À LOUER

CHALET 4 saisons à louer. Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. JNO

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavares, meublés Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 - 819-326-5836. 1-2-79

COURS PRIVÉS

ICART, classique & musique, professeur ayant expérience, d'enseignement, conservatoire européen. Cours particuliers, Ahuntsic, téléphone 381-2470. 15-1-79

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

Conseiller en petits déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul, 670-7729. J.N.O.

DIVERS

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré. Moka, Java, Colombien... Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFE MAISON à 522-3986 ou 524-4866. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort n°3 et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

1198-1200, ST-HUBERT, bâtisse vacante commerciale, près de l'UQAM, 940 p.c. par étage, plus cave, restaurant sans cuisson, artisanat, agence, etc. Potentiel de 30 commerces différents. 481-8647. 16-1-79

GARAGES À LOUER

GARAGE au mois, face Rockhill, téléphone le jour 285-1711 poste 1733, soir 739-9446. 8-1-79

GARDERIE

GARDERAI enfants d'âge préscolaire, à la journée, du lundi au vendredi, Outremont 279-9216. 11-1-79

CÔTE DES NEIGES, Kent, duplex, bas, chauffé, 8 pièces, 2 balcon, jardin, 220, occupation immédiate, \$425. 738-2565. 8-1-79

En Europe

La neige et le froid ont fait 36 morts

BERLIN-EST (Reuter) — Après quatre jours de paralysie provoquée par la neige, le bilan de l'Europe s'établit à au moins 36 morts tandis que les communications en Europe centrale reviennent progressivement à la normale.

Trois hommes se sont noyés mercredi en essayant de passer d'un pont de glace d'un étang londonien. A Milan, un homme qui avait dormi dehors est mort gelé.

Des soldats et des chemins de fer allemands ont dégagé le passage entre la Pologne et l'Allemagne de l'Est dans la ville frontalière de Frankfurt-Oder. Treize trains, dont des express à destination de Paris et d'autres villes de l'ouest, qui s'étaient trouvés bloqués par des congères dont certains atteignant cinq mètres de haut, ont ainsi été dégagés. Depuis quatre jours, les passagers étaient hébergés dans des écoles, rapporte l'agence ADN.

De nombreux vacanciers suédois, dont les trains s'étaient trouvés bloqués dans le nord de l'Allemagne de l'Est par de semblables congères, ont été rapatriés par la Compagnie aérienne nationale.

En Allemagne de l'ouest, seuls des centaines d'auto-

bilistes bloqués dans leurs voitures à Kiel ont emprunté les deux routes vers le Danemark ouvertes par des chars et des chasse-neige. Toute autre circulation vers le Danemark est interdite.

La ligne de chemin de fer de Hambourg à Flensburg sur la frontière danoise a été dégagée.

Néanmoins, le principal axe ferroviaire vers Copenhague, de Lubeck à Puttgarden, reste bloqué, a annoncé un porte-parole des chemins de fer.

La Scandinavie reste isolée depuis cinq jours et 90 trains de marchandises attendent à triage dans le nord de l'Allemagne.

Des hélicoptères de l'armée est largué des vivres sur les fermes ouest allemandes isolées et une armada de 1,200 chars et autres véhicules à chenilles achemine des secours aux villages isolés.

Rome a connu sa nuit la plus froide depuis 1963 et la Sicile, sa plus forte chute de neige en cinquante ans.

La Grèce a interdit à tous les bateaux de quitter les ports après que la tempête eut fait rage dans les mers Égée et Ionique, a annoncé le ministère de la Marine marchande.

Avis légaux
Avis publics
Appels d'offres

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que WAT TOON NG congu et désigné sous le nom de HENRY WAT TOON ENG demande à l'Honorable Ministre de la Justice le changement de son nom légal en celui de HENRY WAT TOON ENG.

Le changement s'il est accordé affectera le nom de son épouse, YIP HOY PONG ENG et de ses enfants JAMES YIP KA ENG, REX YIP KOON ENG et CAROL FONG-PONG ENG, tous quatre résidents et domiciliés au 5737 Coolbrook, en les Cité et District de Montréal.

Le requérant-cédant, M. Noël Gourd, domicilié au Rang Noél, St-Narcisse, Cte Lotbinière, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. Eugène Martineau, domicilié au 139, St-Georges Ste-Agathe, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-5034-12 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 33, catégorie vrac.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la troisième parution du présent avis.

1ère parution: 3 janvier 1979
2ème parution: 4 janvier 1979
3ème parution: 5 janvier 1979

AVIS est donné que IAN CLAYTON GORING, demeurant au 57, Montée Major, à Laval, district de Montréal, présentera une requête au Ministre de la Justice afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de IAN CLAYTON GORIN.

Brunet, Paquin, Denis, Brunet
Procureurs du requérant.

Demande de transfert de permis

Le présent avis est donné que LAGUEUX & FILS LIMITEE, 1973 rue Sheppard, Sillery, Cte Québec, Québec, détenteur du permis no: Q-502464-002, région no: 3, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de LEO DOUSSAULT TRANSPORT L.TÉE, 139 St-Jules, Cte Portneuf, Québec, région no: 3, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution des journaux.

AVIS PUBLIC

AVIS est donné que: Victor Gagné, 156 rue Cousineau, Laval, P.Q., détenteur du permis no: M502235-002, région 10, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Denis Dubuc, 8515 Est, rue Ontario, Montréal, P.Q., région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2.

Le requérant demande à la Commission des Transports du Québec que la décision devienne exécutoire immédiatement selon l'article 2.58.1. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.

1ère parution le 3 janvier 1979
2ème parution le 4 janvier 1979
3ème parution le 5 janvier 1979

SECRETARIAT PROFESSIONNEL DES TRANSPORTS DU QUÉBEC L.TÉE
5205 est, Boul. Métropolitain, St-Leonard, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-02478-780

OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, corporation légalement constituée et ayant sa principale place d'affaires au 3530 ouest, rue Jean-Talon en les Cité et district de Montréal; demanderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT à BERNARD BAYLISS, à l'intention duquel des copies du bref et de la déclaration ont été lues au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours

MONTRÉAL, le 18 décembre 1978
(S) ARMAND BEAULIEU
Procurateur de la Cour Supérieure.
MES BERGERON BELLEAU TURCOTTE
LALIBERTÉ DUBUC & CORBEIL
6767 Côte des Neiges
Suite 800
Montréal, P.Q.
H3S 2T8

Société d'énergie de la Baie James

APPELS D'OFFRES

Aménagement de la Grande Rivière
Heure limite: 15 h 30, heure de Montréal, aux dates indiquées

MARDI, LE 16 JANVIER 1979
SEBJ 78-2989

56 VEHICULES DIVERS:
39 camionnettes familiales 4x2,
14 camionnettes cabine 4x2,
d'un P.B.V. de 3400
KG et 3 camions fourgons, 4x2
d'un P.B.V. de 4080 KG.

GARANTIE DE SOUMISSION:
\$24,000.00
PRIX DE VENTE DU DOCUMENT:
\$25.00

JEUDI, LE 18 JANVIER 1979
SEBJ 78-2933

64 automobiles Sedan 4 portes
GARANTIE DE SOUMISSION:
\$22,000.00
PRIX DE VENTE DU DOCUMENT:
\$10.00

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
Direction Approvisionnement
800 est, boul. de Maisonneuve
19e Etage
Montréal, (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant indiqué plus haut est exigée de tout soumissionnaire, conformément aux stipulations du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principal établissement d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues.

Pour renseignements,
Tél. 844-3741, poste 333
A. Rousseau
Directeur, Approvisionnement

Un mot nous échappe...
le petit Robert le rattrape.

LES MOIS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- 1-Individu sans scrupule. — Ensemble des plantes qui croissent dans une région.
- 2-Petite rue étroite. — Petit de l'oe.
- 3-Ecclesiastique. — Insuffisance de développement mental.
- 4>Action ou manière de cloquer.
- 5-Art de lancer. — Vente mauvaise.
- 6-Cadeau. — Territoire soumis à l'autorité d'un évêque.
- 7-Petite ode.
- 8-Sans vêtement. — Fils d'Isaac et de Rebecca. — Ne dit pas la vérité.
- 9-Asphyxiant dans un liquide quelconque. — Rallie (se).
- 10-Enlève. — Milieu de la nuit.
- 11-Avance sur l'eau. — Équilibré, réfléchi.
- 12-Ota la vie. — Entêtée. — Erubescence.

Solution d'hier

1-REPRI MANDE U
2-ADHESIF OVES
3-PURES FOUE
4-EGALITE ANEL
5-TAS EOCENE
6-ITEM UT ETE
7-ITUM ETE
8-SOMATION N
9-ENOVE NOSTOC
10-REELLE USINE
11-PRELUDE ECU
12-GUERET SILEX

Verticalement

- 1-Divisent par fractions.
- 2-Négligence fâcheuse. — Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments. — Or.
- 3-Borde de nouveau. — Système philosophique de l'Inde.
- 4-Couleur. — Sel de l'acide

